Demande d'arrêt du parc Complément au dossier envoyé le 21/07 par le COLLECTIF STOP AUX CANCERS DE NOS ENFANTS.



Collectif Stop aux Cancers de nos Enfants

22 juillet 20h30

Monsieur le commissaire enquêteur,

Pouvez vous nous expliquer comment une société qui a 1000 € de capital (Cf Document 16 et 17) peut avancer pour le démantèlement (Cf Document 15) avant toutes exploitations les 50 000 € prévus par éolienne ? Soit 350 000 € ? A moins que la maison mère VALOREM ne se porte garant financièrement, mais ce document ne se trouve a priori pas dans le dossier.

Permettez-nous d'avoir des doutes sur l'existence d'un exploitant pour payer ces démantèlements en fin de vie du parc !

Nous demandons l'annulation pure et simple de ce projet.

En pièces jointes:

Document 15 - Démantèlement (1 page)

Document 16 - Société.com (5 pages)

Document 17 - Capital (1 page)

LE COLLECTIF STOP AUX CANCERS DE NOS ENFANTS

Christian Lecoeur	22 juillet -	20h21

Inacceptable de mettre des éoliennes si près des habitations à 100%contre N et C Lecoeur

Fabien GOULMY 6 rue du Neufbourg 50 000 SAINT –LÔ

A Monsieur le commissaire enquêteur.

Objet : Demande d'arrêt du site éolien de ROUANS

Monsieur le commissaire enquêteur,

D'un point de vue personnel :

Je suis proche de personnes habitant à proximité du site d'implantation (physique, visuel et sonore) dont deux enfants qui auront, le cas échéant, à grandir auprès des éoliennes. J'ignore le danger réel que représentent ces installations, je laisse, sans autre choix, cela aux spécialistes de la question. Je remarque le faisceau de présomptions et je sais juste l'angoisse lancinante qu'il y aura de les savoir là, à proximité immédiate d'habitations, sur un secteur qui pose déjà questions. Le principe de précaution s'impose. Votre avis serait simple pour un tel projet en centre urbain, pourtant le problème est le même pour les habitations à proximité, même si elles se trouvent en campagne.

Plus généralement, ce projet participe une nouvelle fois au mitage du paysage et du territoire par des installations qui ne font partie d'aucune planification rationnelle, qui, seule, permettrait d'atteindre les objectifs de transition écologique. Le dossier ne révèle rien d'autre que l'opportunité d'installer une nouvelle unité au hasard d'intérêts particuliers et/ou restreints et/ou privés et d'en faire subir les nuisances aux riverains pour une utilité mal définie. Paradoxalement, il est à craindre que ce type de projet ne nuise à l'image d'une transition énergétique durable et efficace.

Sur la base de cette réflexion :

STOPAUX CANCERS OF NOS ENFANTS

Je soutiens le collectif STOP AUX CANCERS DE NOS ENFANTS :

Tous les documents illustrant nos propos ont été envoyés au maire de Rouans, déposés en mairie en dossier papier et envoyés par mail au commissaire enquêteur par le collectif.

Pourquoi ne sommes-nous pas en accord avec l'implantation d'autres éoliennes sur le Pays de Retz ?

En aucun cas il ne s'agit d'être des anti-éoliens, cependant, sur notre secteur, il y a concomitance de facteurs (dont les éoliennes) qui dégradent fortement la santé et favorisent les cancers pédiatriques.

Les champs électromagnétiques et radon :

Dans un article d'Ouest France sorti le 9 février 2020, Jean-Yves Grandidier, patron du groupe français Valorem, indique que les maladies signalées « se manifestent surtout sur un sol granitique".

Là où sont implantées les éoliennes sur tout notre secteur, le sol est incontestablement granitique.

Il est à noter que notre territoire est situé sur des failles. Nous avons d'ailleurs régulièrement des mouvements de la terre, accentués par de nombreuses carrières situées à proximité immédiate du projet de site éolien.

Ce sol fissuré et fracturé est en zone fortement humide. Les problèmes de conduction électrique et des champs magnétiques générés dans les sols sont quasi constants et provoquent des phénomènes vibratoires importants aptes à provoquer des problèmes sanitaires déjà évoqués et des remontées de radon. Pour rappel, nous sommes en zone 3, seuil maximum de remontée de radon. Il n'est d'ailleurs mentionné, à aucun moment, la présence de radon sur le projet du site éolien.

Les forages effectués lors des fondations fissurent d'autant les sols, ce qui peut avoir pour conséquence de modifier et perturber les passages d'eau et nappes phréatiques. Le passage des câbles électriques haute tension, enterrés dans ces sols, avec failles humides, sont de ce fait extrêmement conducteurs des champs électromagnétiques.

Les champs électromagnétiques sont reconnus par le Centre International de Recherche contre le Cancer (CIRC appartenant à l'OMS) comme facteurs de risques de leucémies pédiatriques dès lors qu'ils sont situés entre 0,2 et 0,4 micro tesla.

Dans son dernier rapport d'avril 2019 *(Cf Avis de l'ANSES saisine n° 2013-SA-0038)*, Il est indiqué que :

- « d'après l'ensemble des données disponibles sur les effets sanitaires de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences, les travaux d'expertise collective permettent de conclure à un effet possible de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences sur la leucémie infantile, même si les études publiées après 2010 retrouvent moins fréquemment ce lien » (page 6/15 document 2);
- « l'association entre l'exposition aux basses fréquences et l'apparition de leucémies infantiles a été mise en évidence dans des études épidémiologiques ayant estimé l'exposition aux champs électromagnétiques par la distance aux lignes » (page 10/15 document 2).

Les infrasons :

Nous vous signalons que les éoliennes, en plus des ondes électromagnétiques, génèrent des infrasons inaudibles à une distance pouvant aller jusqu'à 20kms.

Qu'est-il prévu pour les conséquences sanitaires liées aux infrasons ?

Ont-ils été pris en compte ?

Cas concrets et témoignages

Site éolien des 4 seigneurs :

Nous tenons à rappeler les difficultés rencontrées par Mme Bouvet et M. Potiron sur leurs exploitations de Nozay et Puceul au nord de notre département. Les conséquences de l'éolien sur la qualité et quantité de lait produite, sur la santé de leur cheptel et sur leur propre santé sont connues de tous, notamment de notre préfet de Loire-Atlantique et de nombreux députés.

Pour rappel, il est envisagé un arrêt de ce parc éolien. Cet arrêt permettra d'affirmer et confirmer les conséquences sur la santé animale et humaine (déjà démontrées par un arrêt antérieur suite à une panne générale sur le site éolien).

Ce sol autour de Nozay, où se situe ce site éolien des 4 seigneurs, est également granitique, avec des failles humides.

Les cas de cancers pédiatriques recensés ont débuté en 2015, soit très peu de temps après l'implantation du premier site éolien et sa mise en service sur Ste Pazanne.

D'autres sujets qui posent question...

Danger projection de débris :

Dans un tableau du projet VALOREM, il est mentionné que pour les voies de circulations, les débris peuvent être projetés à 200 mètres, or au moins 2 éoliennes sont à 60 mètres des routes.

Devrait être pris en compte «une canalisation de gaz nécessitant un recul de 183 m pour l'implantation d'éolienne », or a priori, Sur le plan et tableau le risque d'explosion est évalué jusqu'à 200 m.

Devrait être pris en compte également : « Des secteurs situés à moins de 500 m de zone urbanisables à destination d'habitation à éviter pour l'implantation d'éoliennes »

Le hameau les Landes se trouve à 550 m et Chatton ainsi que la Mulonnière se trouvent à 590 m, certes dans la zone à moins de 500 m, mais les risques demeurent tout aussi élevés.

Cout de démantèlement

La loi prévoit un coup de démantèlement par l'exploitant de 50 000 €.

Ce coût est sous-estimé, Le cout réel de démentiellement est d'environ 400 000 €. Le surcoût est toujours à la charge du propriétaire du terrain ou de la commune.

Avis de l'armée de l'air consultée en 2013 :

Extrait:

- « Du point de vue des servitudes radioélectriques, une partie de votre projet se situe dans les 20
- 30 km du radar Défense de Corcoué-sur-Logne (...), soit en zone de coordination à partir de l'altitude de 87 mètres NGF.
- (....) En effet, un nombre trop important d'éoliennes dans le même secteur angulaire du radar serait de nature à augmenter les perturbations induites sur celui-ci (...).

En cas de construction, compte tenu de la hauteur totale hors sol des éoliennes, un balisage "diurne et nocturne" devra être mis en place conformément à la règlementation en vigueur. En conséquence, je vous invite à consulter la direction de la sécurité de l'aviation civile Ouest située à Bouguenais (44) afin de prendre connaissance de la technique de balisage appropriée à votre projet.

Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.

Cet avis n'était que consultatif et ne valait pas autorisation. Y a-t-il aujourd'hui un avis favorable de l'armée ?

L'immobilier

Ce projet aura un impact négatif sur la valeur immobilière des habitations à proximité.

Suite à une étude de la mairie de Saint Mars de Coutais, le constat a été identique : « (1) Le dossier ne fait pas mention de l'indemnisation des propriétaires situés à proximité immédiate du périmètre d'implantation des éoliennes (500-1000 mètres), en effet, ce parc est de nature à dévaloriser la valeur foncière des immeubles. »

Plan de Raccordement électrique :

Aucune information n'est donnée sur le lieu de passage des câbles enterrés de chaque éolienne et entre chacune des éoliennes et le trajet au futur raccordement.

Manque de transparence de l'enquête publique :

Le 16 juillet dernier, nous vous interrogions par mail, sur le fait que les avis de l'enquête publique ne soient pas rendus publiques.

Votre réponse : « Les observations adressées par voie informatique à l'adresse dédiée pour cela ne sont pas consultables sur internet, puisque je suis la seule personne habilitée à recevoir et consulter ces mails.

Ces observations sont toutefois consultables dans le registre d'enquête de la mairie, au même titre que les observations annotées directement sur le registre et les courriers adressés en mairie.

Les mails reçus sur l'adresse dédiée figurent donc dans une chemise spécifique insérée dans le registre. Pour information, 5 mails ont été reçus jusqu'à présent. »

Il fallait donc se déplacer en mairie, sans avoir la certitude que tous les avis, qui ne sont pas imprimés en temps réel, soit disponibles.

Ces avis sont, depuis ce week end, consultables.

Pour conclure....

Monsieur le Maire de Rouans, lorsqu'il nous avait reçu en mairie, nous avait confié que son programme concernant le site éolien, consistait à garantir aux rouansais et rouansaises, une fois les éoliennes en place, un suivi de la santé humaine, des nuisances sonores, mais rien n'a été prévu pour contrôler les champs électromagnétiques.

Une fois le site éolien en place... il sera trop tard. Ce site ne doit pas voir le jour, c'est aujourd'hui une nécessité et de votre responsabilité de prévenir et d'assurer la santé de la population.

Depuis 2015, il ne se passe pas 6 mois sans qu'un enfant ne déclare un cancer sur notre territoire.

Il n'est pas question de dire que l'éolien déclenche à lui seul des cancers chez les enfants, mais il est important de le prendre en compte comme un facteur de risque supplémentaire réel dans ce cumul d'expositions qui fragilise la santé de nos enfants.

Certaines communes ont pris conscience de l'urgence, le conseil municipal d'une commune voisine, Saint Mars de coutais a émis le 09 juillet un avis défavorable au projet de parc éolien de Rouans, certaines de leurs constatations sont identiques. D'autres communes suivent cette tendance.

En connaissance de quoi, nous vous alertons et avertissons fortement, votre responsabilité est en jeu. Nous vous demandons impérativement l'application du principe de précaution qui aurait déjà pu antérieurement être appliqué et mis en œuvre.

Vous l'avez compris, nous sommes déterminés, la santé de nos enfants est notre priorité.

Nous vous prions, de recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur, nos considérations distinguées et respectueuses.

Le Collectif Stop aux Cancers de nos Enfants.

Julien CHARRIERE

17bis route de la Castiere

44640 Rouans

A Monsieur le commissaire enquêteur.

Objet : Demande d'arrêt du site éolien de ROUANS

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je soutiens le collectif STOP AUX CANCERS DE NOS ENFANTS :

Tous les documents illustrant nos propos ont été envoyés au maire de Rouans, déposés en mairie en dossier papier et envoyés par mail au commissaire enquêteur par le collectif.

Pourquoi ne sommes-nous pas en accord avec l'implantation d'autres éoliennes sur le Pays de Retz ?

En aucun cas il ne s'agit d'être des anti-éoliens, cependant, sur notre secteur, il y a concomitance de facteurs (dont les éoliennes) qui dégradent fortement la santé et favorisent les cancers pédiatriques.

Les champs électromagnétiques et radon :

Dans un article d'Ouest France sorti le 9 février 2020, Jean-Yves Grandidier, patron du groupe français Valorem, indique que les maladies signalées « se manifestent surtout sur un sol granitique".

Là où sont implantées les éoliennes sur tout notre secteur, le sol est incontestablement granitique.

Il est à noter que notre territoire est situé sur des failles. Nous avons d'ailleurs régulièrement des mouvements de la terre, accentués par de nombreuses carrières situées à proximité immédiate du projet de site éolien.

Ce sol fissuré et fracturé est en zone fortement humide. Les problèmes de conduction électrique et des champs magnétiques générés dans les sols sont quasi constants et provoquent des phénomènes vibratoires importants aptes à provoquer des problèmes sanitaires déjà évoqués et des remontées de radon. Pour rappel, nous sommes en zone 3, seuil maximum de remontée de radon. Il n'est d'ailleurs mentionné, à aucun moment, la présence de radon sur le projet du site éolien.

Les forages effectués lors des fondations fissurent d'autant les sols, ce qui peut avoir pour conséquence de modifier et perturber les passages d'eau et nappes phréatiques.

Le passage des câbles électriques haute tension, enterrés dans ces sols, avec failles humides, sont de ce fait extrêmement conducteurs des champs électromagnétiques.

Les champs électromagnétiques sont reconnus par le Centre International de Recherche contre le Cancer (CIRC appartenant à l'OMS) comme facteurs de risques de leucémies pédiatriques dès lors qu'ils sont situés entre 0,2 et 0,4 micro tesla.

Dans son dernier rapport d'avril 2019 *(Cf Avis de l'ANSES saisine n° 2013-SA-0038)*, Il est indiqué que :

- « d'après l'ensemble des données disponibles sur les effets sanitaires de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences, les travaux d'expertise collective permettent de conclure à un effet possible de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences sur la leucémie infantile, même si les études publiées après 2010 retrouvent moins fréquemment ce lien » (page 6/15 document 2);
- « l'association entre l'exposition aux basses fréquences et l'apparition de leucémies infantiles a été mise en évidence dans des études épidémiologiques ayant estimé l'exposition aux champs électromagnétiques par la distance aux lignes » (page 10/15 document 2).

Les infrasons :

Nous vous signalons que les éoliennes, en plus des ondes électromagnétiques, génèrent des infrasons inaudibles à une distance pouvant aller jusqu'à 20kms.

Qu'est-il prévu pour les conséquences sanitaires liées aux infrasons ?

Ont-ils été pris en compte ?

Cas concrets et témoignages

Site éolien des 4 seigneurs :

Nous tenons à rappeler les difficultés rencontrées par Mme Bouvet et M. Potiron sur leurs exploitations de Nozay et Puceul au nord de notre département. Les conséquences de l'éolien sur la qualité et quantité de lait produite, sur la santé de leur cheptel et sur leur propre santé sont connues de tous, notamment de notre préfet de Loire-Atlantique et de nombreux députés.

Pour rappel, il est envisagé un arrêt de ce parc éolien. Cet arrêt permettra d'affirmer et confirmer les conséquences sur la santé animale et humaine (déjà démontrées par un arrêt antérieur suite à une panne générale sur le site éolien).

Ce sol autour de Nozay, où se situe ce site éolien des 4 seigneurs, est également granitique, avec des failles humides.

Les cas de cancers pédiatriques recensés ont débuté en 2015, soit très peu de temps après l'implantation du premier site éolien et sa mise en service sur Ste Pazanne.

Témoignages recueillis par Sioux Berger :

« Quand les éoliennes cessent de fonctionner, nos vaches vont bien » Témoignage de Ludovic Ossedat, agriculteur dans l'Allier

Je m'appelle Ludovic Ossedat, et je suis agriculteur à La Prugne, dans l'Allier. Je suis installé en GAEC avec mon frère dans la ferme familiale. Avant nous, mon père et mon grand-père s'occupaient de l'exploitation. A Mousserin, notre hameau, nous n'avons jamais eu de problème avec la santé de nos vaches, jusqu'à l'arrivée du parc éolien, il y a une dizaine d'années : 8 aérogénérateurs, le plus proche à 540 mètres. Depuis, lorsque leurs machines fonctionnent et qu'il y a du vent, nos vaches ne vont pas bien et notre lait n'est plus de bonne qualité. Nous avons des contrôles vétérinaires 3 ou 4 fois dans le mois, et c'est sans appel...quand il y a du vent...notre lait ne vaut plus rien.... Ce sont nos vaches laitières qui sont le plus impactées, car elles restent autour de la ferme, pour la traite. Les autres, surtout l'été, partent pour l'estive dans de petites parcelles que nous possédons loin du parc, et elles vont beaucoup mieux.

Moi, je n'ai rien à cacher : je dis simplement ce que je vois et ce que je constate. Mais ça n'a pas l'air d'être le cas de tout le monde

Le plus étrange, dans cette affaire, c'est quand même l'attitude du promoteur éolien. Il y a quelques années, on a protesté parce que le bruit des éoliennes est infernal. Pour dormir, bon courage, c'est l'enfer. Alors les promoteurs ont envoyé une société indépendante pour faire des mesures sur le bruit. Ils ont bien insisté pour nous expliquer que c'était une boîte indépendante qui allait mesurer les décibels. D'ailleurs, ceux qui sont venus poser les micros ont bien confirmé, les vendeurs d'éoliennes sont leurs meilleurs clients. Jusque-là, tout avait l'air très clean... sauf que...Pendant les 3 semaines où les micros sont restés posés, eh bien les aérogénérateurs sont bizarrement restés à l'arrêt. Toutes les éoliennes étaient immobiles, on avait appuyé sur la touche off...donc, bien sûr, pas un bruit....et bien entendu, la fameuse société indépendante a conclu qu'il n'y avait aucun problème...et, pendant tout le temps de cette expérience, nos vaches se portaient brusquement beaucoup mieux, et notre lait était au top de sa qualité....étrange, pas vrai ?

Eoliennes : les nouvelles vaches folles — Janvier 2020 Témoignage de Philippe Marchandier Mazinghien (59)

Je m'appelle Philippe Marchandier, et je suis éleveur et agriculteur. Je cultive du blé, du maïs, et j'élève des vaches allaitantes. Je me suis installé en 1990, et tout allait bien jusqu'à la construction de la ligne à haute tension à proximité de mon étable, en 94. Ma production de lait a baissé, puis ça s'est stabilisé. Pour l'installation de la ligne, on ne nous avait pas demandé notre avis, et pour les éoliennes non plus. Elles sont sorties de terre il y a peu, comme ça, sans qu'on nous en informe. Il y en a 5 en tout, dont une à 800 mètres de ma stabulation. Et depuis, mon troupeau est décimé. Dès qu'ils ont mis en route ces foutus aérogénérateurs ça a été la catastrophe. D'Avril à Août, j'ai perdu 50 000 litres de lait par rapport à ma production d'avant. Et en septembre, quand j'ai commencé à rentrer les bêtes, ça a été pire. En tout, 20 veaux sont morts. Et la semaine dernière, 7 de plus. Ils ne veulent plus téter, et ils se laissent mourir. J'essaie de rester auprès d'eux pour les aider, et je les veille jusqu'à minuit dans l'étable, mais ils sont faibles, ils se mettent à tousser, à

avoir des diarrhées. J'ai eu aussi des avortements. En tout, 7 sont mort nés. Alors je rachète des vaches pour tenter de sauver mon exploitation. Elles arrivent en pleine forme, et puis elles perdent peu à peu du poids. J'ai fait venir un spécialiste, il a testé l'électricité qui circule dans le bâtiment. Il y a 12 volts sur les piquets. Normalement, ce devrait être 0,5 volts....

C'est sûr, avec toutes les nappes d'eau qu'il y a dans le coin, et le ruisseau pas loin, comment voulezvous que toutes ces installations électriques ne nous causent pas de mal.

Je regarde mes bêtes, ça me désole de les voir comme ça. Elles ont en permanence le poil piqué, ; c'est-à-dire qu'il est dressé sur leur tête au lieu d'être lisse...et puis je pense qu'il y a pire encore et ça nous attend tous. Je ne sais pas ce qu'ils mettent dans ces machines, mais depuis qu'elles sont là je n'ai pratiquement plus de naissances de mâles. Que des femelles. Si ça perturbe à ce point les naissances, ça veut dire qu'à terme il n'y aura plus aucune vie là en dessous. Aujourd'hui j'essaie de trouver une autre stabulation pour préserver ma santé et celle de mes bêtes. Mais franchement, est-ce à moi de partir ? On nous pourrit la vie, on nous chasse, et ensuite on ira proposer du lait venu de l'étranger aux consommateurs français qui pensent que tout ça c'est écolo. C'est l'écologie, ça, de faire crever les bêtes et de fermer les yeux sur ce qu'il se passe réellement ?

Bientôt, je n'aurai plus rien à perdre, car j'aurai tout perdu. Je ne vais pas pouvoir tenir longtemps comme ça, à la longue, je vais mettre la clef sous la porte. Mais au moins je ne me serai pas tu. On est en train de détruire des régions entières, et si nos vaches sont malades, si elles avortent, si elles ne mettent pas de mâles au monde, si les veaux meurent, ça je peux vous le dire, nous aussi, les humains, nous allons avoir des problèmes. Je ne suis pas un scientifique, mais mon travail et mes bêtes je les connais, et je peux vous dire que ce n'est pas normal....

Des vaches folles dans le Morbihan : un agriculteur condamné au silence – Février 2020 Témoignage de Jean François Letrionnaire, agriculteur dans le Morbihan (56)

Je m'appelle Jean-François Letrionnaire et j'ai osé parler. Je vis dans le Morbihan depuis toujours, et je travaille sur notre exploitation familiale depuis 25 ans. Pendant toutes ces années, j'ai pris au total 3 semaines de vacances. La ferme, mes animaux, c'est toute ma vie. Et pourtant aujourd'hui je dors dans ma voiture. J'ai tout perdu, et, comme je n'ai vraiment plus rien à perdre, je veux bien parler pour faire entendre la voix de tous les agriculteurs qu'on condamne au silence. C'est ce qui m'est arrivé. Voici mon histoire.

Dans l'élevage, on peut dire que j'ai vraiment eu de belles années. 1999 a été la meilleure. J'élevais des vaches de race Holstein, et j'ai été primé deux fois au salon de l'agriculture, en 95, et 99. J'ai reçu également d'autres prix régionaux. Bref, qu'on ne vienne pas me dire que je ne savais pas m'occuper de mes bêtes. Et puis, peu à peu, j'ai basculé en enfer. Tout a commencé en 2014-2015. Dans le Nord du département, je ne savais pas qu'on était en train de construire des parcs éoliens à tout va. Je ne pouvais pas le savoir, puisque je ne les voyais pas ! Plus de 150 machines ont été peu à peu mises en route. Et moi, j'ai vu mon troupeau dépérir. Ma production de lait s'est mise à baisser sans raison. J'ai reçu la visite de l'inspection sanitaire, la DDPP, qui m'a reproché de sous alimenter mes bêtes. On m'a demandé de me remettre en question, on a commencé à me soupçonner de maltraitance animale.

J'ai alors essayé de chercher ce que je faisais de mal, j'ai revu les rations de nourriture, j'ai fait analyser l'eau. Mais rien n'y faisait. Mes vaches semblaient atteintes par une sorte de folie. Impossible de les faire rentrer dans la stabulation. Et lorsque je leur ouvrais les portes, elles se précipitaient au dehors avec une telle violence qu'elles se montaient les unes sur les autres en s'écrasant, comme si une force invisible les avait poussées au dehors. Le soir, je ne pouvais pas les

traire à l'heure habituelle. Impossible ! Vers 18 ou 19 heures, elles étaient comme folles. Je devais accomplir mon travail à 11 heures du soir, ou à minuit. Est-ce que ça correspondait à un pic de production électrique ? Est-ce que ça passait par le sol et les failles d'eau, ou par les airs ? Je ne sais pas. Ce que je sais c'est que certaines génisses se jetaient sur les parois des mangeoires. J'ai même retrouvé des veaux avec les pattes coincées dans le métal, comme s'ils s'étaient débattus sans raison apparente avant de mourir.

En 2018, j'ai perdu 6 vaches en un seul week-end. Alors j'ai fait venir chez moi plusieurs spécialistes des champs électromagnétiques. Ils m'ont tous répondu la même chose : « les ondes viennent de là-bas, c'est plus au Nord, tous ces parcs éoliens ». J'ai trouvé cela curieux, puisque c'est loin, et pourtant, lorsque je quitte ma ferme le matin pour aller boire un petit café et acheter le journal, je me suis rendu compte que je n'entendais plus ce bourdonnement permanent dans ma tête, une sorte de bruit sourd dans mon cerveau. Comme mes bêtes, j'ai l'impression d'être une pile électrique qui se charge et qui se décharge lorsque je m'éloigne de ma ferme.

Les inspecteurs de la DDPP sont revenus, et j'ai commencé à leur en parler de mes soupçons et des spécialistes que j'avais consultés. Et là, ça s'est très mal passé. Non seulement ils ne m'ont pas écouté; mais ils m'ont fait placer en garde à vue pour maltraitance animale. On a saisi chez moi 47 de mes vaches. Ils m'ont fait payer la pension des animaux enlevés : 12000 euros. Et ils m'ont ordonné de payer une amende de 5300 euros. Quand ils ont revendu mes bêtes, je n'ai bien entendu rien touché.

Alors j'ai tout fait pour que mes vaches aillent mieux, elles étaient en plein air en permanence, bien nourries, mais le mal était toujours là, et je ne pouvais pas empêcher cette mort lente de mon troupeau.

Le 15 mars 2019, ils sont revenus. Et cette fois ils ont pris la totalité de mon bétail. 160 vaches. Motif: maltraitance, et cette fois on m'a dit: » vous les nourrissez trop ». J'ai dû payer 90 000 euros de pension, et une amende. IL me restait ...mes yeux pour pleurer. Bien entendu, les animaux ont été vendus et je n'ai rien touché pour cette vente. Et comme la fois précédente, je suis resté toute une journée en garde à vue. On n'a rien écouté de ce que j'avais à dire sur les ondes, les champs électromagnétiques, le fait que chacun des aérogénérateurs contient un aimant permanent de plus de 600 kg, pour faire tourner les pales...Je suis resté très calme, mais ils n'ont rien écouté. J'ai refusé de signer le procès-verbal, qui était un tissu de mensonge. Non, je n'ai pas maltraité mes bêtes. Et mon travail je l'aime.

Aujourd'hui je suis placé en liquidation judiciaire.

Les juges qui m'ont accusé de tout cela sauront un jour qu'ils ont fait une belle erreur. Parce que peu à peu, tout cela va se savoir. Vous qui vivez dans les villes, vous ne vous sentez sans doute pas concernés. Mais nous, les agriculteurs, nous voyons bien qu'il y a un problème, et qu'on n'a pas vraiment intérêt à ce que ça se sache. Plantez des éoliennes partout dans les campagnes, ajoutez-y la 5 G, et vous n'aurez plus rien à manger, c'est moi qui vous le dis. Avec toutes ces ondes, on touche au vivant en profondeur, et quand le scandale éclatera, ce sera trop tard pour vos enfants.

Mes vaches dorment le cul en l'air et ma boussole indique 3 Nords différents - Février 2020 <u>Témoignage de Stéphane Le Béchec, Allineuc, Bretagne. (Côtes d'Armor)</u>

Je m'appelle Stéphane le Béchec, et quand on me demande si je suis éleveur ou agriculteur, je réponds : « Ni l'un ni l'autre, je suis paysan. Je suis celui qui aime son pays, sa terre, et son métier». Et devenir paysan, pour moi, ça a toujours été un rêve de gosse. Autrefois j'étais menuisier charpentier, artisan du bois. J'ai parcouru la France pour construire des maisons, j'ai même participé à la restauration de l'Olympia en 95, c'est vous dire si on est loin des champs et des

élevages. Alors, lorsque je me suis établi en tant que paysan, il y a 4 ans, j'entendais bien travailler comme le faisaient les anciens, je voulais un élevage en pleine nature, sans pesticides et engrais chimiques, avec le veau sous la mère, comme il y a 50 ans.

Bien sûr, quand j'ai racheté la ferme, on ne m'avait pas dit qu'il y aurait des problèmes. J'étais un peu comme Jean de Florette qui débarque et qui cherche sa source...sauf que...les problèmes ne sont pas venus de la source, ils sont venus des infrasons, de l'électricité et des ondes. Oh ! il ne m'a pas fallu longtemps pour m'apercevoir qu'il y avait un énorme souci, d'une gravité...planétaire...

J'ai démarré en 2016 : le premier janvier, j'appelais déjà le vétérinaire, et le 3 janvier une de mes vaches mourait. Caillot de sang dans l'intestin...voilà ce qu'on m'a dit. Plus tard, j'allais m'apercevoir que cette date du 1er janvier était loin d'être le fruit du hasard...Mais à ce moment-là j'ai seulement pensé « courage, tu débutes, ça peut arriver ».

Sauf que... j'ai très vite compris que ça ne venait pas de moi. J'en ai eu rapidement la preuve, puisque lorsque j'achetais une bête qui fournissait 35 litres de lait, dès le surlendemain, elle ne donnait plus que 25 litres. Et puis c'était toujours le même scénario : elle ne buvait pas assez et elle dépérissait... Un jour, je venais d'acquérir une vache, elle s'est couchée à peine descendue du camion, et elle ne s'est plus jamais relevée. Elle était comme paralysée par le sol.

Alors j'ai commencé à faire des recherches, j'ai fait analyser mon fourrage ...mais rien d'anormal. De toute façon, ça ne pouvait pas venir de la nourriture, puisque j'avais des troupeaux dans quatre champs différents, et au même moment, certaines mouraient d'un coup. C'était donc lié à une zone géographique précise, et non à ce que je leur donnais à manger.

Et puis au mois de mai tout s'est accéléré. On venait de passer à la 4G dans le secteur et j'ai observé que mon troupeau se comportait de plus en plus bizarrement. Une vache, ça dort toujours la tête au Nord. Pas besoin d'avoir 20 ans d'expérience pour le savoir. Les miennes dorment la tête au Sud, à l'Ouest, à l'Est...incompréhensible...pour en avoir le cœur net j'ai placé dans mon étable 3 boussoles différentes : pas une ne m'indique le même Nord. 3 Nords différents pour un même lieu I

Si la boussole est folle, la vache l'est encore plus. Dans les prés, je les regarde s'allonger, elles se couchent avec le cul en l'air, dans le sens de la pente. Vous ne verrez jamais une vache en bonne santé dans une position pareille, c'est un animal qui sait ce qui est naturellement bon pour son transit!

Et leur folie ne s'arrête pas là : lorsque j'étale du fourrage dans le champ, mes bêtes mangent tranquillement jusqu'à une certaine zone, et là soudain elles s'arrêtent, comme frappées par une barrière invisible. Et puis, une à une, elles dépérissent et refusent de boire.

Bien entendu, j'ai fait venir le véto, et on m'a dit tour à tour « vous les nourrissez trop », puis « vous ne les nourrissez pas assez ».....mais de toute façon, dans mon troupeau, j'ai des vaches trop maigres et des vaches trop grosses, sur un même pré. Toutes ont le poil hérissé. Toutes ont des problèmes dans leur sang. Certaines crèvent d'hémorragie en plein champs et le sang pisse par les mamelles.

Alors j'ai fait venir des géobiologues, et ils ont constaté que ma ferme est totalement cernée. Pour que vous compreniez mieux, j'ai réalisé un petit croquis. Imaginez une horloge. Ma ferme est au centre. A midi, c'est le Nord...celui que mes vaches ont perdu...à 14 h, il y a une antenne relais, à 16 heures, un poste de distribution électrique, à 18 heures et à midi, deux lignes électriques de 20 000 volts qui traversent cette horloge de part en part, à 20 heures, une autre antenne relai, à 10 heures, un autre poste de distribution électrique, et à 11 heures, un parc éolien et des aimants gros comme une locomotive dans chaque machine...

J'ai poursuivi mes observations et j'ai constaté que la mort de mes vaches correspond pile poil aux pics de consommations électriques, et aux compteurs heures creuses heures pleines. J'ai pris des notes, et non, je ne suis pas fou: mes animaux sont branchés sur le monde moderne...Plus étonnant encore: ils meurent toujours le week-end...et oui, le week-end les gens ne sont pas au boulot, ils sont chez eux, ils se regardent tranquillou un petit film en streaming, ils téléphonent, ils font tourner une machine, et hop, dans mon sol, dans la terre, je mesure 1 volt 100 en courant continu ...et je peux vous dire qu'au-dessus de 40 millivolts, aucune vache ne boit, aucune ne survit à long terme... Le pire, c'est pendant les vacances scolaires. Du 20 décembre au 6 janvier 2020, c'est le moment des fêtes. On se retrouve autour d'un bon dîner, on s'envoie des selfies et on allume le four...pendant ce temps, mes vaches ne se sont pas couchées une seule fois. Un autre exemple? Le 26 décembre 2016 j'en ai perdu 4. Le 2 janvier 2017, j'en ai perdu encore 2. Six en deux jours.

Bien entendu, je ne suis pas resté les bras croisés. J'ai convoqué tout le monde. Les services vétérinaires, la laiterie, j'ai mis tous ces spécialistes autour d'une table pour en discuter. Sauf que...on a estimé qu'il n'y avait pas de sujet de débat. Le bétail crève mais il n'y a rien à discuter. Pourquoi ? Tout simplement parce que le mal dont souffre mes vaches n'existe pas. Un peu comme si en 1950 vous aviez affirmé vous-même devant des spécialistes que vous avez un cancer à cause de l'amiante. Le juge qui vous écoute enlève ses lunettes, lève les sourcils, et vous dit que vous pouvez déposer toutes les plaintes que vous voulez, elles seront classées sans suite, puisque vous dénoncez quelque chose qui ...n'existe pas. Et bien entendu, on m'a menacé de me saisir mon troupeau pour maltraitance animale...

Aujourd'hui je regarde le noyer centenaire qui pousse à côté de ma ferme. IL meurt, et les sapins autour végètent. Au pied du vieux noyer, un professionnel a mesuré du 60 hertz. En France, la lumière, c'est du 50 hertz, et là, on est carrément au-dessus....faites pousser vos plantes vertes au milieu d'un champs d'ampoules allumées et vous m'en direz des nouvelles.

Aujourd'hui j'observe la nature : la rivière, les flaques, les fleurs, et je ne vois ni grenouilles, ni escargots, ni têtards, ni abeilles, mes vaches sont en hypothermie, et mes génisses sont stériles. J'ai des vertiges, j'ai froid en plein été, des acouphènes, des nausées, les bras qui picotent en permanence. Le vivant se meurt mais en ville on ne le voit pas...

C'est un désastre, mais il n'existe pas. Au Nord, on va planter prochainement d'autres éoliennes. Et la 5G arrive. Tout cela va passer par le sol, par les failles d'eau, par les lignes électriques...et s'abattre sur ma ferme.

Pourtant, je ne regrette pas le choix que j'ai fait devenir paysan. J'ai toujours su que j'aimais la terre. Si je parle aujourd'hui, si je parle demain, et demain encore, je sais que je peux aider. Et c'est ce que je veux faire à présent. Parler, continuer à observer, pour qu'enfin le vivant ne soit plus étouffé par le monde du business.

Les abeilles victimes des éoliennes – Mars 2020

Je m'appelle Daniel Dutour et je suis apiculteur en Normandie depuis 20 ans. J'ai suffisamment d'expérience et de ruches pour avoir un œil critique sur ce qu'il se passe actuellement.

Je tiens aujourd'hui à témoigner, même si je sais que nous avons rarement le dernier mot : nous, les petits exploitants, « petits terriens » comme je nous appelle. La plupart du temps, tous les moyens sont bons pour nous faire taire.

Voici ce que j'ai constaté sur mon exploitation.

Début juin 2019, cinq éoliennes de 145 mètres de haut ont été mises en route autour de chez moi, à une distance de 700 mètres de mes ruches.

Habituellement, la vieille reine est poussée par les abeilles et l'essaim forme une boule compacte à quelques mètres de la ruche. Cet été là, l'essaimage ne s'est pas du tout passé normalement après la mise en route des éoliennes : la moitié des insectes de la ruche a bien essaimé, mais elles ne se sont pas regroupées, elles étaient comme déboussolées, c'était comme si vous aviez donné un coup de pied dans l'essaim. Les abeilles se sont retrouvées posées un peu partout dans ma cour et dans notre haie, sans parvenir à créer un nouvel essaim.

Il faut savoir que les abeilles ont une façon de communiquer bien à elles : elles se parlent entre elles notamment par les vibrations et des infrasons imperceptibles pour nous, entre 0 et 500 HZ. Ce mode de communication est très important notamment entre les ouvrières et la reine. Mais lorsque des éoliennes de plus de 100 mètres de haut se mettent à tourner, ces aérogénérateurs émettent des infrasons de mêmes fréquences et les abeilles ne peuvent plus communiquer... Alors, que faiton ?

Je rappelle que les abeilles sont cruciales pour la survie de l'humanité et qu'elles sont déjà mises à mal par bon nombre de polluants. Mais si on ajoute à cela des aérogénérateurs partout dans les campagnes, il n'y aura bientôt plus d'apiculteurs...ni d'abeilles...

Personnellement, en tant que « petit terrien », je n'ai qu'une seule chose à dire aux industriels de l'agriculture et des campagnes : arrêtons le massacre. Lorsque de belles études prouveront que nous avions raison, il sera trop tard.

Confinée au pied des éoliennes : la double peine - Mars 2020 <u>Témoignage de Sophie Peyron</u>

Je m'appelle Sophie Peyron, et j'habite en Thiérache, dans l'Aisne. C'était une région paisible où il faisait bon vivre, avant l'apparition des aérogénérateurs. Il en pousse actuellement des centaines autour des habitations, et nos campagnes sont transformées en zones industrielles Aujourd'hui, comme tous les Français, je suis assignée à résidence. Comme tous les français, je ne peux plus sortir, je ne peux pas m'enfuir... Et bien entendu je respecte ce confinement à la lettre, pour nos soignants et pour faire barrière à ce maudit virus.

Sauf que ...depuis l'installation des éoliennes tout autour de ma maison, j'ai commencé à ressentir des migraines, et des bourdonnements permanents dans les oreilles. Je me suis mise à avoir également des douleurs sur le poumon droit, dès qu'il y avait du vent. Je suis allée faire un scanner. Le radiologue m'a dit que j'avais une inflammation permanente. Loin de chez moi, loin des éoliennes, l'inflammation disparait. Elle réapparaît dès que je reviens et dès que les aérogénérateurs se mettent à tourner. En fonction de mon état de santé je peux vous dire sans regarder par la fenêtre si les machines sont en route ou pas !

Bien entendu, les nuits sont devenues infernales. Avant le confinement, j'avais donc pris l'habitude de fuir de chez moi en cas de vent. Je partais à 20 km, je dormais dans ma voiture pour soulager mon corps, ou j'allais parfois dormir chez ma mère, à 25 kms de là, pour avoir au moins des nuits paisibles..

Plus je roulais, plus je m'éloignais et plus la douleur s'estompait.

Mais nous voilà confinés en enfer. Je suis obligée de subir les infrasons nuit et jour. Je n'en peux plus de lutter contre ces ondes basse fréquence qui me détruisent.

La seule façon que j'ai trouvée pour me protéger un peu, c'est de me réfugier dans la cave avec mon chien. J'y ai monté une toile de tente pour avoir un peu moins froid. La maison est ancienne, et la cave humide, glacée. Pourquoi suis-je condamnée à dormir dans un cachot ? Quelle faute ai-je commise pour devoir endurer une peine aussi terrible ?

J'ai cherché à joindre un acousticien de l'ARS mais il m'a dit qu'il ne pouvait rien pour moi, ni pour les autres habitants de nos villages qui vivent la même souffrance que moi. Il est habilité pour tester les sons audibles, mais pas ceux qui ne s'entendent pas. Mon mal est donc invisible et inexistant aux yeux de la loi. Pourtant, dans les usines, une loi protège la santé des ouvriers contre les infrasons. Mais nous qui vivons à demeure au pied des machines, personne ne nous entend.

Les Géobiologues :

Nous sommes en contact avec des géobiologues qui sont tous formels : il ne peut pas y avoir d'autres sites éoliens sur notre secteur, les facteurs de risques sot trop importants compte tenu du contexte sanitaire.

Nous sommes, de plus, surpris de ne pas voir dans le dossier de VOLOREM les conclusions des géobiologues intervenus en 2016 et 2017 sur le site.

Il est indispensable d'avoir accès au contrat pour savoir quelles ont été les questions de VALOREM posées aux géobiologues et les réponses de ceux-ci.

D'autres sujets qui posent question...

Danger projection de débris :

Dans un tableau du projet VALOREM, il est mentionné que pour les voies de circulations, les débris peuvent être projetés à 200 mètres, or au moins 2 éoliennes sont à 60 mètres des routes.

Devrait être pris en compte «une canalisation de gaz nécessitant un recul de 183 m pour l'implantation d'éolienne », or a priori, Sur le plan et tableau le risque d'explosion est évalué jusqu'à 200 m.

Devrait être pris en compte également : « Des secteurs situés à moins de 500 m de zone urbanisables à destination d'habitation à éviter pour l'implantation d'éoliennes »

Le hameau les Landes se trouve à 550 m et Chatton ainsi que la Mulonnière se trouvent à 590 m, certes dans la zone à moins de 500 m, mais les risques demeurent tout aussi élevés.

Cout de démantèlement

La loi prévoit un coup de démantèlement par l'exploitant de 50 000 €.

Ce coût est sous-estimé, Le cout réel de démentiellement est d'environ 400 000 €.

Le surcoût est toujours à la charge du propriétaire du terrain ou de la commune.

Avis de l'armée de l'air consultée en 2013 :

Extrait:

« Du point de vue des servitudes radioélectriques, une partie de votre projet se situe dans les 20

- 30 km du radar Défense de Corcoué-sur-Logne (...), soit en zone de coordination à partir de l'altitude de 87 mètres NGF.
- (....) En effet, un nombre trop important d'éoliennes dans le même secteur angulaire du radar serait de nature à augmenter les perturbations induites sur celui-ci (...).

En cas de construction, compte tenu de la hauteur totale hors sol des éoliennes, un balisage "diurne et nocturne" devra être mis en place conformément à la règlementation en vigueur. En conséquence, je vous invite à consulter la direction de la sécurité de l'aviation civile Ouest située à Bouguenais (44) afin de prendre connaissance de la technique de balisage appropriée à votre projet.

Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.

Cet avis n'était que consultatif et ne valait pas autorisation. Y a-t-il aujourd'hui un avis favorable de l'armée ?

L'immobilier

Ce projet aura un impact négatif sur la valeur immobilière des habitations à proximité.

Suite à une étude de la mairie de Saint Mars de Coutais, le constat a été identique : « (1) Le dossier ne fait pas mention de l'indemnisation des propriétaires situés à proximité immédiate du périmètre d'implantation des éoliennes (500-1000 mètres), en effet, ce parc est de nature à dévaloriser la valeur foncière des immeubles. »

Plan de Raccordement électrique :

Aucune information n'est donnée sur le lieu de passage des câbles enterrés de chaque éolienne et entre chacune des éoliennes et le trajet au futur raccordement.

Manque de transparence de l'enquête publique :

Le 16 juillet dernier, nous vous interrogions par mail, sur le fait que les avis de l'enquête publique ne soient pas rendus publiques.

Votre réponse : « Les observations adressées par voie informatique à l'adresse dédiée pour cela ne sont pas consultables sur internet, puisque je suis la seule personne habilitée à recevoir et consulter ces mails.

Ces observations sont toutefois consultables dans le registre d'enquête de la mairie, au même titre que les observations annotées directement sur le registre et les courriers adressés en mairie.

Les mails reçus sur l'adresse dédiée figurent donc dans une chemise spécifique insérée dans le registre. Pour information, 5 mails ont été reçus jusqu'à présent. »

Il fallait donc se déplacer en mairie, sans avoir la certitude que tous les avis, qui ne sont pas imprimés en temps réel, soit disponibles.

Ces avis sont, depuis ce week end, consultables.

Pour conclure....

Monsieur le Maire de Rouans, lorsqu'il nous avait reçu en mairie, nous avait confié que son programme concernant le site éolien, consistait à garantir aux rouansais et rouansaises, une fois les éoliennes en place, un suivi de la santé humaine, des nuisances sonores, mais rien n'a été prévu pour contrôler les champs électromagnétiques.

Une fois le site éolien en place... il sera trop tard. Ce site ne doit pas voir le jour, c'est aujourd'hui une nécessité et de votre responsabilité de prévenir et d'assurer la santé de la population.

Depuis 2015, il ne se passe pas 6 mois sans qu'un enfant ne déclare un cancer sur notre territoire.

Il n'est pas question de dire que l'éolien déclenche à lui seul des cancers chez les enfants, mais il est important de le prendre en compte comme un facteur de risque supplémentaire réel dans ce cumul d'expositions qui fragilise la santé de nos enfants.

Certaines communes ont pris conscience de l'urgence, le conseil municipal d'une commune voisine, Saint Mars de coutais a émis le 09 juillet un avis défavorable au projet de parc éolien de Rouans, certaines de leurs constatations sont identiques. D'autres communes suivent cette tendance.

En connaissance de quoi, nous vous alertons et avertissons fortement, votre responsabilité est en jeu. Nous vous demandons impérativement l'application du principe de précaution qui aurait déjà pu antérieurement être appliqué et mis en œuvre.

Vous l'avez compris, nous sommes déterminés, la santé de nos enfants est notre priorité.

Nous vous prions, de recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur, nos considérations distinguées et respectueuses.

Le Collectif Stop aux Cancers de nos Enfants.

avis favorable concernant le projet éolien de Rouans

engère Maheu
uillet 20h31

Bonjour,

Résidente depuis 4 ans à Sainte Pazanne, je viens vers vous afin de vous faire part de l'avis très favorable que je partage vis à vis du projet de construction du parc éolien sur la commune de Rouans.

En effet, plusieurs raisons m'incitent à émettre cet avis positif :

- l'élaboration progressive d'un mix énergétique au sein du territoire national, qui devient indispensable à la réduction de l'usage des énergies fossiles.
- la construction d'un complexe industriel au sein du département qui fait sens avec les enjeux de demain tout en respectant la faune et la flore par le biais de mesure compensatoires dignes de ce nom.
- l'intégration paysagère plutôt réussie à mon goût et qui n'a rien à envier aux immenses supermarchés et autres zones commerciales qui tendent à défigurer nos zones periurbaines.

D'autres part, je m'insurge de toutes ces rumeurs concernant la production électriques par le vent (maladies, cancers, taupicides??!! et autres croyances...) qui ne sont fondées sur aucune étude scientifique et qui ne servent uniquement à freiner le développement du parc éolien voir de l'ensemble des énergies renouvelables sur le territoire français.

J'espère que cet avis favorable sera entendu,

cordialement

NON au parc éolien de Rouans

Claudie Blanchet	Le 22 juillet	10h31

Bonjour,

Depuis 2015, il ne se passe pas 6 mois sans qu'un enfant ne déclare un cancer sur notre territoire.

Il n'est pas question de dire que l'éolien déclenche à lui seul des cancers chez les enfants. Il est néanmoins important de le prendre en compte comme un facteur de risque supplémentaire réel dans ce cumul d'expositions qui fragilise la santé de nos enfants.

Je souhaite alerter et demander l'application du **principe de précaution**, qui aurait déjà pu antérieurement être appliqué, en n'implantant aucun nouveau site éolien sur notre secteur bien fragilisé dans sa santé.

Merci.

Cordialement,

Claudie Blanchet, habitante de Sainte-Pazanne

Enquête publique parc éolien de Rouans

Monsieur le commissaire enquêteur,

Votre région de Loire-atlantique est très lourdement impactée par des problèmes sanitaires : cancers pédiatriques de Sainte Pazanne et mortalité des bovins à Nozay.

C'est pourquoi je vous demande de bien vouloir appliquer le principe de précaution :

en refusant l'implantation du nouveau parc éolien de Rouans tant que les services sanitaires n'auront expliqué ces faits ;

et en stoppant l'exploitation des parcs éoliens de Sainte Pazanne Nozay et alentours sur une durée suffisamment LONGUE (plusieurs mois, voire un an) afin de prouver la non responsabilité des centrales éoliennes.

Compte tenu de ce contexte j'émets un avis DEFAVORABLE a l'installation de cette nouvelle centrale éolienne.

Salutations.

Madame Colette BOURGOIS 2 GRANDE RUE 80140 ARGUEL

08290 Cerdanyola der v	alles (SPAIN)
08290 Cerdanyola del V	/allác (SDΔINI)
Calle Castellà 12	
Estelle DELANGLE	

A Monsieur le commissaire enquêteur.

Objet : Demande d'arrêt du site éolien de ROUANS

Monsieur le commissaire enquêteur,

D'un point de vue personnel :

Suite aux faits réels existants, conséquences de l'implantation d'éoliennes autour de la commune où habitent mon frère avec sa femme et ses 2 enfants (l'Aubinerie à Port-Saint-Père), je ne peux que vous faire part de ma peur pour la santé de ma famille et tout particulièrement de mes neveux. Je m'oppose donc fortement à l'implantation de ce parc à Rouans, un risque pour le futur de ma famille.

Je soutiens le collectif STOP AUX CANCERS DE NOS ENFANTS :



Tous les documents illustrant nos propos ont été envoyés au maire de Rouans, déposés en mairie en dossier papier et envoyés par mail au commissaire enquêteur par le collectif.

Pourquoi ne sommes-nous pas en accord avec l'implantation d'autres éoliennes sur le Pays de Retz ?

En aucun cas il ne s'agit d'être des anti-éoliens, cependant, sur notre secteur, il y a concomitance de facteurs (dont les éoliennes) qui dégradent fortement la santé et favorisent les cancers pédiatriques.

Les champs électromagnétiques et radon :

Dans un article d'Ouest France sorti le 9 février 2020, Jean-Yves Grandidier, patron du groupe français Valorem, indique que les maladies signalées « se manifestent surtout sur un sol granitique".

Là où sont implantées les éoliennes sur tout notre secteur, le sol est incontestablement granitique.

Il est à noter que notre territoire est situé sur des failles. Nous avons d'ailleurs régulièrement des mouvements de la terre, accentués par de nombreuses carrières situées à proximité immédiate du projet de site éolien.

Ce sol fissuré et fracturé est en zone fortement humide. Les problèmes de conduction électrique et des champs magnétiques générés dans les sols sont quasi constants et provoquent des phénomènes vibratoires importants aptes à provoquer des problèmes sanitaires déjà évoqués et des remontées de radon. Pour rappel, nous sommes en zone 3, seuil maximum de remontée de radon. Il n'est d'ailleurs mentionné, à aucun moment, la présence de radon sur le projet du site éolien.

Les forages effectués lors des fondations fissurent d'autant les sols, ce qui peut avoir pour conséquence de modifier et perturber les passages d'eau et nappes phréatiques. Le passage des câbles électriques haute tension, enterrés dans ces sols, avec failles humides, sont de ce fait extrêmement conducteurs des champs électromagnétiques.

Les champs électromagnétiques sont reconnus par le Centre International de Recherche contre le Cancer (CIRC appartenant à l'OMS) comme facteurs de risques de leucémies pédiatriques dès lors qu'ils sont situés entre 0,2 et 0,4 micro tesla.

Dans son dernier rapport d'avril 2019 *(Cf Avis de l'ANSES saisine n° 2013-SA-0038)*, Il est indiqué que :

- « d'après l'ensemble des données disponibles sur les effets sanitaires de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences, les travaux d'expertise collective permettent de conclure à un effet possible de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences sur la leucémie infantile, même si les études publiées après 2010 retrouvent moins fréquemment ce lien » (page 6/15 document 2);
- « l'association entre l'exposition aux basses fréquences et l'apparition de leucémies infantiles a été mise en évidence dans des études épidémiologiques ayant estimé l'exposition aux champs électromagnétiques par la distance aux lignes » (page 10/15 document 2).

<u>Les infrasons :</u>

Nous vous signalons que les éoliennes, en plus des ondes électromagnétiques, génèrent des infrasons inaudibles à une distance pouvant aller jusqu'à 20kms.

Qu'est-il prévu pour les conséquences sanitaires liées aux infrasons ?

Ont-ils été pris en compte ?

Cas concrets et témoignages

Site éolien des 4 seigneurs :

Nous tenons à rappeler les difficultés rencontrées par Mme Bouvet et M. Potiron sur leurs exploitations de Nozay et Puceul au nord de notre département. Les conséquences de l'éolien sur la qualité et quantité de lait produite, sur la santé de leur cheptel et sur leur propre santé sont connues de tous, notamment de notre préfet de Loire-Atlantique et de nombreux députés.

Pour rappel, il est envisagé un arrêt de ce parc éolien. Cet arrêt permettra d'affirmer et confirmer les conséquences sur la santé animale et humaine (déjà démontrées par un arrêt antérieur suite à une panne générale sur le site éolien).

Ce sol autour de Nozay, où se situe ce site éolien des 4 seigneurs, est également granitique, avec des failles humides.

Les cas de cancers pédiatriques recensés ont débuté en 2015, soit très peu de temps après l'implantation du premier site éolien et sa mise en service sur Ste Pazanne.

<u>Témoignages recueillis par Sioux Berger :</u>

« Quand les éoliennes cessent de fonctionner, nos vaches vont bien » Témoignage de Ludovic Ossedat, agriculteur dans l'Allier

Je m'appelle Ludovic Ossedat, et je suis agriculteur à La Prugne, dans l'Allier. Je suis installé en GAEC avec mon frère dans la ferme familiale. Avant nous, mon père et mon grand-père s'occupaient de l'exploitation. A Mousserin, notre hameau, nous n'avons jamais eu de problème avec la santé de nos vaches, jusqu'à l'arrivée du parc éolien, il y a une dizaine d'années : 8 aérogénérateurs, le plus proche à 540 mètres. Depuis, lorsque leurs machines fonctionnent et qu'il y a du vent, nos vaches ne vont pas bien et notre lait n'est plus de bonne qualité. Nous avons des contrôles vétérinaires 3 ou 4 fois dans le mois, et c'est sans appel...quand il y a du vent...notre lait ne vaut plus rien.... Ce sont nos vaches laitières qui sont le plus impactées, car elles restent autour de la ferme, pour la traite. Les autres, surtout l'été, partent pour l'estive dans de petites parcelles que nous possédons loin du parc, et elles vont beaucoup mieux.

Moi, je n'ai rien à cacher : je dis simplement ce que je vois et ce que je constate. Mais ça n'a pas l'air d'être le cas de tout le monde

Le plus étrange, dans cette affaire, c'est quand même l'attitude du promoteur éolien. Il y a quelques années, on a protesté parce que le bruit des éoliennes est infernal. Pour dormir, bon courage, c'est l'enfer. Alors les promoteurs ont envoyé une société indépendante pour faire des mesures sur le bruit. Ils ont bien insisté pour nous expliquer que c'était une boîte indépendante qui allait mesurer les décibels. D'ailleurs, ceux qui sont venus poser les micros ont bien confirmé, les vendeurs d'éoliennes sont leurs meilleurs clients. Jusque-là, tout avait l'air très clean... sauf que...Pendant les 3 semaines où les micros sont restés posés, eh bien les aérogénérateurs sont bizarrement restés à l'arrêt. Toutes les éoliennes étaient immobiles, on avait appuyé sur la touche off...donc, bien sûr, pas un bruit....et bien entendu, la fameuse société indépendante a conclu qu'il n'y avait aucun problème...et, pendant tout le temps de cette expérience, nos vaches se portaient brusquement beaucoup mieux, et notre lait était au top de sa qualité....étrange, pas vrai ?

Eoliennes : les nouvelles vaches folles – Janvier 2020 Témoignage de Philippe Marchandier Mazinghien (59)

Je m'appelle Philippe Marchandier, et je suis éleveur et agriculteur. Je cultive du blé, du maïs, et j'élève des vaches allaitantes. Je me suis installé en 1990, et tout allait bien jusqu'à la construction de la ligne à haute tension à proximité de mon étable, en 94. Ma production de lait a baissé, puis ça s'est stabilisé. Pour l'installation de la ligne, on ne nous avait pas demandé notre avis, et pour les éoliennes non plus. Elles sont sorties de terre il y a peu, comme ça, sans qu'on nous en informe. Il y en a 5 en tout, dont une à 800 mètres de ma stabulation. Et depuis, mon troupeau est décimé. Dès qu'ils ont mis en route ces foutus aérogénérateurs ça a été la catastrophe. D'Avril à Août, j'ai perdu 50 000 litres de lait par rapport à ma production d'avant. Et en septembre, quand j'ai commencé à rentrer les bêtes, ça a été pire. En tout, 20 veaux sont morts. Et la semaine dernière, 7 de plus. Ils ne veulent plus téter, et ils se laissent mourir. J'essaie de rester auprès d'eux pour les aider, et je les veille jusqu'à minuit dans l'étable, mais ils sont faibles, ils se mettent à tousser, à avoir des diarrhées. J'ai eu aussi des avortements. En tout, 7 sont mort nés. Alors je rachète des vaches pour tenter de sauver mon exploitation. Elles arrivent en pleine forme, et puis elles perdent peu à peu du poids. J'ai fait venir un spécialiste, il a testé l'électricité qui circule dans le bâtiment. Il y a 12 volts sur les piquets. Normalement, ce devrait être 0,5 volts....

C'est sûr, avec toutes les nappes d'eau qu'il y a dans le coin, et le ruisseau pas loin, comment voulez-vous que toutes ces installations électriques ne nous causent pas de mal.

Je regarde mes bêtes, ça me désole de les voir comme ça. Elles ont en permanence le poil piqué, ; c'est-à-dire qu'il est dressé sur leur tête au lieu d'être lisse...et puis je pense qu'il y a pire encore et ça nous attend tous. Je ne sais pas ce qu'ils mettent dans ces machines, mais depuis qu'elles sont là je n'ai pratiquement plus de naissances de mâles. Que des femelles. Si ça perturbe à ce point les naissances, ça veut dire qu'à terme il n'y aura plus aucune vie là en dessous. Aujourd'hui j'essaie de trouver une autre stabulation pour préserver ma santé et celle de mes bêtes. Mais franchement, est-ce à moi de partir ? On nous pourrit la vie, on nous chasse, et ensuite on ira proposer du lait venu de l'étranger aux consommateurs français qui pensent que tout ça c'est écolo. C'est l'écologie, ça, de faire crever les bêtes et de fermer les yeux sur ce qu'il se passe réellement ?

Bientôt, je n'aurai plus rien à perdre, car j'aurai tout perdu. Je ne vais pas pouvoir tenir longtemps comme ça, à la longue, je vais mettre la clef sous la porte. Mais au moins je ne me serai pas tu. On est en train de détruire des régions entières, et si nos vaches sont malades, si elles avortent, si elles ne mettent pas de mâles au monde, si les veaux meurent, ça je peux vous le dire, nous aussi, les humains, nous allons avoir des problèmes. Je ne suis pas un scientifique, mais mon travail et mes bêtes je les connais, et je peux vous dire que ce n'est pas normal....

Des vaches folles dans le Morbihan : un agriculteur condamné au silence – Février 2020 <u>Témoignage de Jean François Letrionnaire, agriculteur dans le Morbihan (56)</u>

Je m'appelle Jean-François Letrionnaire et j'ai osé parler. Je vis dans le Morbihan depuis toujours, et je travaille sur notre exploitation familiale depuis 25 ans. Pendant toutes ces années, j'ai pris au total 3 semaines de vacances. La ferme, mes animaux, c'est toute ma vie. Et pourtant aujourd'hui je dors dans ma voiture. J'ai tout perdu, et, comme je n'ai vraiment plus rien à perdre, je veux bien parler pour faire entendre la voix de tous les agriculteurs qu'on condamne au silence. C'est ce qui m'est arrivé. Voici mon histoire.

Dans l'élevage, on peut dire que j'ai vraiment eu de belles années. 1999 a été la meilleure. J'élevais des vaches de race Holstein, et j'ai été primé deux fois au salon de l'agriculture, en 95, et 99. J'ai reçu également d'autres prix régionaux. Bref, qu'on ne vienne pas me dire que je ne savais pas m'occuper de mes bêtes. Et puis, peu à peu, j'ai basculé en enfer. Tout a commencé en 2014-2015. Dans le Nord du département, je ne savais pas qu'on était en train de construire des parcs éoliens à tout va. Je ne pouvais pas le savoir, puisque je ne les voyais pas ! Plus de 150 machines ont été peu à peu mises en route. Et moi, j'ai vu mon troupeau dépérir. Ma production de lait s'est mise à baisser sans raison. J'ai reçu la visite de l'inspection sanitaire, la DDPP, qui m'a reproché de sous alimenter mes bêtes. On m'a demandé de me remettre en question, on a commencé à me soupçonner de maltraitance animale.

J'ai alors essayé de chercher ce que je faisais de mal, j'ai revu les rations de nourriture, j'ai fait analyser l'eau. Mais rien n'y faisait. Mes vaches semblaient atteintes par une sorte de folie. Impossible de les faire rentrer dans la stabulation. Et lorsque je leur ouvrais les portes, elles se précipitaient au dehors avec une telle violence qu'elles se montaient les unes sur les autres en s'écrasant, comme si une force invisible les avait poussées au dehors. Le soir, je ne pouvais pas les traire à l'heure habituelle. Impossible ! Vers 18 ou 19 heures, elles étaient comme folles. Je devais accomplir mon travail à 11 heures du soir, ou à minuit. Est-ce que ça correspondait à un pic de production électrique ? Est-ce que ça passait par le sol et les failles d'eau, ou par les airs ? Je ne sais pas. Ce que je sais c'est que certaines génisses se jetaient sur les parois des mangeoires. J'ai même retrouvé des veaux avec les pattes coincées dans le métal, comme s'ils s'étaient débattus sans raison apparente avant de mourir.

En 2018, j'ai perdu 6 vaches en un seul week-end. Alors j'ai fait venir chez moi plusieurs spécialistes des champs électromagnétiques. Ils m'ont tous répondu la même chose : « les ondes viennent de là-bas, c'est plus au Nord, tous ces parcs éoliens ». J'ai trouvé cela curieux, puisque c'est loin, et pourtant, lorsque je quitte ma ferme le matin pour aller boire un petit café et acheter le journal, je me suis rendu compte que je n'entendais plus ce bourdonnement permanent dans ma tête, une sorte de bruit sourd dans mon cerveau. Comme mes bêtes, j'ai l'impression d'être une pile électrique qui se charge et qui se décharge lorsque je m'éloigne de ma ferme.

Les inspecteurs de la DDPP sont revenus, et j'ai commencé à leur en parler de mes soupçons et des spécialistes que j'avais consultés. Et là, ça s'est très mal passé. Non seulement ils ne m'ont pas écouté; mais ils m'ont fait placer en garde à vue pour maltraitance animale. On a saisi chez moi 47 de mes vaches. Ils m'ont fait payer la pension des animaux enlevés : 12000 euros. Et ils m'ont ordonné de payer une amende de 5300 euros. Quand ils ont revendu mes bêtes, je n'ai bien entendu rien touché.

Alors j'ai tout fait pour que mes vaches aillent mieux, elles étaient en plein air en permanence, bien nourries, mais le mal était toujours là, et je ne pouvais pas empêcher cette mort lente de mon troupeau.

Le 15 mars 2019, ils sont revenus. Et cette fois ils ont pris la totalité de mon bétail. 160 vaches. Motif: maltraitance, et cette fois on m'a dit: » vous les nourrissez trop ». J'ai dû payer 90 000 euros de pension, et une amende. IL me restait ...mes yeux pour pleurer. Bien entendu, les animaux ont été vendus et je n'ai rien touché pour cette vente. Et comme la fois précédente, je suis resté toute une journée en garde à vue. On n'a rien écouté de ce que j'avais à dire sur les ondes, les champs électromagnétiques, le fait que chacun des aérogénérateurs contient un aimant permanent de plus de 600 kg, pour faire tourner les pales...Je suis resté très calme, mais

ils n'ont rien écouté. J'ai refusé de signer le procès-verbal, qui était un tissu de mensonge. Non, je n'ai pas maltraité mes bêtes. Et mon travail je l'aime.

Aujourd'hui je suis placé en liquidation judiciaire.

Les juges qui m'ont accusé de tout cela sauront un jour qu'ils ont fait une belle erreur. Parce que peu à peu, tout cela va se savoir. Vous qui vivez dans les villes, vous ne vous sentez sans doute pas concernés. Mais nous, les agriculteurs, nous voyons bien qu'il y a un problème, et qu'on n'a pas vraiment intérêt à ce que ça se sache. Plantez des éoliennes partout dans les campagnes, ajoutez-y la 5 G, et vous n'aurez plus rien à manger, c'est moi qui vous le dis. Avec toutes ces ondes, on touche au vivant en profondeur, et quand le scandale éclatera, ce sera trop tard pour vos enfants.

Mes vaches dorment le cul en l'air et ma boussole indique 3 Nords différents - Février 2020 Témoignage de Stéphane Le Béchec, Allineuc, Bretagne. (Côtes d'Armor)

Je m'appelle Stéphane le Béchec, et quand on me demande si je suis éleveur ou agriculteur, je réponds : « Ni l'un ni l'autre, je suis paysan. Je suis celui qui aime son pays, sa terre, et son métier». Et devenir paysan, pour moi, ça a toujours été un rêve de gosse. Autrefois j'étais menuisier charpentier, artisan du bois. J'ai parcouru la France pour construire des maisons, j'ai même participé à la restauration de l'Olympia en 95, c'est vous dire si on est loin des champs et des élevages. Alors, lorsque je me suis établi en tant que paysan, il y a 4 ans, j'entendais bien travailler comme le faisaient les anciens, je voulais un élevage en pleine nature, sans pesticides et engrais chimiques, avec le veau sous la mère, comme il y a 50 ans.

Bien sûr, quand j'ai racheté la ferme, on ne m'avait pas dit qu'il y aurait des problèmes. J'étais un peu comme Jean de Florette qui débarque et qui cherche sa source...sauf que...les problèmes ne sont pas venus de la source, ils sont venus des infrasons, de l'électricité et des ondes. Oh ! il ne m'a pas fallu longtemps pour m'apercevoir qu'il y avait un énorme souci, d'une gravité...planétaire...

J'ai démarré en 2016 : le premier janvier, j'appelais déjà le vétérinaire, et le 3 janvier une de mes vaches mourait. Caillot de sang dans l'intestin...voilà ce qu'on m'a dit. Plus tard, j'allais m'apercevoir que cette date du 1er janvier était loin d'être le fruit du hasard...Mais à ce moment-là j'ai seulement pensé « courage, tu débutes, ça peut arriver ».

Sauf que... j'ai très vite compris que ça ne venait pas de moi. J'en ai eu rapidement la preuve, puisque lorsque j'achetais une bête qui fournissait 35 litres de lait, dès le surlendemain, elle ne donnait plus que 25 litres. Et puis c'était toujours le même scénario : elle ne buvait pas assez et elle dépérissait... Un jour, je venais d'acquérir une vache, elle s'est couchée à peine descendue du camion, et elle ne s'est plus jamais relevée. Elle était comme paralysée par le sol.

Alors j'ai commencé à faire des recherches, j'ai fait analyser mon fourrage ...mais rien d'anormal. De toute façon, ça ne pouvait pas venir de la nourriture, puisque j'avais des troupeaux dans quatre champs différents, et au même moment, certaines mouraient d'un coup. C'était donc lié à une zone géographique précise, et non à ce que je leur donnais à manger.

Et puis au mois de mai tout s'est accéléré. On venait de passer à la 4G dans le secteur et j'ai observé que mon troupeau se comportait de plus en plus bizarrement. Une vache, ça dort toujours la tête au Nord. Pas besoin d'avoir 20 ans d'expérience pour le savoir. Les miennes dorment la tête au Sud, à l'Ouest, à l'Est...incompréhensible...pour en avoir le cœur net j'ai placé dans mon étable 3 boussoles différentes : pas une ne m'indique le même Nord. 3 Nords différents pour un même lieu!

Si la boussole est folle, la vache l'est encore plus. Dans les prés, je les regarde s'allonger, elles se couchent avec le cul en l'air, dans le sens de la pente. Vous ne verrez jamais une vache en bonne

santé dans une position pareille, c'est un animal qui sait ce qui est naturellement bon pour son transit!

Et leur folie ne s'arrête pas là : lorsque j'étale du fourrage dans le champ, mes bêtes mangent tranquillement jusqu'à une certaine zone, et là soudain elles s'arrêtent, comme frappées par une barrière invisible. Et puis, une à une, elles dépérissent et refusent de boire.

Bien entendu, j'ai fait venir le véto, et on m'a dit tour à tour « vous les nourrissez trop », puis « vous ne les nourrissez pas assez ».....mais de toute façon, dans mon troupeau, j'ai des vaches trop maigres et des vaches trop grosses, sur un même pré. Toutes ont le poil hérissé. Toutes ont des problèmes dans leur sang. Certaines crèvent d'hémorragie en plein champs et le sang pisse par les mamelles.

Alors j'ai fait venir des géobiologues, et ils ont constaté que ma ferme est totalement cernée. Pour que vous compreniez mieux, j'ai réalisé un petit croquis. Imaginez une horloge. Ma ferme est au centre. A midi, c'est le Nord...celui que mes vaches ont perdu...à 14 h, il y a une antenne relais, à 16 heures, un poste de distribution électrique, à 18 heures et à midi, deux lignes électriques de 20 000 volts qui traversent cette horloge de part en part, à 20 heures, une autre antenne relai, à 10 heures, un autre poste de distribution électrique, et à 11 heures, un parc éolien et des aimants gros comme une locomotive dans chaque machine...

J'ai poursuivi mes observations et j'ai constaté que la mort de mes vaches correspond pile poil aux pics de consommations électriques, et aux compteurs heures creuses heures pleines. J'ai pris des notes, et non, je ne suis pas fou : mes animaux sont branchés sur le monde moderne...Plus étonnant encore : ils meurent toujours le week-end...et oui, le week-end les gens ne sont pas au boulot, ils sont chez eux, ils se regardent tranquillou un petit film en streaming, ils téléphonent, ils font tourner une machine, et hop, dans mon sol, dans la terre, je mesure 1 volt 100 en courant continu ...et je peux vous dire qu'au-dessus de 40 millivolts, aucune vache ne boit, aucune ne survit à long terme...

Le pire, c'est pendant les vacances scolaires. Du 20 décembre au 6 janvier 2020, c'est le moment des fêtes. On se retrouve autour d'un bon dîner, on s'envoie des selfies et on allume le four...pendant ce temps, mes vaches ne se sont pas couchées une seule fois. Un autre exemple ? Le 26 décembre 2016 j'en ai perdu 4. Le 2 janvier 2017, j'en ai perdu encore 2. Six en deux jours. Bien entendu, je ne suis pas resté les bras croisés. J'ai convoqué tout le monde. Les services vétérinaires, la laiterie, j'ai mis tous ces spécialistes autour d'une table pour en discuter. Sauf que...on a estimé qu'il n'y avait pas de sujet de débat. Le bétail crève mais il n'y a rien à discuter. Pourquoi ? Tout simplement parce que le mal dont souffre mes vaches n'existe pas. Un peu comme si en 1950 vous aviez affirmé vous-même devant des spécialistes que vous avez un cancer à cause de l'amiante. Le juge qui vous écoute enlève ses lunettes, lève les sourcils, et vous dit que vous pouvez déposer toutes les plaintes que vous voulez, elles seront classées sans suite, puisque vous dénoncez quelque chose qui ...n'existe pas. Et bien entendu, on m'a menacé de me saisir mon troupeau pour maltraitance animale...

Aujourd'hui je regarde le noyer centenaire qui pousse à côté de ma ferme. IL meurt, et les sapins autour végètent. Au pied du vieux noyer, un professionnel a mesuré du 60 hertz. En France, la lumière, c'est du 50 hertz, et là, on est carrément au-dessus....faites pousser vos plantes vertes au milieu d'un champs d'ampoules allumées et vous m'en direz des nouvelles.

Aujourd'hui j'observe la nature : la rivière, les flaques, les fleurs, et je ne vois ni grenouilles, ni escargots, ni têtards, ni abeilles, mes vaches sont en hypothermie, et mes génisses sont stériles. J'ai des vertiges, j'ai froid en plein été, des acouphènes, des nausées, les bras qui picotent en permanence. Le vivant se meurt mais en ville on ne le voit pas...

C'est un désastre, mais il n'existe pas. Au Nord, on va planter prochainement d'autres éoliennes. Et la 5G arrive. Tout cela va passer par le sol, par les failles d'eau, par les lignes électriques...et s'abattre sur ma ferme.

Pourtant, je ne regrette pas le choix que j'ai fait devenir paysan. J'ai toujours su que j'aimais la terre. Si je parle aujourd'hui, si je parle demain, et demain encore, je sais que je peux aider. Et c'est ce que je veux faire à présent. Parler, continuer à observer, pour qu'enfin le vivant ne soit plus étouffé par le monde du business.

Les abeilles victimes des éoliennes – Mars 2020

Je m'appelle Daniel Dutour et je suis apiculteur en Normandie depuis 20 ans. J'ai suffisamment d'expérience et de ruches pour avoir un œil critique sur ce qu'il se passe actuellement.

Je tiens aujourd'hui à témoigner, même si je sais que nous avons rarement le dernier mot : nous, les petits exploitants, « petits terriens » comme je nous appelle. La plupart du temps, tous les moyens sont bons pour nous faire taire.

Voici ce que j'ai constaté sur mon exploitation.

Début juin 2019, cinq éoliennes de 145 mètres de haut ont été mises en route autour de chez moi, à une distance de 700 mètres de mes ruches.

Habituellement, la vieille reine est poussée par les abeilles et l'essaim forme une boule compacte à quelques mètres de la ruche. Cet été là, l'essaimage ne s'est pas du tout passé normalement après la mise en route des éoliennes : la moitié des insectes de la ruche a bien essaimé, mais elles ne se sont pas regroupées, elles étaient comme déboussolées, c'était comme si vous aviez donné un coup de pied dans l'essaim. Les abeilles se sont retrouvées posées un peu partout dans ma cour et dans notre haie, sans parvenir à créer un nouvel essaim.

Il faut savoir que les abeilles ont une façon de communiquer bien à elles : elles se parlent entre elles notamment par les vibrations et des infrasons imperceptibles pour nous, entre 0 et 500 HZ. Ce mode de communication est très important notamment entre les ouvrières et la reine. Mais lorsque des éoliennes de plus de 100 mètres de haut se mettent à tourner, ces aérogénérateurs émettent des infrasons de mêmes fréquences et les abeilles ne peuvent plus communiquer... Alors, que fait-on ?

Je rappelle que les abeilles sont cruciales pour la survie de l'humanité et qu'elles sont déjà mises à mal par bon nombre de polluants. Mais si on ajoute à cela des aérogénérateurs partout dans les campagnes, il n'y aura bientôt plus d'apiculteurs...ni d'abeilles...

Personnellement, en tant que « petit terrien », je n'ai qu'une seule chose à dire aux industriels de l'agriculture et des campagnes : arrêtons le massacre. Lorsque de belles études prouveront que nous avions raison, il sera trop tard.

Confinée au pied des éoliennes : la double peine - Mars 2020 <u>Témoignage de Sophie Peyron</u>

Je m'appelle Sophie Peyron, et j'habite en Thiérache, dans l'Aisne. C'était une région paisible où il faisait bon vivre, avant l'apparition des aérogénérateurs. Il en pousse actuellement des centaines autour des habitations, et nos campagnes sont transformées en zones industrielles Aujourd'hui, comme tous les Français, je suis assignée à résidence. Comme tous les français, je ne peux plus sortir, je ne peux pas m'enfuir... Et bien entendu je respecte ce confinement à la lettre, pour nos soignants et pour faire barrière à ce maudit virus.

Sauf que ...depuis l'installation des éoliennes tout autour de ma maison, j'ai commencé à ressentir des migraines, et des bourdonnements permanents dans les oreilles. Je me suis mise à avoir également des douleurs sur le poumon droit, dès qu'il y avait du vent. Je suis allée faire un scanner. Le radiologue m'a dit que j'avais une inflammation permanente. Loin de chez moi, loin des éoliennes, l'inflammation disparait. Elle réapparaît dès que je reviens et dès que les aérogénérateurs se mettent à tourner. En fonction de mon état de santé je peux vous dire sans regarder par la fenêtre si les machines sont en route ou pas !

Bien entendu, les nuits sont devenues infernales. Avant le confinement, j'avais donc pris l'habitude de fuir de chez moi en cas de vent. Je partais à 20 km, je dormais dans ma voiture pour soulager mon corps, ou j'allais parfois dormir chez ma mère, à 25 kms de là, pour avoir au moins des nuits paisibles..

Plus je roulais, plus je m'éloignais et plus la douleur s'estompait.

Mais nous voilà confinés en enfer. Je suis obligée de subir les infrasons nuit et jour. Je n'en peux plus de lutter contre ces ondes basse fréquence qui me détruisent.

La seule façon que j'ai trouvée pour me protéger un peu, c'est de me réfugier dans la cave avec mon chien. J'y ai monté une toile de tente pour avoir un peu moins froid. La maison est ancienne, et la cave humide, glacée.

Pourquoi suis-je condamnée à dormir dans un cachot ? Quelle faute ai-je commise pour devoir endurer une peine aussi terrible ?

J'ai cherché à joindre un acousticien de l'ARS mais il m'a dit qu'il ne pouvait rien pour moi, ni pour les autres habitants de nos villages qui vivent la même souffrance que moi. Il est habilité pour tester les sons audibles, mais pas ceux qui ne s'entendent pas. Mon mal est donc invisible et inexistant aux yeux de la loi. Pourtant, dans les usines, une loi protège la santé des ouvriers contre les infrasons. Mais nous qui vivons à demeure au pied des machines, personne ne nous entend.

Les Géobiologues :

Nous sommes en contact avec des géobiologues qui sont tous formels : il ne peut pas y avoir d'autres sites éoliens sur notre secteur, les facteurs de risques sot trop importants compte tenu du contexte sanitaire.

Nous sommes, de plus, surpris de ne pas voir dans le dossier de VOLOREM les conclusions des géobiologues intervenus en 2016 et 2017 sur le site.

Il est indispensable d'avoir accès au contrat pour savoir quelles ont été les questions de VALOREM posées aux géobiologues et les réponses de ceux-ci.

D'autres sujets qui posent question...

Danger projection de débris :

Dans un tableau du projet VALOREM, il est mentionné que pour les voies de circulations, les débris peuvent être projetés à 200 mètres, or au moins 2 éoliennes sont à 60 mètres des routes.

Devrait être pris en compte «une canalisation de gaz nécessitant un recul de 183 m pour l'implantation d'éolienne », or a priori, Sur le plan et tableau le risque d'explosion est évalué jusqu'à 200 m.

Devrait être pris en compte également : « Des secteurs situés à moins de 500 m de zone urbanisables à destination d'habitation à éviter pour l'implantation d'éoliennes »

Le hameau les Landes se trouve à 550 m et Chatton ainsi que la Mulonnière se trouvent à 590 m, certes dans la zone à moins de 500 m, mais les risques demeurent tout aussi élevés.

Cout de démantèlement

La loi prévoit un coup de démantèlement par l'exploitant de 50 000 €.

Ce coût est sous-estimé, Le cout réel de démentiellement est d'environ 400 000 €.

Le surcoût est toujours à la charge du propriétaire du terrain ou de la commune.

Avis de l'armée de l'air consultée en 2013 :

Extrait:

- « Du point de vue des servitudes radioélectriques, une partie de votre projet se situe dans les 20
- 30 km du radar Défense de Corcoué-sur-Logne (...), soit en zone de coordination à partir de l'altitude de 87 mètres NGF.
- (....) En effet, un nombre trop important d'éoliennes dans le même secteur angulaire du radar serait de nature à augmenter les perturbations induites sur celui-ci (...).

En cas de construction, compte tenu de la hauteur totale hors sol des éoliennes, un balisage "diurne et nocturne" devra être mis en place conformément à la règlementation en vigueur. En conséquence, je vous invite à consulter la direction de la sécurité de l'aviation civile Ouest située à Bouguenais (44) afin de prendre connaissance de la technique de balisage appropriée à votre projet.

Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.

Cet avis n'était que consultatif et ne valait pas autorisation. Y a-t-il aujourd'hui un avis favorable de l'armée ?

L'immobilier

Ce projet aura un impact négatif sur la valeur immobilière des habitations à proximité.

Suite à une étude de la mairie de Saint Mars de Coutais, le constat a été identique : « (1) Le dossier ne fait pas mention de l'indemnisation des propriétaires situés à proximité immédiate du périmètre d'implantation des éoliennes (500-1000 mètres), en effet, ce parc est de nature à dévaloriser la valeur foncière des immeubles. »

Plan de Raccordement électrique :

Aucune information n'est donnée sur le lieu de passage des câbles enterrés de chaque éolienne et entre chacune des éoliennes et le trajet au futur raccordement.

Manque de transparence de l'enquête publique :

Le 16 juillet dernier, nous vous interrogions par mail, sur le fait que les avis de l'enquête publique ne soient pas rendus publiques.

Votre réponse : « Les observations adressées par voie informatique à l'adresse dédiée pour cela ne sont pas consultables sur internet, puisque je suis la seule personne habilitée à recevoir et consulter ces mails.

Ces observations sont toutefois consultables dans le registre d'enquête de la mairie, au même titre que les observations annotées directement sur le registre et les courriers adressés en mairie. Les mails reçus sur l'adresse dédiée figurent donc dans une chemise spécifique insérée dans le

registre. Pour information, 5 mails ont été reçus jusqu'à présent. »

Il fallait donc se déplacer en mairie, sans avoir la certitude que tous les avis, qui ne sont pas imprimés en temps réel, soit disponibles.

Ces avis sont, depuis ce week end, consultables.

Pour conclure....

Monsieur le Maire de Rouans, lorsqu'il nous avait reçu en mairie, nous avait confié que son programme concernant le site éolien, consistait à garantir aux rouansais et rouansaises, une fois les éoliennes en place, un suivi de la santé humaine, des nuisances sonores, mais rien n'a été prévu pour contrôler les champs électromagnétiques.

Une fois le site éolien en place... il sera trop tard. Ce site ne doit pas voir le jour, c'est aujourd'hui une nécessité et de votre responsabilité de prévenir et d'assurer la santé de la population.

Depuis 2015, il ne se passe pas 6 mois sans qu'un enfant ne déclare un cancer sur notre territoire.

Il n'est pas question de dire que l'éolien déclenche à lui seul des cancers chez les enfants, mais il est important de le prendre en compte comme un facteur de risque supplémentaire réel dans ce cumul d'expositions qui fragilise la santé de nos enfants.

Certaines communes ont pris conscience de l'urgence, le conseil municipal d'une commune voisine, Saint Mars de coutais a émis le 09 juillet un avis défavorable au projet de parc éolien de Rouans, certaines de leurs constatations sont identiques. D'autres communes suivent cette tendance.

En connaissance de quoi, nous vous alertons et avertissons fortement, votre responsabilité est en jeu. Nous vous demandons impérativement l'application du principe de précaution qui aurait déjà pu antérieurement être appliqué et mis en œuvre.

Vous l'avez compris, nous sommes déterminés, la santé de nos enfants est notre priorité.

Nous vous prions, de recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur, nos considérations distinguées et respectueuses.

Le Collectif Stop aux Cancers de nos Enfants.

Julie Leblond 3 rue de Bellevue 44710 port saint père

A Monsieur le commissaire enquêteur.

Objet : Demande d'arrêt du site éolien de ROUANS

Monsieur le commissaire enquêteur,

D'un point de vue personnel :

XXXXX

XXXXX

XXXXX

<u>Je soutiens le collectif STOP AUX CANCERS DE NOS ENFANTS :</u>



Tous les documents illustrant nos propos ont été envoyés au maire de Rouans, déposés en mairie en dossier papier et envoyés par mail au commissaire enquêteur par le collectif.

Pourquoi ne sommes-nous pas en accord avec l'implantation d'autres éoliennes sur le Pays de Retz ?

En aucun cas il ne s'agit d'être des anti-éoliens, cependant, sur notre secteur, il y a concomitance de facteurs (dont les éoliennes) qui dégradent fortement la santé et favorisent les cancers pédiatriques.

Les champs électromagnétiques et radon :

Dans un article d'Ouest France sorti le 9 février 2020, Jean-Yves Grandidier, patron du groupe français Valorem, indique que les maladies signalées « se manifestent surtout sur un sol granitique".

Là où sont implantées les éoliennes sur tout notre secteur, le sol est incontestablement granitique.

Il est à noter que notre territoire est situé sur des failles. Nous avons d'ailleurs régulièrement des mouvements de la terre, accentués par de nombreuses carrières situées à proximité immédiate du projet de site éolien.

Ce sol fissuré et fracturé est en zone fortement humide. Les problèmes de conduction électrique et des champs magnétiques générés dans les sols sont quasi constants et provoquent des phénomènes vibratoires importants aptes à provoquer des problèmes sanitaires déjà évoqués et des remontées de radon. Pour rappel, nous sommes en zone 3, seuil maximum de remontée de radon. Il n'est d'ailleurs mentionné, à aucun moment, la présence de radon sur le projet du site éolien.

Les forages effectués lors des fondations fissurent d'autant les sols, ce qui peut avoir pour conséquence de modifier et perturber les passages d'eau et nappes phréatiques. Le passage des câbles électriques haute tension, enterrés dans ces sols, avec failles humides, sont de ce fait extrêmement conducteurs des champs électromagnétiques.

Les champs électromagnétiques sont reconnus par le Centre International de Recherche contre le Cancer (CIRC appartenant à l'OMS) comme facteurs de risques de leucémies pédiatriques dès lors qu'ils sont situés entre 0,2 et 0,4 micro tesla.

Dans son dernier rapport d'avril 2019 *(Cf Avis de l'ANSES saisine n° 2013-SA-0038)*, Il est indiqué que :

- « d'après l'ensemble des données disponibles sur les effets sanitaires de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences, les travaux d'expertise collective permettent de conclure à un effet possible de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences sur la leucémie infantile, même si les études publiées après 2010 retrouvent moins fréquemment ce lien » (page 6/15 document 2);
- « l'association entre l'exposition aux basses fréquences et l'apparition de leucémies infantiles a été mise en évidence dans des études épidémiologiques ayant estimé l'exposition aux champs électromagnétiques par la distance aux lignes » (page 10/15 document 2).

Les infrasons:

Nous vous signalons que les éoliennes, en plus des ondes électromagnétiques, génèrent des infrasons inaudibles à une distance pouvant aller jusqu'à 20kms.

Qu'est-il prévu pour les conséquences sanitaires liées aux infrasons ?

Ont-ils été pris en compte ?

Cas concrets et témoignages

Site éolien des 4 seigneurs :

Nous tenons à rappeler les difficultés rencontrées par Mme Bouvet et M. Potiron sur leurs exploitations de Nozay et Puceul au nord de notre département. Les conséquences de l'éolien sur la qualité et quantité de lait produite, sur la santé de leur cheptel et sur leur propre santé sont connues de tous, notamment de notre préfet de Loire-Atlantique et de nombreux députés.

Pour rappel, il est envisagé un arrêt de ce parc éolien. Cet arrêt permettra d'affirmer et confirmer les conséquences sur la santé animale et humaine (déjà démontrées par un arrêt antérieur suite à une panne générale sur le site éolien).

Ce sol autour de Nozay, où se situe ce site éolien des 4 seigneurs, est également granitique, avec des failles humides.

Les cas de cancers pédiatriques recensés ont débuté en 2015, soit très peu de temps après l'implantation du premier site éolien et sa mise en service sur Ste Pazanne.

<u>Témoignages recueillis par Sioux Berger :</u>

« Quand les éoliennes cessent de fonctionner, nos vaches vont bien » <u>Témoignage de Ludovic Ossedat, agriculteur dans l'Allier</u>

Je m'appelle Ludovic Ossedat, et je suis agriculteur à La Prugne, dans l'Allier. Je suis installé en GAEC avec mon frère dans la ferme familiale. Avant nous, mon père et mon grand-père s'occupaient de l'exploitation. A Mousserin, notre hameau, nous n'avons jamais eu de problème avec la santé de nos vaches, jusqu'à l'arrivée du parc éolien, il y a une dizaine d'années : 8 aérogénérateurs, le plus proche à 540 mètres. Depuis, lorsque leurs machines fonctionnent et qu'il y a du vent, nos vaches ne vont pas bien et notre lait n'est plus de bonne qualité. Nous avons des contrôles vétérinaires 3 ou 4 fois dans le mois, et c'est sans appel...quand il y a du vent...notre lait ne vaut plus rien.... Ce sont nos vaches laitières qui sont le plus impactées, car elles restent autour de la ferme, pour la traite. Les autres, surtout l'été, partent pour l'estive dans de petites parcelles que nous possédons loin du parc, et elles vont beaucoup mieux.

Moi, je n'ai rien à cacher : je dis simplement ce que je vois et ce que je constate. Mais ça n'a pas l'air d'être le cas de tout le monde

Le plus étrange, dans cette affaire, c'est quand même l'attitude du promoteur éolien. Il y a quelques années, on a protesté parce que le bruit des éoliennes est infernal. Pour dormir, bon courage, c'est l'enfer. Alors les promoteurs ont envoyé une société indépendante pour faire des mesures sur le bruit. Ils ont bien insisté pour nous expliquer que c'était une boîte indépendante qui allait mesurer les décibels. D'ailleurs, ceux qui sont venus poser les micros ont bien confirmé, les vendeurs d'éoliennes sont leurs meilleurs clients. Jusque-là, tout avait l'air très clean... sauf que...Pendant les 3 semaines où les micros sont restés posés, eh bien les aérogénérateurs sont bizarrement restés à l'arrêt. Toutes les éoliennes étaient immobiles, on avait appuyé sur la touche off...donc, bien sûr, pas un bruit....et bien entendu, la fameuse société indépendante a conclu qu'il n'y avait aucun problème...et, pendant tout le temps de cette expérience, nos vaches se portaient brusquement beaucoup mieux, et notre lait était au top de sa qualité....étrange, pas vrai ?

Eoliennes : les nouvelles vaches folles – Janvier 2020 Témoignage de Philippe Marchandier Mazinghien (59)

Je m'appelle Philippe Marchandier, et je suis éleveur et agriculteur. Je cultive du blé, du maïs, et j'élève des vaches allaitantes. Je me suis installé en 1990, et tout allait bien jusqu'à la construction de la ligne à haute tension à proximité de mon étable, en 94. Ma production de lait a baissé, puis ça s'est stabilisé. Pour l'installation de la ligne, on ne nous avait pas demandé notre

avis, et pour les éoliennes non plus. Elles sont sorties de terre il y a peu, comme ça, sans qu'on nous en informe. Il y en a 5 en tout, dont une à 800 mètres de ma stabulation. Et depuis, mon troupeau est décimé. Dès qu'ils ont mis en route ces foutus aérogénérateurs ça a été la catastrophe. D'Avril à Août, j'ai perdu 50 000 litres de lait par rapport à ma production d'avant. Et en septembre, quand j'ai commencé à rentrer les bêtes, ça a été pire. En tout, 20 veaux sont morts. Et la semaine dernière, 7 de plus. Ils ne veulent plus téter, et ils se laissent mourir. J'essaie de rester auprès d'eux pour les aider, et je les veille jusqu'à minuit dans l'étable, mais ils sont faibles, ils se mettent à tousser, à avoir des diarrhées. J'ai eu aussi des avortements. En tout, 7 sont mort nés. Alors je rachète des vaches pour tenter de sauver mon exploitation. Elles arrivent en pleine forme, et puis elles perdent peu à peu du poids. J'ai fait venir un spécialiste, il a testé l'électricité qui circule dans le bâtiment. Il y a 12 volts sur les piquets. Normalement, ce devrait être 0,5 volts....

C'est sûr, avec toutes les nappes d'eau qu'il y a dans le coin, et le ruisseau pas loin, comment voulez-vous que toutes ces installations électriques ne nous causent pas de mal.

Je regarde mes bêtes, ça me désole de les voir comme ça. Elles ont en permanence le poil piqué, ; c'est-à-dire qu'il est dressé sur leur tête au lieu d'être lisse...et puis je pense qu'il y a pire encore et ça nous attend tous. Je ne sais pas ce qu'ils mettent dans ces machines, mais depuis qu'elles sont là je n'ai pratiquement plus de naissances de mâles. Que des femelles. Si ça perturbe à ce point les naissances, ça veut dire qu'à terme il n'y aura plus aucune vie là en dessous. Aujourd'hui j'essaie de trouver une autre stabulation pour préserver ma santé et celle de mes bêtes. Mais franchement, est-ce à moi de partir ? On nous pourrit la vie, on nous chasse, et ensuite on ira proposer du lait venu de l'étranger aux consommateurs français qui pensent que tout ça c'est écolo. C'est l'écologie, ça, de faire crever les bêtes et de fermer les yeux sur ce qu'il se passe réellement ?

Bientôt, je n'aurai plus rien à perdre, car j'aurai tout perdu. Je ne vais pas pouvoir tenir longtemps comme ça, à la longue, je vais mettre la clef sous la porte. Mais au moins je ne me serai pas tu. On est en train de détruire des régions entières, et si nos vaches sont malades, si elles avortent, si elles ne mettent pas de mâles au monde, si les veaux meurent, ça je peux vous le dire, nous aussi, les humains, nous allons avoir des problèmes. Je ne suis pas un scientifique, mais mon travail et mes bêtes je les connais, et je peux vous dire que ce n'est pas normal....

Des vaches folles dans le Morbihan : un agriculteur condamné au silence – Février 2020 <u>Témoignage de Jean François Letrionnaire, agriculteur dans le Morbihan (56)</u>

Je m'appelle Jean-François Letrionnaire et j'ai osé parler. Je vis dans le Morbihan depuis toujours, et je travaille sur notre exploitation familiale depuis 25 ans. Pendant toutes ces années, j'ai pris au total 3 semaines de vacances. La ferme, mes animaux, c'est toute ma vie. Et pourtant aujourd'hui je dors dans ma voiture. J'ai tout perdu, et, comme je n'ai vraiment plus rien à perdre, je veux bien parler pour faire entendre la voix de tous les agriculteurs qu'on condamne au silence. C'est ce qui m'est arrivé. Voici mon histoire.

Dans l'élevage, on peut dire que j'ai vraiment eu de belles années. 1999 a été la meilleure. J'élevais des vaches de race Holstein, et j'ai été primé deux fois au salon de l'agriculture, en 95, et 99. J'ai reçu également d'autres prix régionaux. Bref, qu'on ne vienne pas me dire que je ne savais pas m'occuper de mes bêtes. Et puis, peu à peu, j'ai basculé en enfer. Tout a commencé en 2014-2015. Dans le Nord du département, je ne savais pas qu'on était en train de construire des parcs éoliens à tout va. Je ne pouvais pas le savoir, puisque je ne les voyais pas ! Plus de 150 machines

ont été peu à peu mises en route. Et moi, j'ai vu mon troupeau dépérir. Ma production de lait s'est mise à baisser sans raison. J'ai reçu la visite de l'inspection sanitaire, la DDPP, qui m'a reproché de sous alimenter mes bêtes. On m'a demandé de me remettre en question, on a commencé à me soupçonner de maltraitance animale.

J'ai alors essayé de chercher ce que je faisais de mal, j'ai revu les rations de nourriture, j'ai fait analyser l'eau. Mais rien n'y faisait. Mes vaches semblaient atteintes par une sorte de folie. Impossible de les faire rentrer dans la stabulation. Et lorsque je leur ouvrais les portes, elles se précipitaient au dehors avec une telle violence qu'elles se montaient les unes sur les autres en s'écrasant, comme si une force invisible les avait poussées au dehors. Le soir, je ne pouvais pas les traire à l'heure habituelle. Impossible ! Vers 18 ou 19 heures, elles étaient comme folles. Je devais accomplir mon travail à 11 heures du soir, ou à minuit. Est-ce que ça correspondait à un pic de production électrique ? Est-ce que ça passait par le sol et les failles d'eau, ou par les airs ? Je ne sais pas. Ce que je sais c'est que certaines génisses se jetaient sur les parois des mangeoires. J'ai même retrouvé des veaux avec les pattes coincées dans le métal, comme s'ils s'étaient débattus sans raison apparente avant de mourir.

En 2018, j'ai perdu 6 vaches en un seul week-end. Alors j'ai fait venir chez moi plusieurs spécialistes des champs électromagnétiques. Ils m'ont tous répondu la même chose : « les ondes viennent de là-bas, c'est plus au Nord, tous ces parcs éoliens ». J'ai trouvé cela curieux, puisque c'est loin, et pourtant, lorsque je quitte ma ferme le matin pour aller boire un petit café et acheter le journal, je me suis rendu compte que je n'entendais plus ce bourdonnement permanent dans ma tête, une sorte de bruit sourd dans mon cerveau. Comme mes bêtes, j'ai l'impression d'être une pile électrique qui se charge et qui se décharge lorsque je m'éloigne de ma ferme.

Les inspecteurs de la DDPP sont revenus, et j'ai commencé à leur en parler de mes soupçons et des spécialistes que j'avais consultés. Et là, ça s'est très mal passé. Non seulement ils ne m'ont pas écouté ; mais ils m'ont fait placer en garde à vue pour maltraitance animale. On a saisi chez moi 47 de mes vaches. Ils m'ont fait payer la pension des animaux enlevés : 12000 euros. Et ils m'ont ordonné de payer une amende de 5300 euros. Quand ils ont revendu mes bêtes, je n'ai bien entendu rien touché.

Alors j'ai tout fait pour que mes vaches aillent mieux, elles étaient en plein air en permanence, bien nourries, mais le mal était toujours là, et je ne pouvais pas empêcher cette mort lente de mon troupeau.

Le 15 mars 2019, ils sont revenus. Et cette fois ils ont pris la totalité de mon bétail. 160 vaches. Motif: maltraitance, et cette fois on m'a dit: » vous les nourrissez trop ». J'ai dû payer 90 000 euros de pension, et une amende. IL me restait ...mes yeux pour pleurer. Bien entendu, les animaux ont été vendus et je n'ai rien touché pour cette vente. Et comme la fois précédente, je suis resté toute une journée en garde à vue. On n'a rien écouté de ce que j'avais à dire sur les ondes, les champs électromagnétiques, le fait que chacun des aérogénérateurs contient un aimant permanent de plus de 600 kg, pour faire tourner les pales...Je suis resté très calme, mais ils n'ont rien écouté. J'ai refusé de signer le procès-verbal, qui était un tissu de mensonge. Non, je n'ai pas maltraité mes bêtes. Et mon travail je l'aime.

Aujourd'hui je suis placé en liquidation judiciaire.

Les juges qui m'ont accusé de tout cela sauront un jour qu'ils ont fait une belle erreur. Parce que peu à peu, tout cela va se savoir. Vous qui vivez dans les villes, vous ne vous sentez sans doute pas concernés. Mais nous, les agriculteurs, nous voyons bien qu'il y a un problème, et qu'on n'a pas vraiment intérêt à ce que ça se sache. Plantez des éoliennes partout dans les campagnes, ajoutez-

y la 5 G, et vous n'aurez plus rien à manger, c'est moi qui vous le dis. Avec toutes ces ondes, on touche au vivant en profondeur, et quand le scandale éclatera, ce sera trop tard pour vos enfants.

Mes vaches dorment le cul en l'air et ma boussole indique 3 Nords différents - Février 2020 <u>Témoignage de Stéphane Le Béchec, Allineuc, Bretagne. (Côtes d'Armor)</u>

Je m'appelle Stéphane le Béchec, et quand on me demande si je suis éleveur ou agriculteur, je réponds : « Ni l'un ni l'autre, je suis paysan. Je suis celui qui aime son pays, sa terre, et son métier». Et devenir paysan, pour moi, ça a toujours été un rêve de gosse. Autrefois j'étais menuisier charpentier, artisan du bois. J'ai parcouru la France pour construire des maisons, j'ai même participé à la restauration de l'Olympia en 95, c'est vous dire si on est loin des champs et des élevages. Alors, lorsque je me suis établi en tant que paysan, il y a 4 ans, j'entendais bien travailler comme le faisaient les anciens, je voulais un élevage en pleine nature, sans pesticides et engrais chimiques, avec le veau sous la mère, comme il y a 50 ans.

Bien sûr, quand j'ai racheté la ferme, on ne m'avait pas dit qu'il y aurait des problèmes. J'étais un peu comme Jean de Florette qui débarque et qui cherche sa source...sauf que...les problèmes ne sont pas venus de la source, ils sont venus des infrasons, de l'électricité et des ondes. Oh! il ne m'a pas fallu longtemps pour m'apercevoir qu'il y avait un énorme souci, d'une gravité...planétaire...

J'ai démarré en 2016 : le premier janvier, j'appelais déjà le vétérinaire, et le 3 janvier une de mes vaches mourait. Caillot de sang dans l'intestin...voilà ce qu'on m'a dit. Plus tard, j'allais m'apercevoir que cette date du 1er janvier était loin d'être le fruit du hasard...Mais à ce moment-là j'ai seulement pensé « courage, tu débutes, ça peut arriver ».

Sauf que... j'ai très vite compris que ça ne venait pas de moi. J'en ai eu rapidement la preuve, puisque lorsque j'achetais une bête qui fournissait 35 litres de lait, dès le surlendemain, elle ne donnait plus que 25 litres. Et puis c'était toujours le même scénario : elle ne buvait pas assez et elle dépérissait... Un jour, je venais d'acquérir une vache, elle s'est couchée à peine descendue du camion, et elle ne s'est plus jamais relevée. Elle était comme paralysée par le sol.

Alors j'ai commencé à faire des recherches, j'ai fait analyser mon fourrage ...mais rien d'anormal. De toute façon, ça ne pouvait pas venir de la nourriture, puisque j'avais des troupeaux dans quatre champs différents, et au même moment, certaines mouraient d'un coup. C'était donc lié à une zone géographique précise, et non à ce que je leur donnais à manger.

Et puis au mois de mai tout s'est accéléré. On venait de passer à la 4G dans le secteur et j'ai observé que mon troupeau se comportait de plus en plus bizarrement. Une vache, ça dort toujours la tête au Nord. Pas besoin d'avoir 20 ans d'expérience pour le savoir. Les miennes dorment la tête au Sud, à l'Ouest, à l'Est...incompréhensible...pour en avoir le cœur net j'ai placé dans mon étable 3 boussoles différentes : pas une ne m'indique le même Nord. 3 Nords différents pour un même lieu!

Si la boussole est folle, la vache l'est encore plus. Dans les prés, je les regarde s'allonger, elles se couchent avec le cul en l'air, dans le sens de la pente. Vous ne verrez jamais une vache en bonne santé dans une position pareille, c'est un animal qui sait ce qui est naturellement bon pour son transit!

Et leur folie ne s'arrête pas là : lorsque j'étale du fourrage dans le champ, mes bêtes mangent tranquillement jusqu'à une certaine zone, et là soudain elles s'arrêtent, comme frappées par une barrière invisible. Et puis, une à une, elles dépérissent et refusent de boire.

Bien entendu, j'ai fait venir le véto, et on m'a dit tour à tour « vous les nourrissez trop », puis « vous ne les nourrissez pas assez ».....mais de toute façon, dans mon troupeau, j'ai des vaches trop

maigres et des vaches trop grosses, sur un même pré. Toutes ont le poil hérissé. Toutes ont des problèmes dans leur sang. Certaines crèvent d'hémorragie en plein champs et le sang pisse par les mamelles.

Alors j'ai fait venir des géobiologues, et ils ont constaté que ma ferme est totalement cernée. Pour que vous compreniez mieux, j'ai réalisé un petit croquis. Imaginez une horloge. Ma ferme est au centre. A midi, c'est le Nord...celui que mes vaches ont perdu...à 14 h, il y a une antenne relais, à 16 heures, un poste de distribution électrique, à 18 heures et à midi, deux lignes électriques de 20 000 volts qui traversent cette horloge de part en part, à 20 heures, une autre antenne relai, à 10 heures, un autre poste de distribution électrique, et à 11 heures, un parc éolien et des aimants gros comme une locomotive dans chaque machine...

J'ai poursuivi mes observations et j'ai constaté que la mort de mes vaches correspond pile poil aux pics de consommations électriques, et aux compteurs heures creuses heures pleines. J'ai pris des notes, et non, je ne suis pas fou : mes animaux sont branchés sur le monde moderne...Plus étonnant encore : ils meurent toujours le week-end...et oui, le week-end les gens ne sont pas au boulot, ils sont chez eux, ils se regardent tranquillou un petit film en streaming, ils téléphonent, ils font tourner une machine, et hop, dans mon sol, dans la terre, je mesure 1 volt 100 en courant continu ...et je peux vous dire qu'au-dessus de 40 millivolts, aucune vache ne boit, aucune ne survit à long terme...

Le pire, c'est pendant les vacances scolaires. Du 20 décembre au 6 janvier 2020, c'est le moment des fêtes. On se retrouve autour d'un bon dîner, on s'envoie des selfies et on allume le four...pendant ce temps, mes vaches ne se sont pas couchées une seule fois. Un autre exemple ? Le 26 décembre 2016 j'en ai perdu 4. Le 2 janvier 2017, j'en ai perdu encore 2. Six en deux jours. Bien entendu, je ne suis pas resté les bras croisés. J'ai convoqué tout le monde. Les services vétérinaires, la laiterie, j'ai mis tous ces spécialistes autour d'une table pour en discuter. Sauf que...on a estimé qu'il n'y avait pas de sujet de débat. Le bétail crève mais il n'y a rien à discuter. Pourquoi ? Tout simplement parce que le mal dont souffre mes vaches n'existe pas. Un peu comme si en 1950 vous aviez affirmé vous-même devant des spécialistes que vous avez un cancer à cause de l'amiante. Le juge qui vous écoute enlève ses lunettes, lève les sourcils, et vous dit que vous pouvez déposer toutes les plaintes que vous voulez, elles seront classées sans suite, puisque vous dénoncez quelque chose qui ...n'existe pas. Et bien entendu, on m'a menacé de me saisir mon troupeau pour maltraitance animale...

Aujourd'hui je regarde le noyer centenaire qui pousse à côté de ma ferme. IL meurt, et les sapins autour végètent. Au pied du vieux noyer, un professionnel a mesuré du 60 hertz. En France, la lumière, c'est du 50 hertz, et là, on est carrément au-dessus....faites pousser vos plantes vertes au milieu d'un champs d'ampoules allumées et vous m'en direz des nouvelles.

Aujourd'hui j'observe la nature : la rivière, les flaques, les fleurs, et je ne vois ni grenouilles, ni escargots, ni têtards, ni abeilles, mes vaches sont en hypothermie, et mes génisses sont stériles. J'ai des vertiges, j'ai froid en plein été, des acouphènes, des nausées, les bras qui picotent en permanence. Le vivant se meurt mais en ville on ne le voit pas...

C'est un désastre, mais il n'existe pas. Au Nord, on va planter prochainement d'autres éoliennes. Et la 5G arrive. Tout cela va passer par le sol, par les failles d'eau, par les lignes électriques...et s'abattre sur ma ferme.

Pourtant, je ne regrette pas le choix que j'ai fait devenir paysan. J'ai toujours su que j'aimais la terre. Si je parle aujourd'hui, si je parle demain, et demain encore, je sais que je peux aider. Et c'est ce que je veux faire à présent. Parler, continuer à observer, pour qu'enfin le vivant ne soit plus étouffé par le monde du business.

<u>Les abeilles victimes des éoliennes – Mars 2020</u>

Je m'appelle Daniel Dutour et je suis apiculteur en Normandie depuis 20 ans. J'ai suffisamment d'expérience et de ruches pour avoir un œil critique sur ce qu'il se passe actuellement.

Je tiens aujourd'hui à témoigner, même si je sais que nous avons rarement le dernier mot : nous, les petits exploitants, « petits terriens » comme je nous appelle. La plupart du temps, tous les moyens sont bons pour nous faire taire.

Voici ce que j'ai constaté sur mon exploitation.

Début juin 2019, cinq éoliennes de 145 mètres de haut ont été mises en route autour de chez moi, à une distance de 700 mètres de mes ruches.

Habituellement, la vieille reine est poussée par les abeilles et l'essaim forme une boule compacte à quelques mètres de la ruche. Cet été là, l'essaimage ne s'est pas du tout passé normalement après la mise en route des éoliennes : la moitié des insectes de la ruche a bien essaimé, mais elles ne se sont pas regroupées, elles étaient comme déboussolées, c'était comme si vous aviez donné un coup de pied dans l'essaim. Les abeilles se sont retrouvées posées un peu partout dans ma cour et dans notre haie, sans parvenir à créer un nouvel essaim.

Il faut savoir que les abeilles ont une façon de communiquer bien à elles : elles se parlent entre elles notamment par les vibrations et des infrasons imperceptibles pour nous, entre 0 et 500 HZ. Ce mode de communication est très important notamment entre les ouvrières et la reine. Mais lorsque des éoliennes de plus de 100 mètres de haut se mettent à tourner, ces aérogénérateurs émettent des infrasons de mêmes fréquences et les abeilles ne peuvent plus communiquer... Alors, que fait-on ?

Je rappelle que les abeilles sont cruciales pour la survie de l'humanité et qu'elles sont déjà mises à mal par bon nombre de polluants. Mais si on ajoute à cela des aérogénérateurs partout dans les campagnes, il n'y aura bientôt plus d'apiculteurs...ni d'abeilles...

Personnellement, en tant que « petit terrien », je n'ai qu'une seule chose à dire aux industriels de l'agriculture et des campagnes : arrêtons le massacre. Lorsque de belles études prouveront que nous avions raison, il sera trop tard.

Confinée au pied des éoliennes : la double peine - Mars 2020 <u>Témoignage de Sophie Peyron</u>

Je m'appelle Sophie Peyron, et j'habite en Thiérache, dans l'Aisne. C'était une région paisible où il faisait bon vivre, avant l'apparition des aérogénérateurs. Il en pousse actuellement des centaines autour des habitations, et nos campagnes sont transformées en zones industrielles Aujourd'hui, comme tous les Français, je suis assignée à résidence. Comme tous les français, je ne peux plus sortir, je ne peux pas m'enfuir... Et bien entendu je respecte ce confinement à la lettre, pour nos soignants et pour faire barrière à ce maudit virus.

Sauf que ...depuis l'installation des éoliennes tout autour de ma maison, j'ai commencé à ressentir des migraines, et des bourdonnements permanents dans les oreilles. Je me suis mise à avoir également des douleurs sur le poumon droit, dès qu'il y avait du vent. Je suis allée faire un scanner. Le radiologue m'a dit que j'avais une inflammation permanente. Loin de chez moi, loin des éoliennes, l'inflammation disparait. Elle réapparaît dès que je reviens et dès que les aérogénérateurs se mettent à tourner. En fonction de mon état de santé je peux vous dire sans regarder par la fenêtre si les machines sont en route ou pas !

Bien entendu, les nuits sont devenues infernales. Avant le confinement, j'avais donc pris l'habitude de fuir de chez moi en cas de vent. Je partais à 20 km, je dormais dans ma voiture pour

soulager mon corps, ou j'allais parfois dormir chez ma mère, à 25 kms de là, pour avoir au moins des nuits paisibles..

Plus je roulais, plus je m'éloignais et plus la douleur s'estompait.

Mais nous voilà confinés en enfer. Je suis obligée de subir les infrasons nuit et jour. Je n'en peux plus de lutter contre ces ondes basse fréquence qui me détruisent.

La seule façon que j'ai trouvée pour me protéger un peu, c'est de me réfugier dans la cave avec mon chien. J'y ai monté une toile de tente pour avoir un peu moins froid. La maison est ancienne, et la cave humide, glacée.

Pourquoi suis-je condamnée à dormir dans un cachot ? Quelle faute ai-je commise pour devoir endurer une peine aussi terrible ?

J'ai cherché à joindre un acousticien de l'ARS mais il m'a dit qu'il ne pouvait rien pour moi, ni pour les autres habitants de nos villages qui vivent la même souffrance que moi. Il est habilité pour tester les sons audibles, mais pas ceux qui ne s'entendent pas. Mon mal est donc invisible et inexistant aux yeux de la loi. Pourtant, dans les usines, une loi protège la santé des ouvriers contre les infrasons. Mais nous qui vivons à demeure au pied des machines, personne ne nous entend.

Les Géobiologues :

Nous sommes en contact avec des géobiologues qui sont tous formels : il ne peut pas y avoir d'autres sites éoliens sur notre secteur, les facteurs de risques sot trop importants compte tenu du contexte sanitaire.

Nous sommes, de plus, surpris de ne pas voir dans le dossier de VOLOREM les conclusions des géobiologues intervenus en 2016 et 2017 sur le site.

Il est indispensable d'avoir accès au contrat pour savoir quelles ont été les questions de VALOREM posées aux géobiologues et les réponses de ceux-ci.

D'autres sujets qui posent question...

Danger projection de débris :

Dans un tableau du projet VALOREM, il est mentionné que pour les voies de circulations, les débris peuvent être projetés à 200 mètres, or au moins 2 éoliennes sont à 60 mètres des routes.

Devrait être pris en compte «une canalisation de gaz nécessitant un recul de 183 m pour l'implantation d'éolienne », or a priori, Sur le plan et tableau le risque d'explosion est évalué jusqu'à 200 m.

Devrait être pris en compte également : « Des secteurs situés à moins de 500 m de zone urbanisables à destination d'habitation à éviter pour l'implantation d'éoliennes »

Le hameau les Landes se trouve à 550 m et Chatton ainsi que la Mulonnière se trouvent à 590 m, certes dans la zone à moins de 500 m, mais les risques demeurent tout aussi élevés.

Cout de démantèlement

La loi prévoit un coup de démantèlement par l'exploitant de 50 000 €.

Ce coût est sous-estimé, Le cout réel de démentiellement est d'environ 400 000 €.

Le surcoût est toujours à la charge du propriétaire du terrain ou de la commune.

Avis de l'armée de l'air consultée en 2013 :

Extrait:

« Du point de vue des servitudes radioélectriques, une partie de votre projet se situe dans les 20

- 30 km du radar Défense de Corcoué-sur-Logne (...), soit en zone de coordination à partir de l'altitude de 87 mètres NGF.

(....) En effet, un nombre trop important d'éoliennes dans le même secteur angulaire du radar serait de nature à augmenter les perturbations induites sur celui-ci (...).

En cas de construction, compte tenu de la hauteur totale hors sol des éoliennes, un balisage "diurne et nocturne" devra être mis en place conformément à la règlementation en vigueur. En conséquence, je vous invite à consulter la direction de la sécurité de l'aviation civile Ouest située à Bouguenais (44) afin de prendre connaissance de la technique de balisage appropriée à votre projet.

Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.

Cet avis n'était que consultatif et ne valait pas autorisation. Y a-t-il aujourd'hui un avis favorable de l'armée ?

L'immobilier

Ce projet aura un impact négatif sur la valeur immobilière des habitations à proximité.

Suite à une étude de la mairie de Saint Mars de Coutais, le constat a été identique : « (1) Le dossier ne fait pas mention de l'indemnisation des propriétaires situés à proximité immédiate du périmètre d'implantation des éoliennes (500-1000 mètres), en effet, ce parc est de nature à dévaloriser la valeur foncière des immeubles. »

Plan de Raccordement électrique :

Aucune information n'est donnée sur le lieu de passage des câbles enterrés de chaque éolienne et entre chacune des éoliennes et le trajet au futur raccordement.

Manque de transparence de l'enquête publique :

Le 16 juillet dernier, nous vous interrogions par mail, sur le fait que les avis de l'enquête publique ne soient pas rendus publiques.

Votre réponse : « Les observations adressées par voie informatique à l'adresse dédiée pour cela ne sont pas consultables sur internet, puisque je suis la seule personne habilitée à recevoir et consulter ces mails.

Ces observations sont toutefois consultables dans le registre d'enquête de la mairie, au même titre que les observations annotées directement sur le registre et les courriers adressés en mairie.

Les mails reçus sur l'adresse dédiée figurent donc dans une chemise spécifique insérée dans le registre. Pour information, 5 mails ont été reçus jusqu'à présent. »

Il fallait donc se déplacer en mairie, sans avoir la certitude que tous les avis, qui ne sont pas imprimés en temps réel, soit disponibles.

Ces avis sont, depuis ce week end, consultables.

Pour conclure....

Monsieur le Maire de Rouans, lorsqu'il nous avait reçu en mairie, nous avait confié que son programme concernant le site éolien, consistait à garantir aux rouansais et rouansaises, une fois les éoliennes en place, un suivi de la santé humaine, des nuisances sonores, mais rien n'a été prévu pour contrôler les champs électromagnétiques.

Une fois le site éolien en place... il sera trop tard. Ce site ne doit pas voir le jour, c'est aujourd'hui une nécessité et de votre responsabilité de prévenir et d'assurer la santé de la population.

Depuis 2015, il ne se passe pas 6 mois sans qu'un enfant ne déclare un cancer sur notre territoire.

Il n'est pas question de dire que l'éolien déclenche à lui seul des cancers chez les enfants, mais il est important de le prendre en compte comme un facteur de risque supplémentaire réel dans ce cumul d'expositions qui fragilise la santé de nos enfants.

Certaines communes ont pris conscience de l'urgence, le conseil municipal d'une commune voisine, Saint Mars de coutais a émis le 09 juillet un avis défavorable au projet de parc éolien de Rouans, certaines de leurs constatations sont identiques. D'autres communes suivent cette tendance.

En connaissance de quoi, nous vous alertons et avertissons fortement, votre responsabilité est en jeu. Nous vous demandons impérativement l'application du principe de précaution qui aurait déjà pu antérieurement être appliqué et mis en œuvre.

Vous l'avez compris, nous sommes déterminés, la santé de nos enfants est notre priorité.

Nous vous prions, de recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur, nos considérations distinguées et respectueuses.

Le Collectif Stop aux Cancers de nos Enfants.

DURAND Laurence 17 Le Paradis 44680 Sainte-Pazanne

A Monsieur le commissaire enquêteur.

Objet : Demande d'arrêt du site éolien de ROUANS

Monsieur le commissaire enquêteur,

D'un point de vue personnel :

La situation géographique de notre habitation ainsi que les impacts environnementaux néfastes de l'implantation d'éoliennes sur notre territoire (et partout ailleurs) justifient l'envoi de ce courrier.

<u>Je soutiens le collectif STOP AUX CANC</u>ERS DE NOS ENFANTS :



Tous les documents illustrant nos propos ont été envoyés au maire de Rouans, déposés en mairie en dossier papier et envoyés par mail au commissaire enquêteur par le collectif.

Pourquoi ne sommes-nous pas en accord avec l'implantation d'autres éoliennes sur le Pays de Retz ?

En aucun cas il ne s'agit d'être des anti-éoliens, cependant, sur notre secteur, il y a concomitance de facteurs (dont les éoliennes) qui dégradent fortement la santé et favorisent les cancers pédiatriques.

Les champs électromagnétiques et radon :

Dans un article d'Ouest France sorti le 9 février 2020, Jean-Yves Grandidier, patron du groupe français Valorem, indique que les maladies signalées « se manifestent surtout sur un sol granitique".

Là où sont implantées les éoliennes sur tout notre secteur, le sol est incontestablement granitique.

Il est à noter que notre territoire est situé sur des failles. Nous avons d'ailleurs régulièrement des mouvements de la terre, accentués par de nombreuses carrières situées à proximité immédiate du projet de site éolien.

Ce sol fissuré et fracturé est en zone fortement humide. Les problèmes de conduction électrique et des champs magnétiques générés dans les sols sont quasi constants et provoquent des phénomènes vibratoires importants aptes à provoquer des problèmes sanitaires déjà évoqués et des remontées de radon. Pour rappel, nous sommes en zone 3, seuil maximum de remontée de radon. Il n'est d'ailleurs mentionné, à aucun moment, la présence de radon sur le projet du site éolien.

Les forages effectués lors des fondations fissurent d'autant les sols, ce qui peut avoir pour conséquence de modifier et perturber les passages d'eau et nappes phréatiques. Le passage des câbles électriques haute tension, enterrés dans ces sols, avec failles humides, sont de ce fait extrêmement conducteurs des champs électromagnétiques.

Les champs électromagnétiques sont reconnus par le Centre International de Recherche contre le Cancer (CIRC appartenant à l'OMS) comme facteurs de risques de leucémies pédiatriques dès lors qu'ils sont situés entre 0,2 et 0,4 micro tesla.

Dans son dernier rapport d'avril 2019 *(Cf Avis de l'ANSES saisine n° 2013-SA-0038)*, Il est indiqué que :

- « d'après l'ensemble des données disponibles sur les effets sanitaires de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences, les travaux d'expertise collective permettent de conclure à un effet possible de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences sur la leucémie infantile, même si les études publiées après 2010 retrouvent moins fréquemment ce lien » (page 6/15 document 2);
- « l'association entre l'exposition aux basses fréquences et l'apparition de leucémies infantiles a été mise en évidence dans des études épidémiologiques ayant estimé l'exposition aux champs électromagnétiques par la distance aux lignes » (page 10/15 document 2).

Les infrasons:

Nous vous signalons que les éoliennes, en plus des ondes électromagnétiques, génèrent des infrasons inaudibles à une distance pouvant aller jusqu'à 20kms.

Qu'est-il prévu pour les conséquences sanitaires liées aux infrasons ?

Ont-ils été pris en compte ?

Cas concrets et témoignages

Site éolien des 4 seigneurs :

Nous tenons à rappeler les difficultés rencontrées par Mme Bouvet et M. Potiron sur leurs exploitations de Nozay et Puceul au nord de notre département. Les conséquences de l'éolien sur la qualité et quantité de lait produite, sur la santé de leur cheptel et sur leur propre santé sont connues de tous, notamment de notre préfet de Loire-Atlantique et de nombreux députés.

Pour rappel, il est envisagé un arrêt de ce parc éolien. Cet arrêt permettra d'affirmer et confirmer les conséquences sur la santé animale et humaine (déjà démontrées par un arrêt antérieur suite à une panne générale sur le site éolien).

Ce sol autour de Nozay, où se situe ce site éolien des 4 seigneurs, est également granitique, avec des failles humides.

Les cas de cancers pédiatriques recensés ont débuté en 2015, soit très peu de temps après l'implantation du premier site éolien et sa mise en service sur Ste Pazanne.

Témoignages recueillis par Sioux Berger :

« Quand les éoliennes cessent de fonctionner, nos vaches vont bien » Témoignage de Ludovic Ossedat, agriculteur dans l'Allier

Je m'appelle Ludovic Ossedat, et je suis agriculteur à La Prugne, dans l'Allier. Je suis installé en GAEC avec mon frère dans la ferme familiale. Avant nous, mon père et mon grand-père s'occupaient de l'exploitation. A Mousserin, notre hameau, nous n'avons jamais eu de problème avec la santé de nos vaches, jusqu'à l'arrivée du parc éolien, il y a une dizaine d'années : 8 aérogénérateurs, le plus proche à 540 mètres. Depuis, lorsque leurs machines fonctionnent et qu'il y a du vent, nos vaches ne vont pas bien et notre lait n'est plus de bonne qualité. Nous avons des contrôles vétérinaires 3 ou 4 fois dans le mois, et c'est sans appel...quand il y a du vent...notre lait ne vaut plus rien.... Ce sont nos vaches laitières qui sont le plus impactées, car elles restent autour de la ferme, pour la traite. Les autres, surtout l'été, partent pour l'estive dans de petites parcelles que nous possédons loin du parc, et elles vont beaucoup mieux.

Moi, je n'ai rien à cacher : je dis simplement ce que je vois et ce que je constate. Mais ça n'a pas l'air d'être le cas de tout le monde

Le plus étrange, dans cette affaire, c'est quand même l'attitude du promoteur éolien. Il y a quelques années, on a protesté parce que le bruit des éoliennes est infernal. Pour dormir, bon courage, c'est l'enfer. Alors les promoteurs ont envoyé une société indépendante pour faire des mesures sur le bruit. Ils ont bien insisté pour nous expliquer que c'était une boîte indépendante qui allait mesurer les décibels. D'ailleurs, ceux qui sont venus poser les micros ont bien confirmé, les vendeurs d'éoliennes sont leurs meilleurs clients. Jusque-là, tout avait l'air très clean... sauf que...Pendant les 3 semaines où les micros sont restés posés, eh bien les aérogénérateurs sont bizarrement restés à l'arrêt. Toutes les éoliennes étaient immobiles, on avait appuyé sur la touche off...donc, bien sûr, pas un bruit....et bien entendu, la fameuse société indépendante a conclu qu'il n'y avait aucun problème...et, pendant tout le temps de cette expérience, nos vaches se portaient brusquement beaucoup mieux, et notre lait était au top de sa qualité....étrange, pas vrai ?

Eoliennes : les nouvelles vaches folles — Janvier 2020 Témoignage de Philippe Marchandier Mazinghien (59)

Je m'appelle Philippe Marchandier, et je suis éleveur et agriculteur. Je cultive du blé, du maïs, et j'élève des vaches allaitantes. Je me suis installé en 1990, et tout allait bien jusqu'à la construction de la ligne à haute tension à proximité de mon étable, en 94. Ma production de lait a baissé, puis ça s'est stabilisé. Pour l'installation de la ligne, on ne nous avait pas demandé notre avis, et pour

les éoliennes non plus. Elles sont sorties de terre il y a peu, comme ça, sans qu'on nous en informe. Il y en a 5 en tout, dont une à 800 mètres de ma stabulation. Et depuis, mon troupeau est décimé. Dès qu'ils ont mis en route ces foutus aérogénérateurs ça a été la catastrophe. D'Avril à Août, j'ai perdu 50 000 litres de lait par rapport à ma production d'avant. Et en septembre, quand j'ai commencé à rentrer les bêtes, ça a été pire. En tout, 20 veaux sont morts. Et la semaine dernière, 7 de plus. Ils ne veulent plus téter, et ils se laissent mourir. J'essaie de rester auprès d'eux pour les aider, et je les veille jusqu'à minuit dans l'étable, mais ils sont faibles, ils se mettent à tousser, à avoir des diarrhées. J'ai eu aussi des avortements. En tout, 7 sont mort nés. Alors je rachète des vaches pour tenter de sauver mon exploitation. Elles arrivent en pleine forme, et puis elles perdent peu à peu du poids. J'ai fait venir un spécialiste, il a testé l'électricité qui circule dans le bâtiment. Il y a 12 volts sur les piquets. Normalement, ce devrait être 0,5 volts....

C'est sûr, avec toutes les nappes d'eau qu'il y a dans le coin, et le ruisseau pas loin, comment voulezvous que toutes ces installations électriques ne nous causent pas de mal.

Je regarde mes bêtes, ça me désole de les voir comme ça. Elles ont en permanence le poil piqué, ; c'est-à-dire qu'il est dressé sur leur tête au lieu d'être lisse...et puis je pense qu'il y a pire encore et ça nous attend tous. Je ne sais pas ce qu'ils mettent dans ces machines, mais depuis qu'elles sont là je n'ai pratiquement plus de naissances de mâles. Que des femelles. Si ça perturbe à ce point les naissances, ça veut dire qu'à terme il n'y aura plus aucune vie là en dessous. Aujourd'hui j'essaie de trouver une autre stabulation pour préserver ma santé et celle de mes bêtes. Mais franchement, est-ce à moi de partir ? On nous pourrit la vie, on nous chasse, et ensuite on ira proposer du lait venu de l'étranger aux consommateurs français qui pensent que tout ça c'est écolo. C'est l'écologie, ca, de faire crever les bêtes et de fermer les yeux sur ce qu'il se passe réellement ?

Bientôt, je n'aurai plus rien à perdre, car j'aurai tout perdu. Je ne vais pas pouvoir tenir longtemps comme ça, à la longue, je vais mettre la clef sous la porte. Mais au moins je ne me serai pas tu. On est en train de détruire des régions entières, et si nos vaches sont malades, si elles avortent, si elles ne mettent pas de mâles au monde, si les veaux meurent, ça je peux vous le dire, nous aussi, les humains, nous allons avoir des problèmes. Je ne suis pas un scientifique, mais mon travail et mes bêtes je les connais, et je peux vous dire que ce n'est pas normal....

Des vaches folles dans le Morbihan : un agriculteur condamné au silence – Février 2020 <u>Témoignage de Jean François Letrionnaire, agriculteur dans le Morbihan (56)</u>

Je m'appelle Jean-François Letrionnaire et j'ai osé parler. Je vis dans le Morbihan depuis toujours, et je travaille sur notre exploitation familiale depuis 25 ans. Pendant toutes ces années, j'ai pris au total 3 semaines de vacances. La ferme, mes animaux, c'est toute ma vie. Et pourtant aujourd'hui je dors dans ma voiture. J'ai tout perdu, et, comme je n'ai vraiment plus rien à perdre, je veux bien parler pour faire entendre la voix de tous les agriculteurs qu'on condamne au silence. C'est ce qui m'est arrivé. Voici mon histoire.

Dans l'élevage, on peut dire que j'ai vraiment eu de belles années. 1999 a été la meilleure. J'élevais des vaches de race Holstein, et j'ai été primé deux fois au salon de l'agriculture, en 95, et 99. J'ai reçu également d'autres prix régionaux. Bref, qu'on ne vienne pas me dire que je ne savais pas m'occuper de mes bêtes. Et puis, peu à peu, j'ai basculé en enfer. Tout a commencé en 2014-2015. Dans le Nord du département, je ne savais pas qu'on était en train de construire des parcs éoliens à tout va. Je ne pouvais pas le savoir, puisque je ne les voyais pas ! Plus de 150 machines ont été peu à peu mises en route. Et moi, j'ai vu mon troupeau dépérir. Ma production de lait s'est mise à baisser sans raison. J'ai reçu la visite de l'inspection sanitaire, la DDPP, qui m'a reproché de sous

alimenter mes bêtes. On m'a demandé de me remettre en question, on a commencé à me soupçonner de maltraitance animale.

J'ai alors essayé de chercher ce que je faisais de mal, j'ai revu les rations de nourriture, j'ai fait analyser l'eau. Mais rien n'y faisait. Mes vaches semblaient atteintes par une sorte de folie. Impossible de les faire rentrer dans la stabulation. Et lorsque je leur ouvrais les portes, elles se précipitaient au dehors avec une telle violence qu'elles se montaient les unes sur les autres en s'écrasant, comme si une force invisible les avait poussées au dehors. Le soir, je ne pouvais pas les traire à l'heure habituelle. Impossible ! Vers 18 ou 19 heures, elles étaient comme folles. Je devais accomplir mon travail à 11 heures du soir, ou à minuit. Est-ce que ça correspondait à un pic de production électrique ? Est-ce que ça passait par le sol et les failles d'eau, ou par les airs ? Je ne sais pas. Ce que je sais c'est que certaines génisses se jetaient sur les parois des mangeoires. J'ai même retrouvé des veaux avec les pattes coincées dans le métal, comme s'ils s'étaient débattus sans raison apparente avant de mourir.

En 2018, j'ai perdu 6 vaches en un seul week-end. Alors j'ai fait venir chez moi plusieurs spécialistes des champs électromagnétiques. Ils m'ont tous répondu la même chose : « les ondes viennent de là-bas, c'est plus au Nord, tous ces parcs éoliens ». J'ai trouvé cela curieux, puisque c'est loin, et pourtant, lorsque je quitte ma ferme le matin pour aller boire un petit café et acheter le journal, je me suis rendu compte que je n'entendais plus ce bourdonnement permanent dans ma tête, une sorte de bruit sourd dans mon cerveau. Comme mes bêtes, j'ai l'impression d'être une pile électrique qui se charge et qui se décharge lorsque je m'éloigne de ma ferme.

Les inspecteurs de la DDPP sont revenus, et j'ai commencé à leur en parler de mes soupçons et des spécialistes que j'avais consultés. Et là, ça s'est très mal passé. Non seulement ils ne m'ont pas écouté ; mais ils m'ont fait placer en garde à vue pour maltraitance animale. On a saisi chez moi 47 de mes vaches. Ils m'ont fait payer la pension des animaux enlevés : 12000 euros. Et ils m'ont ordonné de payer une amende de 5300 euros. Quand ils ont revendu mes bêtes, je n'ai bien entendu rien touché.

Alors j'ai tout fait pour que mes vaches aillent mieux, elles étaient en plein air en permanence, bien nourries, mais le mal était toujours là, et je ne pouvais pas empêcher cette mort lente de mon troupeau.

Le 15 mars 2019, ils sont revenus. Et cette fois ils ont pris la totalité de mon bétail. 160 vaches. Motif: maltraitance, et cette fois on m'a dit: » vous les nourrissez trop ». J'ai dû payer 90 000 euros de pension, et une amende. IL me restait ...mes yeux pour pleurer. Bien entendu, les animaux ont été vendus et je n'ai rien touché pour cette vente. Et comme la fois précédente, je suis resté toute une journée en garde à vue. On n'a rien écouté de ce que j'avais à dire sur les ondes, les champs électromagnétiques, le fait que chacun des aérogénérateurs contient un aimant permanent de plus de 600 kg, pour faire tourner les pales...Je suis resté très calme, mais ils n'ont rien écouté. J'ai refusé de signer le procès-verbal, qui était un tissu de mensonge. Non, je n'ai pas maltraité mes bêtes. Et mon travail je l'aime.

Aujourd'hui je suis placé en liquidation judiciaire.

Les juges qui m'ont accusé de tout cela sauront un jour qu'ils ont fait une belle erreur. Parce que peu à peu, tout cela va se savoir. Vous qui vivez dans les villes, vous ne vous sentez sans doute pas concernés. Mais nous, les agriculteurs, nous voyons bien qu'il y a un problème, et qu'on n'a pas vraiment intérêt à ce que ça se sache. Plantez des éoliennes partout dans les campagnes, ajoutez-y la 5 G, et vous n'aurez plus rien à manger, c'est moi qui vous le dis. Avec toutes ces ondes, on touche au vivant en profondeur, et quand le scandale éclatera, ce sera trop tard pour vos enfants.

Mes vaches dorment le cul en l'air et ma boussole indique 3 Nords différents - Février 2020 Témoignage de Stéphane Le Béchec, Allineuc, Bretagne. (Côtes d'Armor)

Je m'appelle Stéphane le Béchec, et quand on me demande si je suis éleveur ou agriculteur, je réponds : « Ni l'un ni l'autre, je suis paysan. Je suis celui qui aime son pays, sa terre, et son métier». Et devenir paysan, pour moi, ça a toujours été un rêve de gosse. Autrefois j'étais menuisier charpentier, artisan du bois. J'ai parcouru la France pour construire des maisons, j'ai même participé à la restauration de l'Olympia en 95, c'est vous dire si on est loin des champs et des élevages. Alors, lorsque je me suis établi en tant que paysan, il y a 4 ans, j'entendais bien travailler comme le faisaient les anciens, je voulais un élevage en pleine nature, sans pesticides et engrais chimiques, avec le veau sous la mère, comme il y a 50 ans.

Bien sûr, quand j'ai racheté la ferme, on ne m'avait pas dit qu'il y aurait des problèmes. J'étais un peu comme Jean de Florette qui débarque et qui cherche sa source...sauf que...les problèmes ne sont pas venus de la source, ils sont venus des infrasons, de l'électricité et des ondes. Oh! il ne m'a pas fallu longtemps pour m'apercevoir qu'il y avait un énorme souci, d'une gravité...planétaire...

J'ai démarré en 2016 : le premier janvier, j'appelais déjà le vétérinaire, et le 3 janvier une de mes vaches mourait. Caillot de sang dans l'intestin...voilà ce qu'on m'a dit. Plus tard, j'allais m'apercevoir que cette date du 1er janvier était loin d'être le fruit du hasard...Mais à ce moment-là j'ai seulement pensé « courage, tu débutes, ça peut arriver ».

Sauf que... j'ai très vite compris que ça ne venait pas de moi. J'en ai eu rapidement la preuve, puisque lorsque j'achetais une bête qui fournissait 35 litres de lait, dès le surlendemain, elle ne donnait plus que 25 litres. Et puis c'était toujours le même scénario : elle ne buvait pas assez et elle dépérissait... Un jour, je venais d'acquérir une vache, elle s'est couchée à peine descendue du camion, et elle ne s'est plus jamais relevée. Elle était comme paralysée par le sol.

Alors j'ai commencé à faire des recherches, j'ai fait analyser mon fourrage ...mais rien d'anormal. De toute façon, ça ne pouvait pas venir de la nourriture, puisque j'avais des troupeaux dans quatre champs différents, et au même moment, certaines mouraient d'un coup. C'était donc lié à une zone géographique précise, et non à ce que je leur donnais à manger.

Et puis au mois de mai tout s'est accéléré. On venait de passer à la 4G dans le secteur et j'ai observé que mon troupeau se comportait de plus en plus bizarrement. Une vache, ça dort toujours la tête au Nord. Pas besoin d'avoir 20 ans d'expérience pour le savoir. Les miennes dorment la tête au Sud, à l'Ouest, à l'Est...incompréhensible...pour en avoir le cœur net j'ai placé dans mon étable 3 boussoles différentes : pas une ne m'indique le même Nord. 3 Nords différents pour un même lieu I

Si la boussole est folle, la vache l'est encore plus. Dans les prés, je les regarde s'allonger, elles se couchent avec le cul en l'air, dans le sens de la pente. Vous ne verrez jamais une vache en bonne santé dans une position pareille, c'est un animal qui sait ce qui est naturellement bon pour son transit!

Et leur folie ne s'arrête pas là : lorsque j'étale du fourrage dans le champ, mes bêtes mangent tranquillement jusqu'à une certaine zone, et là soudain elles s'arrêtent, comme frappées par une barrière invisible. Et puis, une à une, elles dépérissent et refusent de boire.

Bien entendu, j'ai fait venir le véto, et on m'a dit tour à tour « vous les nourrissez trop », puis « vous ne les nourrissez pas assez ».....mais de toute façon, dans mon troupeau, j'ai des vaches trop maigres et des vaches trop grosses, sur un même pré. Toutes ont le poil hérissé. Toutes ont des problèmes dans leur sang. Certaines crèvent d'hémorragie en plein champs et le sang pisse par les mamelles.

Alors j'ai fait venir des géobiologues, et ils ont constaté que ma ferme est totalement cernée. Pour que vous compreniez mieux, j'ai réalisé un petit croquis. Imaginez une horloge. Ma ferme est au centre. A midi, c'est le Nord...celui que mes vaches ont perdu...à 14 h, il y a une antenne relais, à 16 heures, un poste de distribution électrique, à 18 heures et à midi, deux lignes électriques de 20 000 volts qui traversent cette horloge de part en part, à 20 heures, une autre antenne relai, à 10 heures, un autre poste de distribution électrique, et à 11 heures, un parc éolien et des aimants gros comme une locomotive dans chaque machine...

J'ai poursuivi mes observations et j'ai constaté que la mort de mes vaches correspond pile poil aux pics de consommations électriques, et aux compteurs heures creuses heures pleines. J'ai pris des notes, et non, je ne suis pas fou : mes animaux sont branchés sur le monde moderne...Plus étonnant encore : ils meurent toujours le week-end...et oui, le week-end les gens ne sont pas au boulot, ils sont chez eux, ils se regardent tranquillou un petit film en streaming, ils téléphonent, ils font tourner une machine, et hop, dans mon sol, dans la terre, je mesure 1 volt 100 en courant continu ...et je peux vous dire qu'au-dessus de 40 millivolts, aucune vache ne boit, aucune ne survit à long terme... Le pire, c'est pendant les vacances scolaires. Du 20 décembre au 6 janvier 2020, c'est le moment des fêtes. On se retrouve autour d'un bon dîner, on s'envoie des selfies et on allume le four...pendant ce temps, mes vaches ne se sont pas couchées une seule fois. Un autre exemple ? Le 26 décembre 2016 j'en ai perdu 4. Le 2 janvier 2017, j'en ai perdu encore 2. Six en deux jours. Bien entendu, je ne suis pas resté les bras croisés. J'ai convoqué tout le monde. Les services vétérinaires, la laiterie, j'ai mis tous ces spécialistes autour d'une table pour en discuter. Sauf

Bien entendu, je ne suis pas resté les bras croisés. J'ai convoqué tout le monde. Les services vétérinaires, la laiterie, j'ai mis tous ces spécialistes autour d'une table pour en discuter. Sauf que...on a estimé qu'il n'y avait pas de sujet de débat. Le bétail crève mais il n'y a rien à discuter. Pourquoi ? Tout simplement parce que le mal dont souffre mes vaches n'existe pas. Un peu comme si en 1950 vous aviez affirmé vous-même devant des spécialistes que vous avez un cancer à cause de l'amiante. Le juge qui vous écoute enlève ses lunettes, lève les sourcils, et vous dit que vous pouvez déposer toutes les plaintes que vous voulez, elles seront classées sans suite, puisque vous dénoncez quelque chose qui ...n'existe pas. Et bien entendu, on m'a menacé de me saisir mon troupeau pour maltraitance animale...

Aujourd'hui je regarde le noyer centenaire qui pousse à côté de ma ferme. IL meurt, et les sapins autour végètent. Au pied du vieux noyer, un professionnel a mesuré du 60 hertz. En France, la lumière, c'est du 50 hertz, et là, on est carrément au-dessus....faites pousser vos plantes vertes au milieu d'un champs d'ampoules allumées et vous m'en direz des nouvelles.

Aujourd'hui j'observe la nature : la rivière, les flaques, les fleurs, et je ne vois ni grenouilles, ni escargots, ni têtards, ni abeilles, mes vaches sont en hypothermie, et mes génisses sont stériles. J'ai des vertiges, j'ai froid en plein été, des acouphènes, des nausées, les bras qui picotent en permanence. Le vivant se meurt mais en ville on ne le voit pas...

C'est un désastre, mais il n'existe pas. Au Nord, on va planter prochainement d'autres éoliennes. Et la 5G arrive. Tout cela va passer par le sol, par les failles d'eau, par les lignes électriques...et s'abattre sur ma ferme.

Pourtant, je ne regrette pas le choix que j'ai fait devenir paysan. J'ai toujours su que j'aimais la terre. Si je parle aujourd'hui, si je parle demain, et demain encore, je sais que je peux aider. Et c'est ce que je veux faire à présent. Parler, continuer à observer, pour qu'enfin le vivant ne soit plus étouffé par le monde du business.

<u>Les abeilles victimes des éoliennes – Mars 2020</u>

Je m'appelle Daniel Dutour et je suis apiculteur en Normandie depuis 20 ans. J'ai suffisamment d'expérience et de ruches pour avoir un œil critique sur ce qu'il se passe actuellement.

Je tiens aujourd'hui à témoigner, même si je sais que nous avons rarement le dernier mot : nous, les petits exploitants, « petits terriens » comme je nous appelle. La plupart du temps, tous les moyens sont bons pour nous faire taire.

Voici ce que j'ai constaté sur mon exploitation.

Début juin 2019, cinq éoliennes de 145 mètres de haut ont été mises en route autour de chez moi, à une distance de 700 mètres de mes ruches.

Habituellement, la vieille reine est poussée par les abeilles et l'essaim forme une boule compacte à quelques mètres de la ruche. Cet été là, l'essaimage ne s'est pas du tout passé normalement après la mise en route des éoliennes : la moitié des insectes de la ruche a bien essaimé, mais elles ne se sont pas regroupées, elles étaient comme déboussolées, c'était comme si vous aviez donné un coup de pied dans l'essaim. Les abeilles se sont retrouvées posées un peu partout dans ma cour et dans notre haie, sans parvenir à créer un nouvel essaim.

Il faut savoir que les abeilles ont une façon de communiquer bien à elles : elles se parlent entre elles notamment par les vibrations et des infrasons imperceptibles pour nous, entre 0 et 500 HZ. Ce mode de communication est très important notamment entre les ouvrières et la reine. Mais lorsque des éoliennes de plus de 100 mètres de haut se mettent à tourner, ces aérogénérateurs émettent des infrasons de mêmes fréquences et les abeilles ne peuvent plus communiquer... Alors, que faiton ?

Je rappelle que les abeilles sont cruciales pour la survie de l'humanité et qu'elles sont déjà mises à mal par bon nombre de polluants. Mais si on ajoute à cela des aérogénérateurs partout dans les campagnes, il n'y aura bientôt plus d'apiculteurs...ni d'abeilles...

Personnellement, en tant que « petit terrien », je n'ai qu'une seule chose à dire aux industriels de l'agriculture et des campagnes : arrêtons le massacre. Lorsque de belles études prouveront que nous avions raison, il sera trop tard.

Confinée au pied des éoliennes : la double peine - Mars 2020 <u>Témoignage de Sophie Peyron</u>

Je m'appelle Sophie Peyron, et j'habite en Thiérache, dans l'Aisne. C'était une région paisible où il faisait bon vivre, avant l'apparition des aérogénérateurs. Il en pousse actuellement des centaines autour des habitations, et nos campagnes sont transformées en zones industrielles Aujourd'hui, comme tous les Français, je suis assignée à résidence. Comme tous les français, je ne peux plus sortir, je ne peux pas m'enfuir... Et bien entendu je respecte ce confinement à la lettre, pour nos soignants et pour faire barrière à ce maudit virus.

Sauf que ...depuis l'installation des éoliennes tout autour de ma maison, j'ai commencé à ressentir des migraines, et des bourdonnements permanents dans les oreilles. Je me suis mise à avoir également des douleurs sur le poumon droit, dès qu'il y avait du vent. Je suis allée faire un scanner. Le radiologue m'a dit que j'avais une inflammation permanente. Loin de chez moi, loin des éoliennes, l'inflammation disparait. Elle réapparaît dès que je reviens et dès que les aérogénérateurs se mettent à tourner. En fonction de mon état de santé je peux vous dire sans regarder par la fenêtre si les machines sont en route ou pas !

Bien entendu, les nuits sont devenues infernales. Avant le confinement, j'avais donc pris l'habitude de fuir de chez moi en cas de vent. Je partais à 20 km, je dormais dans ma voiture pour soulager mon corps, ou j'allais parfois dormir chez ma mère, à 25 kms de là, pour avoir au moins des nuits paisibles..

Plus je roulais, plus je m'éloignais et plus la douleur s'estompait.

Mais nous voilà confinés en enfer. Je suis obligée de subir les infrasons nuit et jour. Je n'en peux plus de lutter contre ces ondes basse fréquence qui me détruisent.

La seule façon que j'ai trouvée pour me protéger un peu, c'est de me réfugier dans la cave avec mon chien. J'y ai monté une toile de tente pour avoir un peu moins froid. La maison est ancienne, et la cave humide, glacée.

Pourquoi suis-je condamnée à dormir dans un cachot ? Quelle faute ai-je commise pour devoir endurer une peine aussi terrible ?

J'ai cherché à joindre un acousticien de l'ARS mais il m'a dit qu'il ne pouvait rien pour moi, ni pour les autres habitants de nos villages qui vivent la même souffrance que moi. Il est habilité pour tester les sons audibles, mais pas ceux qui ne s'entendent pas. Mon mal est donc invisible et inexistant aux yeux de la loi. Pourtant, dans les usines, une loi protège la santé des ouvriers contre les infrasons. Mais nous qui vivons à demeure au pied des machines, personne ne nous entend.

Les Géobiologues :

Nous sommes en contact avec des géobiologues qui sont tous formels : il ne peut pas y avoir d'autres sites éoliens sur notre secteur, les facteurs de risques sot trop importants compte tenu du contexte sanitaire.

Nous sommes, de plus, surpris de ne pas voir dans le dossier de VOLOREM les conclusions des géobiologues intervenus en 2016 et 2017 sur le site.

Il est indispensable d'avoir accès au contrat pour savoir quelles ont été les questions de VALOREM posées aux géobiologues et les réponses de ceux-ci.

D'autres sujets qui posent question...

Danger projection de débris :

Dans un tableau du projet VALOREM, il est mentionné que pour les voies de circulations, les débris peuvent être projetés à 200 mètres, or au moins 2 éoliennes sont à 60 mètres des routes.

Devrait être pris en compte «une canalisation de gaz nécessitant un recul de 183 m pour l'implantation d'éolienne », or a priori, Sur le plan et tableau le risque d'explosion est évalué jusqu'à 200 m.

Devrait être pris en compte également : « Des secteurs situés à moins de 500 m de zone urbanisables à destination d'habitation à éviter pour l'implantation d'éoliennes »

Le hameau les Landes se trouve à 550 m et Chatton ainsi que la Mulonnière se trouvent à 590 m, certes dans la zone à moins de 500 m, mais les risques demeurent tout aussi élevés.

Cout de démantèlement

La loi prévoit un coup de démantèlement par l'exploitant de 50 000 €.

Ce coût est sous-estimé, Le cout réel de démentiellement est d'environ 400 000 €.

Le surcoût est toujours à la charge du propriétaire du terrain ou de la commune.

Avis de l'armée de l'air consultée en 2013 :

Extrait:

- « Du point de vue des servitudes radioélectriques, une partie de votre projet se situe dans les 20
- 30 km du radar Défense de Corcoué-sur-Logne (...), soit en zone de coordination à partir de l'altitude de 87 mètres NGF.
- (....) En effet, un nombre trop important d'éoliennes dans le même secteur angulaire du radar serait de nature à augmenter les perturbations induites sur celui-ci (...).

En cas de construction, compte tenu de la hauteur totale hors sol des éoliennes, un balisage "diurne et nocturne" devra être mis en place conformément à la règlementation en vigueur. En conséquence, je vous invite à consulter la direction de la sécurité de l'aviation civile Ouest située à Bouguenais (44) afin de prendre connaissance de la technique de balisage appropriée à votre projet.

Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.

Cet avis n'était que consultatif et ne valait pas autorisation. Y a-t-il aujourd'hui un avis favorable de l'armée ?

L'immobilier

Ce projet aura un impact négatif sur la valeur immobilière des habitations à proximité.

Suite à une étude de la mairie de Saint Mars de Coutais, le constat a été identique : « (1) Le dossier ne fait pas mention de l'indemnisation des propriétaires situés à proximité immédiate du périmètre d'implantation des éoliennes (500-1000 mètres), en effet, ce parc est de nature à dévaloriser la valeur foncière des immeubles. »

Plan de Raccordement électrique :

Aucune information n'est donnée sur le lieu de passage des câbles enterrés de chaque éolienne et entre chacune des éoliennes et le trajet au futur raccordement.

Manque de transparence de l'enquête publique :

Le 16 juillet dernier, nous vous interrogions par mail, sur le fait que les avis de l'enquête publique ne soient pas rendus publiques.

Votre réponse : « Les observations adressées par voie informatique à l'adresse dédiée pour cela ne sont pas consultables sur internet, puisque je suis la seule personne habilitée à recevoir et consulter ces mails.

Ces observations sont toutefois consultables dans le registre d'enquête de la mairie, au même titre que les observations annotées directement sur le registre et les courriers adressés en mairie.

Les mails reçus sur l'adresse dédiée figurent donc dans une chemise spécifique insérée dans le registre. Pour information, 5 mails ont été reçus jusqu'à présent. »

Il fallait donc se déplacer en mairie, sans avoir la certitude que tous les avis, qui ne sont pas imprimés en temps réel, soit disponibles.

Ces avis sont, depuis ce week end, consultables.

Pour conclure....

Monsieur le Maire de Rouans, lorsqu'il nous avait reçu en mairie, nous avait confié que son programme concernant le site éolien, consistait à garantir aux rouansais et rouansaises, une fois les éoliennes en place, un suivi de la santé humaine, des nuisances sonores, mais rien n'a été prévu pour contrôler les champs électromagnétiques.

Une fois le site éolien en place... il sera trop tard. Ce site ne doit pas voir le jour, c'est aujourd'hui une nécessité et de votre responsabilité de prévenir et d'assurer la santé de la population.

Depuis 2015, il ne se passe pas 6 mois sans qu'un enfant ne déclare un cancer sur notre territoire.

Il n'est pas question de dire que l'éolien déclenche à lui seul des cancers chez les enfants, mais il est important de le prendre en compte comme un facteur de risque supplémentaire réel dans ce cumul d'expositions qui fragilise la santé de nos enfants.

Certaines communes ont pris conscience de l'urgence, le conseil municipal d'une commune voisine, Saint Mars de coutais a émis le 09 juillet un avis défavorable au projet de parc éolien de Rouans, certaines de leurs constatations sont identiques. D'autres communes suivent cette tendance.

En connaissance de quoi, nous vous alertons et avertissons fortement, votre responsabilité est en jeu. Nous vous demandons impérativement l'application du principe de précaution qui aurait déjà pu antérieurement être appliqué et mis en œuvre.

Vous l'avez compris, nous sommes déterminés, la santé de nos enfants est notre priorité.

Nous vous prions, de recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur, nos considérations distinguées et respectueuses.

Laurence DURAND **qui soutient** Le Collectif Stop aux Cancers de nos Enfants.

Marie Thibaud

Le 22 juillet - 20h44

Mme Thibaud

A Monsieur le commissaire enquêteur.

Objet : Demande d'arrêt du site éolien de ROUANS

Monsieur le commissaire enquêteur,

D'un point de vue personnel je refuse l'implantation de ce nouveau parc éolien sur Rouans:

Je suis maman d'un petit garçon qui a déclaré une leucémie en 2015. J'habite à proximité du projet du futur site éolien de Rouans. Mon fils est aujourd'hui en rémission, la guérison s'approche et je ne peux pas penser une seule seconde qu'il puisse rechuter par le cumul d'expositions ou par de nouvelles expositions environnementales.

Depuis 2015, date de l'implantation des premiers parc éoliens sur notre secteur, beaucoup trop d'enfants, 21 enfants exactement, ont déclaré un cancer ici, et vous en avez dorénavant la connaissance. L'implantation de futures éoliennes sur notre secteur sont incontestablement des facteurs de risques supplémentaires pour la santé de la population et d'autant plus des enfants, plus fragilisés par ces allers-retours non constants de ces champs électromagnétiques, très perturbateurs endocriniens.

Non, je ne veux pas dire que l'éolien, chez nous, a créé tous ces cancers chez les enfants. Mais PERSONNE ne peux dire non plus que ce ne soit pas lié. Vous avez toutes les explications dans le dossier que le Collectif Stop aux Cancers de nos enfants vous a transmis. Le nombre de cancers d'adultes et d'autres pathologies se sont également développés. Alors vous comprendrez que je ne laisserai rien qui puisse entrainer une rechute pour mon fils et des problèmes de santé supplémentaires.

J'engage clairement votre responsabilité, la responsabilité du préfet, de Valorem et de toute personne qui s'engagera dans ce projet. Personne ne pourra dire « je ne savais pas ». L'application du principe de précaution avec le retrait purement et simplement de ce projet est une nécessité sanitaire.

Personne ne peut se permettre d'attendre et de dire, on évaluera après si la situation se dégrade! Un cancer chez un enfant , ce n'est pas une situation qui se dégrade, c'est la mort de votre enfant qui entre dans votre foyer, avec une famille entière qui passe en mode guerrier. Je vous promets alors que se battre contre un projet éolien, ce n'est rien!

Maman que je suis, maman que je resterai avec tout mon engagement pour PROTEGER LA SANTE DE MES ENFANTS.

Je soutiens le collectif STOP AUX CANCERS DE NOS ENFANTS :

Tous les documents illustrant nos propos ont été envoyés au maire de Rouans, déposés en mairie en dossier papier et envoyés par mail au commissaire enquêteur et au préfet, par le collectif stop aux Cancers de nos Enfants.

Pourquoi ne sommes-nous pas en accord avec l'implantation d'autres éoliennes sur le Pays de Retz ?

En aucun cas il ne s'agit d'être des anti-éoliens, cependant, sur notre secteur, il y a concomitance de facteurs (dont les éoliennes) qui dégradent fortement la santé et favorisent les **cancers pédiatriques**.

Les champs électromagnétiques et radon :

Dans un article d'Ouest France sorti le 9 février 2020, Jean-Yves Grandidier, patron du groupe français Valorem, indique que les maladies signalées « se manifestent surtout sur un sol granitique".

Là où sont implantées les éoliennes sur tout notre secteur, le sol est incontestablement granitique.

Il est à noter que notre territoire est situé sur des failles. Nous avons d'ailleurs régulièrement des mouvements de la terre, accentués par de nombreuses carrières situées à proximité immédiate du projet de site éolien.

Ce sol fissuré et fracturé est en zone fortement humide. Les problèmes de conduction électrique et des champs magnétiques générés dans les sols sont quasi constants et provoquent des phénomènes vibratoires importants aptes à provoquer des problèmes sanitaires déjà évoqués et des remontées de radon. Pour rappel, nous sommes en zone 3, seuil maximum de remontée de radon. Il n'est d'ailleurs mentionné, à aucun moment, la présence de radon sur le projet du site éolien.

Les forages effectués lors des fondations fissurent d'autant les sols, ce qui peut avoir pour conséquence de modifier et perturber les passages d'eau et nappes phréatiques. Le passage des câbles électriques haute tension, enterrés dans ces sols, avec failles humides, sont de ce fait extrêmement conducteurs des champs électromagnétiques.

Les champs électromagnétiques sont reconnus par le Centre International de Recherche contre le Cancer (CIRC appartenant à l'OMS) comme facteurs de risques de leucémies pédiatriques dès lors qu'ils sont situés entre 0,2 et 0,4 micro tesla.

Dans son dernier rapport d'avril 2019 (Cf Avis de l'ANSES saisine n° 2013-SA-0038), Il est indiqué que :

• « d'après l'ensemble des données disponibles sur les effets sanitaires de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences, les travaux d'expertise collective permettent de conclure à un effet possible de l'exposition

aux champs électromagnétiques basses fréquences sur la leucémie infantile, même si les études publiées après 2010 retrouvent moins fréquemment ce lien » (page 6/15 document 2);

• « l'association entre l'exposition aux basses fréquences et l'apparition de leucémies infantiles a été mise en évidence dans des études épidémiologiques ayant estimé l'exposition aux champs électromagnétiques par la distance aux lignes » (page 10/15 document 2).

Les infrasons:

Nous vous signalons que les éoliennes, en plus des ondes électromagnétiques, génèrent des infrasons inaudibles à une distance pouvant aller jusqu'à 20kms.

Qu'est-il prévu pour les conséquences sanitaires liées aux infrasons ?

Ont-ils été pris en compte ?

Cas concrets et témoignages

Site éolien des 4 seigneurs :

Nous tenons à rappeler les difficultés rencontrées par Mme Bouvet et M. Potiron sur leurs exploitations de Nozay et Puceul au nord de notre département. Les conséquences de l'éolien sur la qualité et quantité de lait produite, sur la santé de leur cheptel et sur leur propre santé sont connues de tous, notamment de notre préfet de Loire-Atlantique et de nombreux députés.

Pour rappel, il est envisagé un arrêt de ce parc éolien. Cet arrêt permettra d'affirmer et confirmer les conséquences sur la santé animale et humaine (déjà démontrées par un arrêt antérieur suite à une panne générale sur le site éolien).

Ce sol autour de Nozay, où se situe ce site éolien des 4 seigneurs, est également granitique, avec des failles humides.

Les cas de cancers pédiatriques recensés ont débuté en 2015, soit très peu de temps après l'implantation du premier site éolien et sa mise en service sur Ste Pazanne.

Témoignages recueillis par Sioux Berger :

« Quand les éoliennes cessent de fonctionner, nos vaches vont bien » <u>Témoignage de Ludovic Ossedat, agriculteur dans l'Allier</u>

Je m'appelle Ludovic Ossedat, et je suis agriculteur à La Prugne, dans l'Allier. Je suis installé en GAEC avec mon frère dans la ferme familiale. Avant nous, mon père et mon grand-père s'occupaient de l'exploitation. A Mousserin, notre hameau, nous n'avons jamais eu de problème avec la santé de nos vaches, jusqu'à l'arrivée du parc éolien, il y a une dizaine d'années : 8 aérogénérateurs, le plus proche à 540 mètres. Depuis, lorsque leurs machines fonctionnent et qu'il y a du vent, nos vaches ne vont pas bien et notre lait n'est plus de bonne qualité. Nous avons des contrôles vétérinaires 3 ou 4 fois dans le mois, et c'est sans appel...quand il y a du vent...notre lait ne vaut plus rien.... Ce sont nos vaches laitières qui

sont le plus impactées, car elles restent autour de la ferme, pour la traite. Les autres, surtout l'été, partent pour l'estive dans de petites parcelles que nous possédons loin du parc, et elles vont beaucoup mieux.

Moi, je n'ai rien à cacher : je dis simplement ce que je vois et ce que je constate. Mais ça n'a pas l'air d'être le cas de tout le monde

Le plus étrange, dans cette affaire, c'est quand même l'attitude du promoteur éolien. Il y a quelques années, on a protesté parce que le bruit des éoliennes est infernal. Pour dormir, bon courage, c'est l'enfer. Alors les promoteurs ont envoyé une société indépendante pour faire des mesures sur le bruit. Ils ont bien insisté pour nous expliquer que c'était une boîte indépendante qui allait mesurer les décibels. D'ailleurs, ceux qui sont venus poser les micros ont bien confirmé, les vendeurs d'éoliennes sont leurs meilleurs clients. Jusque-là, tout avait l'air très clean... sauf que...Pendant les 3 semaines où les micros sont restés posés, eh bien les aérogénérateurs sont bizarrement restés à l'arrêt. Toutes les éoliennes étaient immobiles, on avait appuyé sur la touche off...donc, bien sûr, pas un bruit....et bien entendu, la fameuse société indépendante a conclu qu'il n'y avait aucun problème...et, pendant tout le temps de cette expérience, nos vaches se portaient brusquement beaucoup mieux, et notre lait était au top de sa qualité....étrange, pas vrai ?

Eoliennes : les nouvelles vaches folles – Janvier 2020 Témoignage de Philippe Marchandier Mazinghien (59)

Je m'appelle Philippe Marchandier, et je suis éleveur et agriculteur. Je cultive du blé, du maïs, et j'élève des vaches allaitantes. Je me suis installé en 1990, et tout allait bien jusqu'à la construction de la ligne à haute tension à proximité de mon étable, en 94. Ma production de lait a baissé, puis ça s'est stabilisé. Pour l'installation de la ligne, on ne nous avait pas demandé notre avis, et pour les éoliennes non plus. Elles sont sorties de terre il y a peu, comme ça, sans qu'on nous en informe. Il y en a 5 en tout, dont une à 800 mètres de ma stabulation. Et depuis, mon troupeau est décimé. Dès qu'ils ont mis en route ces foutus aérogénérateurs ça a été la catastrophe. D'Avril à Août, j'ai perdu 50 000 litres de lait par rapport à ma production d'avant. Et en septembre, quand j'ai commencé à rentrer les bêtes, ça a été pire. En tout, 20 veaux sont morts. Et la semaine dernière, 7 de plus. Ils ne veulent plus téter, et ils se laissent mourir. J'essaie de rester auprès d'eux pour les aider, et je les veille jusqu'à minuit dans l'étable, mais ils sont faibles, ils se mettent à tousser, à avoir des diarrhées. J'ai eu aussi des avortements. En tout, 7 sont mort nés. Alors je rachète des vaches pour tenter de sauver mon exploitation. Elles arrivent en pleine forme, et puis elles perdent peu à peu du poids. J'ai fait venir un spécialiste, il a testé l'électricité qui circule dans le bâtiment. Il y a 12 volts sur les piquets. Normalement, ce devrait être 0,5 volts....

C'est sûr, avec toutes les nappes d'eau qu'il y a dans le coin, et le ruisseau pas loin, comment voulez-vous que toutes ces installations électriques ne nous causent pas de mal.

Je regarde mes bêtes, ça me désole de les voir comme ça. Elles ont en permanence le poil piqué, ; c'est-à-dire qu'il est dressé sur leur tête au lieu d'être lisse...et puis je pense qu'il y a pire encore et ça nous attend tous. Je ne sais pas ce qu'ils mettent dans ces machines, mais depuis qu'elles sont là je n'ai pratiquement plus de naissances de mâles. Que des femelles. Si ça perturbe à ce point les naissances, ça veut dire qu'à terme il n'y aura plus aucune vie là en dessous. Aujourd'hui j'essaie de trouver une autre stabulation pour préserver ma santé et celle de mes bêtes. Mais franchement, est-ce à moi de partir ? On nous pourrit la vie, on nous chasse, et ensuite on ira proposer du lait venu de l'étranger aux consommateurs français qui pensent que tout ça c'est écolo. C'est l'écologie, ça, de faire crever les bêtes et de fermer les yeux sur ce qu'il se passe réellement ?

Bientôt, je n'aurai plus rien à perdre, car j'aurai tout perdu. Je ne vais pas pouvoir tenir longtemps comme ça, à la longue, je vais mettre la clef sous la porte. Mais au moins je ne me serai pas tu. On est en train de détruire des régions entières, et si nos vaches sont malades, si elles avortent, si elles ne mettent pas de mâles au monde, si les veaux meurent, ça je peux vous le dire, nous aussi, les humains, nous allons avoir des problèmes. Je ne suis pas un scientifique, mais mon travail et mes bêtes je les connais, et je peux vous dire que ce n'est pas normal....

Des vaches folles dans le Morbihan : un agriculteur condamné au silence – Février 2020 <u>Témoignage de Jean François Letrionnaire, agriculteur dans le Morbihan (56)</u>

Je m'appelle Jean-François Letrionnaire et j'ai osé parler. Je vis dans le Morbihan depuis toujours, et je travaille sur notre exploitation familiale depuis 25 ans. Pendant toutes ces années, j'ai pris au total 3 semaines de vacances. La ferme, mes animaux, c'est toute ma vie. Et pourtant aujourd'hui je dors dans ma voiture. J'ai tout perdu, et, comme je n'ai vraiment plus rien à perdre, je veux bien parler pour faire entendre la voix de tous les agriculteurs qu'on condamne au silence. C'est ce qui m'est arrivé. Voici mon histoire.

Dans l'élevage, on peut dire que j'ai vraiment eu de belles années. 1999 a été la meilleure. J'élevais des vaches de race Holstein, et j'ai été primé deux fois au salon de l'agriculture, en 95, et 99. J'ai reçu également d'autres prix régionaux. Bref, qu'on ne vienne pas me dire que je ne savais pas m'occuper de mes bêtes. Et puis, peu à peu, j'ai basculé en enfer. Tout a commencé en 2014-2015. Dans le Nord du département, je ne savais pas qu'on était en train de construire des parcs éoliens à tout va. Je ne pouvais pas le savoir, puisque je ne les voyais pas ! Plus de 150 machines ont été peu à peu mises en route. Et moi, j'ai vu mon troupeau dépérir. Ma production de lait s'est mise à baisser sans raison. J'ai reçu la visite de l'inspection sanitaire, la DDPP, qui m'a reproché de sous alimenter mes bêtes. On m'a demandé de me remettre en question, on a commencé à me soupçonner de maltraitance animale.

J'ai alors essayé de chercher ce que je faisais de mal, j'ai revu les rations de nourriture, j'ai fait analyser l'eau. Mais rien n'y faisait. Mes vaches semblaient atteintes par une sorte de folie. Impossible de les faire rentrer dans la stabulation. Et lorsque je leur ouvrais les portes, elles se précipitaient au dehors avec une telle violence qu'elles se montaient les unes sur les autres en s'écrasant, comme si une force invisible les avait poussées au dehors. Le soir, je ne pouvais pas les traire à l'heure habituelle. Impossible! Vers 18 ou 19 heures, elles étaient comme folles. Je devais accomplir mon travail à 11 heures du soir, ou à minuit. Est-ce que ça correspondait à un pic de production électrique? Est-ce que ça passait par le sol et les failles d'eau, ou par les airs? Je ne sais pas. Ce que je sais c'est que certaines génisses se jetaient sur les parois des mangeoires. J'ai même retrouvé des veaux avec les pattes coincées dans le métal, comme s'ils s'étaient débattus sans raison apparente avant de mourir.

En 2018, j'ai perdu 6 vaches en un seul week-end. Alors j'ai fait venir chez moi plusieurs spécialistes des champs électromagnétiques. Ils m'ont tous répondu la même chose : « les ondes viennent de là-bas, c'est plus au Nord, tous ces parcs éoliens ». J'ai trouvé cela curieux, puisque c'est loin, et pourtant, lorsque je quitte ma ferme le matin pour aller boire un petit café et acheter le journal, je me suis rendu compte que je n'entendais plus ce bourdonnement permanent dans ma tête, une sorte de bruit sourd dans mon cerveau. Comme mes bêtes, j'ai l'impression d'être une pile électrique qui se charge et qui se décharge lorsque je m'éloigne de ma ferme.

Les inspecteurs de la DDPP sont revenus, et j'ai commencé à leur en parler de mes soupçons et des spécialistes que j'avais consultés. Et là, ça s'est très mal passé. Non seulement ils ne m'ont pas écouté; mais ils m'ont fait placer en garde à vue pour maltraitance animale. On a saisi chez moi 47 de mes vaches. Ils m'ont fait payer la pension des animaux enlevés : 12000 euros. Et ils m'ont ordonné de payer une amende de 5300 euros. Quand ils ont revendu mes bêtes, je n'ai bien entendu rien touché.

Alors j'ai tout fait pour que mes vaches aillent mieux, elles étaient en plein air en permanence, bien nourries, mais le mal était toujours là, et je ne pouvais pas empêcher cette mort lente de mon troupeau.

Le 15 mars 2019, ils sont revenus. Et cette fois ils ont pris la totalité de mon bétail. 160 vaches. Motif : maltraitance, et cette fois on m'a dit : » vous les nourrissez trop ». J'ai dû payer 90 000 euros de pension, et une amende. IL me restait ...mes yeux pour pleurer. Bien entendu, les animaux ont été vendus et je n'ai rien touché pour cette vente. Et comme la fois précédente, je suis resté toute une journée en garde à vue. On n'a rien écouté de ce que j'avais à dire sur les ondes, les champs électromagnétiques, le fait que chacun des aérogénérateurs contient un aimant permanent de plus de 600 kg, pour faire tourner les pales...Je suis resté très calme, mais ils n'ont rien écouté. J'ai refusé de signer le procèsverbal, qui était un tissu de mensonge. Non, je n'ai pas maltraité mes bêtes. Et mon travail je l'aime.

Aujourd'hui je suis placé en liquidation judiciaire.

Les juges qui m'ont accusé de tout cela sauront un jour qu'ils ont fait une belle erreur. Parce que peu à peu, tout cela va se savoir. Vous qui vivez dans les villes, vous ne vous sentez sans doute pas concernés. Mais nous, les agriculteurs, nous voyons bien qu'il y a un problème, et qu'on n'a pas vraiment intérêt à ce que ça se sache. Plantez des éoliennes partout dans les campagnes, ajoutez-y la 5 G, et vous n'aurez plus rien à manger, c'est moi qui vous le dis. Avec toutes ces ondes, on touche au vivant en profondeur, et quand le scandale éclatera, ce sera trop tard pour vos enfants.

Mes vaches dorment le cul en l'air et ma boussole indique 3 Nords différents - Février 2020 Témoignage de Stéphane Le Béchec, Allineuc, Bretagne. (Côtes d'Armor)

Je m'appelle Stéphane le Béchec, et quand on me demande si je suis éleveur ou agriculteur, je réponds : « Ni l'un ni l'autre, je suis paysan. Je suis celui qui aime son pays, sa terre, et son métier». Et devenir paysan, pour moi, ça a toujours été un rêve de gosse. Autrefois j'étais menuisier charpentier, artisan du bois. J'ai parcouru la France pour construire des maisons, j'ai même participé à la restauration de l'Olympia en 95, c'est vous dire si on est loin des champs et des élevages. Alors, lorsque je me suis établi en tant que paysan, il y a 4 ans, j'entendais bien travailler comme le faisaient les anciens, je voulais un élevage en pleine nature, sans pesticides et engrais chimiques, avec le veau sous la mère, comme il y a 50 ans. Bien sûr, quand j'ai racheté la ferme, on ne m'avait pas dit qu'il y aurait des problèmes. J'étais un peu comme Jean de Florette qui débarque et qui cherche sa source...sauf que...les problèmes ne sont pas venus de la source, ils sont venus des infrasons, de l'électricité et des ondes. Oh! il ne m'a pas fallu longtemps pour m'apercevoir qu'il y avait un énorme souci, d'une gravité...planétaire...

J'ai démarré en 2016 : le premier janvier, j'appelais déjà le vétérinaire, et le 3 janvier une de mes vaches mourait. Caillot de sang dans l'intestin...voilà ce qu'on m'a dit. Plus tard, j'allais m'apercevoir que cette date du 1er janvier était loin d'être le fruit du hasard...Mais à ce moment-là j'ai seulement pensé « courage, tu débutes, ça peut arriver ».

Sauf que... j'ai très vite compris que ça ne venait pas de moi. J'en ai eu rapidement la preuve, puisque lorsque j'achetais une bête qui fournissait 35 litres de lait, dès le surlendemain, elle ne donnait plus que 25 litres. Et puis c'était toujours le même scénario : elle ne buvait pas

assez et elle dépérissait... Un jour, je venais d'acquérir une vache, elle s'est couchée à peine descendue du camion, et elle ne s'est plus jamais relevée. Elle était comme paralysée par le sol.

Alors j'ai commencé à faire des recherches, j'ai fait analyser mon fourrage ...mais rien d'anormal. De toute façon, ça ne pouvait pas venir de la nourriture, puisque j'avais des troupeaux dans quatre champs différents, et au même moment, certaines mouraient d'un coup. C'était donc lié à une zone géographique précise, et non à ce que je leur donnais à manger.

Et puis au mois de mai tout s'est accéléré. On venait de passer à la 4G dans le secteur et j'ai observé que mon troupeau se comportait de plus en plus bizarrement. Une vache, ça dort toujours la tête au Nord. Pas besoin d'avoir 20 ans d'expérience pour le savoir. Les miennes dorment la tête au Sud, à l'Ouest, à l'Est...incompréhensible...pour en avoir le cœur net j'ai placé dans mon étable 3 boussoles différentes : pas une ne m'indique le même Nord. 3 Nords différents pour un même lieu!

Si la boussole est folle, la vache l'est encore plus. Dans les prés, je les regarde s'allonger, elles se couchent avec le cul en l'air, dans le sens de la pente. Vous ne verrez jamais une vache en bonne santé dans une position pareille, c'est un animal qui sait ce qui est naturellement bon pour son transit!

Et leur folie ne s'arrête pas là : lorsque j'étale du fourrage dans le champ, mes bêtes mangent tranquillement jusqu'à une certaine zone, et là soudain elles s'arrêtent, comme frappées par une barrière invisible. Et puis, une à une, elles dépérissent et refusent de boire.

Bien entendu, j'ai fait venir le véto, et on m'a dit tour à tour « vous les nourrissez trop », puis « vous ne les nourrissez pas assez »....mais de toute façon, dans mon troupeau, j'ai des vaches trop maigres et des vaches trop grosses, sur un même pré. Toutes ont le poil hérissé. Toutes ont des problèmes dans leur sang. Certaines crèvent d'hémorragie en plein champs et le sang pisse par les mamelles.

Alors j'ai fait venir des géobiologues, et ils ont constaté que ma ferme est totalement cernée. Pour que vous compreniez mieux, j'ai réalisé un petit croquis. Imaginez une horloge. Ma ferme est au centre. A midi, c'est le Nord...celui que mes vaches ont perdu...à 14 h, il y a une antenne relais, à 16 heures, un poste de distribution électrique, à 18 heures et à midi, deux lignes électriques de 20 000 volts qui traversent cette horloge de part en part, à 20 heures, une autre antenne relai, à 10 heures, un autre poste de distribution électrique, et à 11 heures, un parc éolien et des aimants gros comme une locomotive dans chaque machine...

J'ai poursuivi mes observations et j'ai constaté que la mort de mes vaches correspond pile poil aux pics de consommations électriques, et aux compteurs heures creuses heures pleines. J'ai pris des notes, et non, je ne suis pas fou : mes animaux sont branchés sur le monde moderne...Plus étonnant encore : ils meurent toujours le week-end...et oui, le week-end les gens ne sont pas au boulot, ils sont chez eux, ils se regardent tranquillou un petit film en streaming, ils téléphonent, ils font tourner une machine, et hop, dans mon sol, dans la terre, je mesure 1 volt 100 en courant continu ...et je peux vous dire qu'au-dessus de 40 millivolts, aucune vache ne boit, aucune ne survit à long terme...

Le pire, c'est pendant les vacances scolaires. Du 20 décembre au 6 janvier 2020, c'est le moment des fêtes. On se retrouve autour d'un bon dîner, on s'envoie des selfies et on allume le four...pendant ce temps, mes vaches ne se sont pas couchées une seule fois. Un autre exemple ? Le 26 décembre 2016 j'en ai perdu 4. Le 2 janvier 2017, j'en ai perdu encore 2. Six en deux jours.

Bien entendu, je ne suis pas resté les bras croisés. J'ai convoqué tout le monde. Les services vétérinaires, la laiterie, j'ai mis tous ces spécialistes autour d'une table pour en discuter. Sauf que...on a estimé qu'il n'y avait pas de sujet de débat. Le bétail crève mais il n'y a rien à

discuter. Pourquoi ? Tout simplement parce que le mal dont souffre mes vaches n'existe pas. Un peu comme si en 1950 vous aviez affirmé vous-même devant des spécialistes que vous avez un cancer à cause de l'amiante. Le juge qui vous écoute enlève ses lunettes, lève les sourcils, et vous dit que vous pouvez déposer toutes les plaintes que vous voulez, elles seront classées sans suite, puisque vous dénoncez quelque chose qui ...n'existe pas. Et bien entendu, on m'a menacé de me saisir mon troupeau pour maltraitance animale...

Aujourd'hui je regarde le noyer centenaire qui pousse à côté de ma ferme. IL meurt, et les sapins autour végètent. Au pied du vieux noyer, un professionnel a mesuré du 60 hertz. En France, la lumière, c'est du 50 hertz, et là, on est carrément au-dessus....faites pousser vos plantes vertes au milieu d'un champs d'ampoules allumées et vous m'en direz des nouvelles.

Aujourd'hui j'observe la nature : la rivière, les flaques, les fleurs, et je ne vois ni grenouilles, ni escargots, ni têtards, ni abeilles, mes vaches sont en hypothermie, et mes génisses sont stériles. J'ai des vertiges, j'ai froid en plein été, des acouphènes, des nausées, les bras qui picotent en permanence. Le vivant se meurt mais en ville on ne le voit pas...

C'est un désastre, mais il n'existe pas. Au Nord, on va planter prochainement d'autres éoliennes. Et la 5G arrive. Tout cela va passer par le sol, par les failles d'eau, par les lignes électriques...et s'abattre sur ma ferme.

Pourtant, je ne regrette pas le choix que j'ai fait devenir paysan. J'ai toujours su que j'aimais la terre. Si je parle aujourd'hui, si je parle demain, et demain encore, je sais que je peux aider. Et c'est ce que je veux faire à présent. Parler, continuer à observer, pour qu'enfin le vivant ne soit plus étouffé par le monde du business.

Les abeilles victimes des éoliennes – Mars 2020

Je m'appelle Daniel Dutour et je suis apiculteur en Normandie depuis 20 ans. J'ai suffisamment d'expérience et de ruches pour avoir un œil critique sur ce qu'il se passe actuellement.

Je tiens aujourd'hui à témoigner, même si je sais que nous avons rarement le dernier mot : nous, les petits exploitants, « petits terriens » comme je nous appelle. La plupart du temps, tous les moyens sont bons pour nous faire taire.

Voici ce que j'ai constaté sur mon exploitation.

Début juin 2019, cinq éoliennes de 145 mètres de haut ont été mises en route autour de chez moi, à une distance de 700 mètres de mes ruches.

Habituellement, la vieille reine est poussée par les abeilles et l'essaim forme une boule compacte à quelques mètres de la ruche. Cet été là, l'essaimage ne s'est pas du tout passé normalement après la mise en route des éoliennes : la moitié des insectes de la ruche a bien essaimé, mais elles ne se sont pas regroupées, elles étaient comme déboussolées, c'était comme si vous aviez donné un coup de pied dans l'essaim. Les abeilles se sont retrouvées posées un peu partout dans ma cour et dans notre haie, sans parvenir à créer un nouvel essaim.

Il faut savoir que les abeilles ont une façon de communiquer bien à elles : elles se parlent entre elles notamment par les vibrations et des infrasons imperceptibles pour nous, entre 0 et 500 HZ. Ce mode de communication est très important notamment entre les ouvrières et la reine. Mais lorsque des éoliennes de plus de 100 mètres de haut se mettent à tourner, ces aérogénérateurs émettent des infrasons de mêmes fréquences et les abeilles ne peuvent plus communiquer... Alors, que fait-on?

Je rappelle que les abeilles sont cruciales pour la survie de l'humanité et qu'elles sont déjà mises à mal par bon nombre de polluants. Mais si on ajoute à cela des aérogénérateurs partout dans les campagnes, il n'y aura bientôt plus d'apiculteurs...ni d'abeilles...

Personnellement, en tant que « petit terrien », je n'ai qu'une seule chose à dire aux industriels de l'agriculture et des campagnes : arrêtons le massacre. Lorsque de belles études prouveront que nous avions raison, il sera trop tard.

Confinée au pied des éoliennes : la double peine - Mars 2020 <u>Témoignage de Sophie Peyron</u>

Je m'appelle Sophie Peyron, et j'habite en Thiérache, dans l'Aisne. C'était une région paisible où il faisait bon vivre, avant l'apparition des aérogénérateurs. Il en pousse actuellement des centaines autour des habitations, et nos campagnes sont transformées en zones industrielles Aujourd'hui, comme tous les Français, je suis assignée à résidence. Comme tous les français, je ne peux plus sortir, je ne peux pas m'enfuir... Et bien entendu je respecte ce confinement à la lettre, pour nos soignants et pour faire barrière à ce maudit virus.

Sauf que ...depuis l'installation des éoliennes tout autour de ma maison, j'ai commencé à ressentir des migraines, et des bourdonnements permanents dans les oreilles. Je me suis mise à avoir également des douleurs sur le poumon droit, dès qu'il y avait du vent. Je suis allée faire un scanner. Le radiologue m'a dit que j'avais une inflammation permanente. Loin de chez moi, loin des éoliennes, l'inflammation disparait. Elle réapparaît dès que je reviens et dès que les aérogénérateurs se mettent à tourner. En fonction de mon état de santé je peux vous dire sans regarder par la fenêtre si les machines sont en route ou pas!

Bien entendu, les nuits sont devenues infernales. Avant le confinement, j'avais donc pris l'habitude de fuir de chez moi en cas de vent. Je partais à 20 km, je dormais dans ma voiture pour soulager mon corps, ou j'allais parfois dormir chez ma mère, à 25 kms de là, pour avoir au moins des nuits paisibles.

Plus je roulais, plus je m'éloignais et plus la douleur s'estompait.

Mais nous voilà confinés en enfer. Je suis obligée de subir les infrasons nuit et jour. Je n'en peux plus de lutter contre ces ondes basse fréquence qui me détruisent.

La seule façon que j'ai trouvée pour me protéger un peu, c'est de me réfugier dans la cave avec mon chien. J'y ai monté une toile de tente pour avoir un peu moins froid. La maison est ancienne, et la cave humide, glacée.

Pourquoi suis-je condamnée à dormir dans un cachot ? Quelle faute ai-je commise pour devoir endurer une peine aussi terrible ?

J'ai cherché à joindre un acousticien de l'ARS mais il m'a dit qu'il ne pouvait rien pour moi, ni pour les autres habitants de nos villages qui vivent la même souffrance que moi. Il est habilité pour tester les sons audibles, mais pas ceux qui ne s'entendent pas. Mon mal est donc invisible et inexistant aux yeux de la loi. Pourtant, dans les usines, une loi protège la santé des ouvriers contre les infrasons. Mais nous qui vivons à demeure au pied des machines, personne ne nous entend.

Les Géobiologues :

Nous sommes en contact avec des géobiologues qui sont tous formels : il ne peut pas y avoir d'autres sites éoliens sur notre secteur, les facteurs de risques sot trop importants compte tenu du contexte sanitaire.

Nous sommes, de plus, surpris de ne pas voir dans le dossier de VOLOREM les conclusions des géobiologues intervenus en 2016 et 2017 sur le site.

Il est indispensable d'avoir accès au contrat pour savoir quelles ont été les questions de VALOREM posées aux géobiologues et les réponses de ceux-ci.

D'autres sujets qui posent question...

Danger projection de débris :

Dans un tableau du projet VALOREM, il est mentionné que pour les voies de circulations, les débris peuvent être projetés à 200 mètres, or au moins 2 éoliennes sont à 60 mètres des routes.

Devrait être pris en compte «une canalisation de gaz nécessitant un recul de 183 m pour l'implantation d'éolienne », or a priori, Sur le plan et tableau le risque d'explosion est évalué jusqu'à 200 m.

Devrait être pris en compte également : « Des secteurs situés à moins de 500 m de zone urbanisables à destination d'habitation à éviter pour l'implantation d'éoliennes » Le hameau les Landes se trouve à 550 m et Chatton ainsi que la Mulonnière se trouvent à 590 m, certes dans la zone à moins de 500 m, mais les risques demeurent tout aussi élevés.

Cout de démantèlement

La loi prévoit un coup de démantèlement par l'exploitant de 50 000 €.

Ce coût est sous-estimé, Le cout réel de démentiellement est d'environ 400 000 €.

Le surcoût est toujours à la charge du propriétaire du terrain ou de la commune.

Avis de l'armée de l'air consultée en 2013 :

Extrait:

- « Du point de vue des servitudes radioélectriques, une partie de votre projet se situe dans les 20
- 30 km du radar Défense de Corcoué-sur-Logne (...), soit en zone de coordination à partir de l'altitude de 87 mètres NGF.
- (....) En effet, un nombre trop important d'éoliennes dans le même secteur angulaire du radar serait de nature à augmenter les perturbations induites sur celui-ci (...).

En cas de construction, compte tenu de la hauteur totale hors sol des éoliennes, un balisage "diurne et nocturne" devra être mis en place conformément à la règlementation en vigueur. En

conséquence, je vous invite à consulter la direction de la sécurité de l'aviation civile Ouest située à Bouguenais (44) afin de prendre connaissance de la technique de balisage appropriée

à votre projet.

Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.

Cet avis n'était que consultatif et ne valait pas autorisation. Y a-t-il aujourd'hui un avis favorable de l'armée ?

L'immobilier

Ce projet aura un impact négatif sur la valeur immobilière des habitations à proximité.

Suite à une étude de la mairie de Saint Mars de Coutais, le constat a été identique : « (1) Le dossier ne fait pas mention de l'indemnisation des propriétaires situés à proximité immédiate du périmètre d'implantation des éoliennes (500-1000 mètres), en effet, ce parc est de nature à dévaloriser la valeur foncière des immeubles. »

Plan de Raccordement électrique :

Aucune information n'est donnée sur le lieu de passage des câbles enterrés de chaque éolienne et entre chacune des éoliennes et le trajet au futur raccordement.

Manque de transparence de l'enquête publique :

Le 16 juillet dernier, nous vous interrogions par mail, sur le fait que les avis de l'enquête publique ne soient pas rendus publiques.

Votre réponse : « Les observations adressées par voie informatique à l'adresse dédiée pour cela ne sont pas consultables sur internet, puisque je suis la seule personne habilitée à recevoir et consulter ces mails.

Ces observations sont toutefois consultables dans le registre d'enquête de la mairie, au même titre que les observations annotées directement sur le registre et les courriers adressés en mairie.

Les mails reçus sur l'adresse dédiée figurent donc dans une chemise spécifique insérée dans le registre. Pour information, 5 mails ont été reçus jusqu'à présent. »

Il fallait donc se déplacer en mairie, sans avoir la certitude que tous les avis, qui ne sont pas imprimés en temps réel, soit disponibles.

Ces avis sont, depuis ce week end, consultables.

Le capital de la Société de Rouans Energies:

Pouvez vous nous expliquer comment une société Rouans Energies qui a 1000 € de capital peut avancer pour le démantèlement avant toutes exploitations les 50 000 € prévus par éolienne ? Soit 350 000 € ?

A moins que la maison mère VALOREM ne se porte garant financièrement, mais ce document ne se trouve a priori pas dans le dossier.

Permettez-nous d'avoir des doutes sur l'existence d'un exploitant pour payer ces démantèlements en fin de vie du parc !

Pour conclure....

Monsieur le Maire de Rouans, lorsqu'il nous avait reçu en mairie, nous avait confié que son programme concernant le site éolien, consistait à garantir aux rouansais et rouansaises, une fois les éoliennes en place, un suivi de la santé humaine, des nuisances sonores, mais rien n'a été prévu pour contrôler les champs électromagnétiques.

Une fois le site éolien en place... il sera trop tard. Ce site ne doit pas voir le jour, c'est aujourd'hui une nécessité et de votre responsabilité de prévenir et d'assurer la santé de la population.

Depuis 2015, il ne se passe pas 6 mois sans qu'un enfant ne déclare un cancer sur notre territoire.

Il n'est pas question de dire que l'éolien déclenche à lui seul des cancers chez les enfants, mais il est important de le prendre en compte comme un facteur de risque supplémentaire réel dans ce cumul d'expositions qui fragilise la santé de nos enfants.

Certaines communes ont pris conscience de l'urgence, le conseil municipal d'une commune voisine, Saint Mars de coutais a émis le 09 juillet un avis défavorable au projet de parc éolien de Rouans, certaines de leurs constatations sont identiques. D'autres communes suivent cette tendance.

En connaissance de quoi, nous vous alertons et avertissons fortement, votre responsabilité est en jeu. Nous vous demandons impérativement l'application du principe de précaution qui aurait déjà pu antérieurement être appliqué et mis en œuvre.

Vous l'avez compris, nous sommes déterminés, la santé de nos enfants est notre priorité.

Nous vous prions, de recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur, nos considérations distinguées et respectueuses.

Le Collectif Stop aux Cancers de nos Enfants.

Martine Lepley		22 juillet 20h19
	· ·	

Je suis contre ce projet qui est dangereux pour la santé

Stéphanie POUSSIN 17 LE PARADIS 44680 SAINTE PAZANNE

A Monsieur le commissaire enquêteur.

Objet : Demande d'arrêt du projet éolien de ROUANS

Sainte Pazanne, le 22 juillet 2020

Monsieur le commissaire enquêteur,

D'un point de vue personnel :

Nous habitons sur la commune de Ste-Pazanne depuis 2012, et avons choisi cette commune notamment pour son cadre de vie agréable, à dimension humaine.

Le projet éolien sur la commune de Rouans, tout près de chez nous n'est pas une bonne nouvelle et ne doit pas se faire pour plusieurs raisons :

- tout d'abord, le sol concerné est granitique, pourvu de failles, en zone humide et nous sommes dans une région exposée fortement naturellement au radon.

Ce projet risque de provoquer **encore plus de remontées de radons** lors de la fissuration du sol pour ancrer les éoliennes.

Ce projet risque également de modifier les passages d'eau à proximité. Le passage des câbles électriques haute tension, enterrés dans ces sols, avec failles humides, sont de ce fait extrêmement conducteurs des champs électromagnétiques. Hors, les champs électromagnétiques sont reconnus par le Centre International de Recherche contre le Cancer (CIRC appartenant à l'OMS) comme facteurs de risques de leucémies pédiatriques.

- à ce risque sanitaire conséquent s'ajoute des impacts sur l'environnement proche et plus éloigné de ce site non négligeables : modification du paysage, perturbation de la faune, émission sonore lors du fonctionnement des éoliennes, dévalorisation immobilière...

Le principe de précaution doit s'appliquer.

Certaines communes ont pris conscience de l'urgence, le conseil municipal d'une commune voisine, Saint Mars de coutais a émis le 09 juillet un avis défavorable au projet de parc éolien de Rouans, certaines de leurs constatations sont identiques. D'autres communes suivent cette tendance.

Vous remerciant par avance de l'attention portée à ce courriel, Cordialement, Stéphanie Poussin

<u>Je soutiens le collectif STOP AUX CANCERS DE NOS ENFANTS :</u>



Tous les documents illustrant nos propos ont été envoyés au maire de Rouans, déposés en mairie en dossier papier et envoyés par mail au commissaire enquêteur par le collectif.

Pourquoi ne sommes-nous pas en accord avec l'implantation d'autres éoliennes sur le Pays de Retz ?

En aucun cas il ne s'agit d'être des anti-éoliens, cependant, sur notre secteur, il y a concomitance de facteurs (dont les éoliennes) qui dégradent fortement la santé et favorisent les cancers pédiatriques.

Les champs électromagnétiques et radon :

Dans un article d'Ouest France sorti le 9 février 2020, Jean-Yves Grandidier, patron du groupe français Valorem, indique que les maladies signalées « se manifestent surtout sur un sol granitique".

Là où sont implantées les éoliennes sur tout notre secteur, le sol est incontestablement granitique.

Il est à noter que notre territoire est situé sur des failles. Nous avons d'ailleurs régulièrement des mouvements de la terre, accentués par de nombreuses carrières situées à proximité immédiate du projet de site éolien.

Ce sol fissuré et fracturé est en zone fortement humide. Les problèmes de conduction électrique et des champs magnétiques générés dans les sols sont quasi constants et provoquent des phénomènes vibratoires importants aptes à provoquer des problèmes sanitaires déjà évoqués et des remontées de radon. Pour rappel, nous sommes en zone 3, seuil maximum de remontée de radon. Il n'est d'ailleurs mentionné, à aucun moment, la présence de radon sur le projet du site éolien.

Les forages effectués lors des fondations fissurent d'autant les sols, ce qui peut avoir pour conséquence de modifier et perturber les passages d'eau et nappes phréatiques. Le passage des câbles électriques haute tension, enterrés dans ces sols, avec failles humides, sont de ce fait extrêmement conducteurs des champs électromagnétiques.

Les champs électromagnétiques sont reconnus par le Centre International de Recherche contre le Cancer (CIRC appartenant à l'OMS) comme facteurs de risques de leucémies pédiatriques dès lors qu'ils sont situés entre 0,2 et 0,4 micro tesla.

Dans son dernier rapport d'avril 2019 *(Cf Avis de l'ANSES saisine n° 2013-SA-0038) ,* Il est indiqué que .

- « d'après l'ensemble des données disponibles sur les effets sanitaires de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences, les travaux d'expertise collective permettent de conclure à un effet possible de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences sur la leucémie infantile, même si les études publiées après 2010 retrouvent moins fréquemment ce lien » (page 6/15 document 2);
- « l'association entre l'exposition aux basses fréquences et l'apparition de leucémies infantiles a été mise en évidence dans des études épidémiologiques ayant estimé l'exposition aux champs électromagnétiques par la distance aux lignes » (page 10/15 document 2).

Les infrasons:

Nous vous signalons que les éoliennes, en plus des ondes électromagnétiques, génèrent des infrasons inaudibles à une distance pouvant aller jusqu'à 20kms.

Qu'est-il prévu pour les conséquences sanitaires liées aux infrasons ?

Ont-ils été pris en compte ?

Cas concrets et témoignages

Site éolien des 4 seigneurs :

Nous tenons à rappeler les difficultés rencontrées par Mme Bouvet et M. Potiron sur leurs exploitations de Nozay et Puceul au nord de notre département. Les conséquences de l'éolien sur la qualité et quantité de lait produite, sur la santé de leur cheptel et sur leur propre santé sont connues de tous, notamment de notre préfet de Loire-Atlantique et de nombreux députés.

Pour rappel, il est envisagé un arrêt de ce parc éolien. Cet arrêt permettra d'affirmer et confirmer les conséquences sur la santé animale et humaine (déjà démontrées par un arrêt antérieur suite à une panne générale sur le site éolien).

Ce sol autour de Nozay, où se situe ce site éolien des 4 seigneurs, est également granitique, avec des failles humides.

Les cas de cancers pédiatriques recensés ont débuté en 2015, soit très peu de temps après l'implantation du premier site éolien et sa mise en service sur Ste Pazanne.

<u>Témoignages recueillis par Sioux Berger :</u>

« Quand les éoliennes cessent de fonctionner, nos vaches vont bien » Témoignage de Ludovic Ossedat, agriculteur dans l'Allier

Je m'appelle Ludovic Ossedat, et je suis agriculteur à La Prugne, dans l'Allier. Je suis installé en GAEC avec mon frère dans la ferme familiale. Avant nous, mon père et mon grand-père s'occupaient de l'exploitation. A Mousserin, notre hameau, nous n'avons jamais eu de problème

avec la santé de nos vaches, jusqu'à l'arrivée du parc éolien, il y a une dizaine d'années : 8 aérogénérateurs, le plus proche à 540 mètres. Depuis, lorsque leurs machines fonctionnent et qu'il y a du vent, nos vaches ne vont pas bien et notre lait n'est plus de bonne qualité. Nous avons des contrôles vétérinaires 3 ou 4 fois dans le mois, et c'est sans appel...quand il y a du vent...notre lait ne vaut plus rien.... Ce sont nos vaches laitières qui sont le plus impactées, car elles restent autour de la ferme, pour la traite. Les autres, surtout l'été, partent pour l'estive dans de petites parcelles que nous possédons loin du parc, et elles vont beaucoup mieux.

Moi, je n'ai rien à cacher : je dis simplement ce que je vois et ce que je constate. Mais ça n'a pas l'air d'être le cas de tout le monde

Le plus étrange, dans cette affaire, c'est quand même l'attitude du promoteur éolien. Il y a quelques années, on a protesté parce que le bruit des éoliennes est infernal. Pour dormir, bon courage, c'est l'enfer. Alors les promoteurs ont envoyé une société indépendante pour faire des mesures sur le bruit. Ils ont bien insisté pour nous expliquer que c'était une boîte indépendante qui allait mesurer les décibels. D'ailleurs, ceux qui sont venus poser les micros ont bien confirmé, les vendeurs d'éoliennes sont leurs meilleurs clients. Jusque-là, tout avait l'air très clean... sauf que...Pendant les 3 semaines où les micros sont restés posés, eh bien les aérogénérateurs sont bizarrement restés à l'arrêt. Toutes les éoliennes étaient immobiles, on avait appuyé sur la touche off...donc, bien sûr, pas un bruit....et bien entendu, la fameuse société indépendante a conclu qu'il n'y avait aucun problème...et, pendant tout le temps de cette expérience, nos vaches se portaient brusquement beaucoup mieux, et notre lait était au top de sa qualité....étrange, pas vrai ?

Eoliennes : les nouvelles vaches folles – Janvier 2020 Témoignage de Philippe Marchandier Mazinghien (59)

Je m'appelle Philippe Marchandier, et je suis éleveur et agriculteur. Je cultive du blé, du maïs, et j'élève des vaches allaitantes. Je me suis installé en 1990, et tout allait bien jusqu'à la construction de la ligne à haute tension à proximité de mon étable, en 94. Ma production de lait a baissé, puis ça s'est stabilisé. Pour l'installation de la ligne, on ne nous avait pas demandé notre avis, et pour les éoliennes non plus. Elles sont sorties de terre il y a peu, comme ça, sans qu'on nous en informe. Il y en a 5 en tout, dont une à 800 mètres de ma stabulation. Et depuis, mon troupeau est décimé. Dès qu'ils ont mis en route ces foutus aérogénérateurs ça a été la catastrophe. D'Avril à Août, j'ai perdu 50 000 litres de lait par rapport à ma production d'avant. Et en septembre, quand j'ai commencé à rentrer les bêtes, ça a été pire. En tout, 20 veaux sont morts. Et la semaine dernière, 7 de plus. Ils ne veulent plus téter, et ils se laissent mourir. J'essaie de rester auprès d'eux pour les aider, et je les veille jusqu'à minuit dans l'étable, mais ils sont faibles, ils se mettent à tousser, à avoir des diarrhées. J'ai eu aussi des avortements. En tout, 7 sont mort nés. Alors je rachète des vaches pour tenter de sauver mon exploitation. Elles arrivent en pleine forme, et puis elles perdent peu à peu du poids. J'ai fait venir un spécialiste, il a testé l'électricité qui circule dans le bâtiment. Il y a 12 volts sur les piquets. Normalement, ce devrait être 0,5 volts....

C'est sûr, avec toutes les nappes d'eau qu'il y a dans le coin, et le ruisseau pas loin, comment voulezvous que toutes ces installations électriques ne nous causent pas de mal.

Je regarde mes bêtes, ça me désole de les voir comme ça. Elles ont en permanence le poil piqué, ; c'est-à-dire qu'il est dressé sur leur tête au lieu d'être lisse...et puis je pense qu'il y a pire encore et ça nous attend tous. Je ne sais pas ce qu'ils mettent dans ces machines, mais depuis qu'elles sont là je n'ai pratiquement plus de naissances de mâles. Que des femelles. Si ça perturbe à ce point les naissances, ça veut dire qu'à terme il n'y aura plus aucune vie là en dessous. Aujourd'hui j'essaie de trouver une autre stabulation pour préserver ma santé et celle de mes bêtes. Mais franchement,

est-ce à moi de partir ? On nous pourrit la vie, on nous chasse, et ensuite on ira proposer du lait venu de l'étranger aux consommateurs français qui pensent que tout ça c'est écolo. C'est l'écologie, ça, de faire crever les bêtes et de fermer les yeux sur ce qu'il se passe réellement ?

Bientôt, je n'aurai plus rien à perdre, car j'aurai tout perdu. Je ne vais pas pouvoir tenir longtemps comme ça, à la longue, je vais mettre la clef sous la porte. Mais au moins je ne me serai pas tu. On est en train de détruire des régions entières, et si nos vaches sont malades, si elles avortent, si elles ne mettent pas de mâles au monde, si les veaux meurent, ça je peux vous le dire, nous aussi, les humains, nous allons avoir des problèmes. Je ne suis pas un scientifique, mais mon travail et mes bêtes je les connais, et je peux vous dire que ce n'est pas normal....

Des vaches folles dans le Morbihan : un agriculteur condamné au silence – Février 2020 Témoignage de Jean François Letrionnaire, agriculteur dans le Morbihan (56)

Je m'appelle Jean-François Letrionnaire et j'ai osé parler. Je vis dans le Morbihan depuis toujours, et je travaille sur notre exploitation familiale depuis 25 ans. Pendant toutes ces années, j'ai pris au total 3 semaines de vacances. La ferme, mes animaux, c'est toute ma vie. Et pourtant aujourd'hui je dors dans ma voiture. J'ai tout perdu, et, comme je n'ai vraiment plus rien à perdre, je veux bien parler pour faire entendre la voix de tous les agriculteurs qu'on condamne au silence. C'est ce qui m'est arrivé. Voici mon histoire.

Dans l'élevage, on peut dire que j'ai vraiment eu de belles années. 1999 a été la meilleure. J'élevais des vaches de race Holstein, et j'ai été primé deux fois au salon de l'agriculture, en 95, et 99. J'ai reçu également d'autres prix régionaux. Bref, qu'on ne vienne pas me dire que je ne savais pas m'occuper de mes bêtes. Et puis, peu à peu, j'ai basculé en enfer. Tout a commencé en 2014-2015. Dans le Nord du département, je ne savais pas qu'on était en train de construire des parcs éoliens à tout va. Je ne pouvais pas le savoir, puisque je ne les voyais pas ! Plus de 150 machines ont été peu à peu mises en route. Et moi, j'ai vu mon troupeau dépérir. Ma production de lait s'est mise à baisser sans raison. J'ai reçu la visite de l'inspection sanitaire, la DDPP, qui m'a reproché de sous alimenter mes bêtes. On m'a demandé de me remettre en question, on a commencé à me soupçonner de maltraitance animale.

J'ai alors essayé de chercher ce que je faisais de mal, j'ai revu les rations de nourriture, j'ai fait analyser l'eau. Mais rien n'y faisait. Mes vaches semblaient atteintes par une sorte de folie. Impossible de les faire rentrer dans la stabulation. Et lorsque je leur ouvrais les portes, elles se précipitaient au dehors avec une telle violence qu'elles se montaient les unes sur les autres en s'écrasant, comme si une force invisible les avait poussées au dehors. Le soir, je ne pouvais pas les traire à l'heure habituelle. Impossible ! Vers 18 ou 19 heures, elles étaient comme folles. Je devais accomplir mon travail à 11 heures du soir, ou à minuit. Est-ce que ça correspondait à un pic de production électrique ? Est-ce que ça passait par le sol et les failles d'eau, ou par les airs ? Je ne sais pas. Ce que je sais c'est que certaines génisses se jetaient sur les parois des mangeoires. J'ai même retrouvé des veaux avec les pattes coincées dans le métal, comme s'ils s'étaient débattus sans raison apparente avant de mourir.

En 2018, j'ai perdu 6 vaches en un seul week-end. Alors j'ai fait venir chez moi plusieurs spécialistes des champs électromagnétiques. Ils m'ont tous répondu la même chose : « les ondes viennent de là-bas, c'est plus au Nord, tous ces parcs éoliens ». J'ai trouvé cela curieux, puisque c'est loin, et pourtant, lorsque je quitte ma ferme le matin pour aller boire un petit café et acheter le journal, je me suis rendu compte que je n'entendais plus ce bourdonnement permanent dans ma tête, une

sorte de bruit sourd dans mon cerveau. Comme mes bêtes, j'ai l'impression d'être une pile électrique qui se charge et qui se décharge lorsque je m'éloigne de ma ferme.

Les inspecteurs de la DDPP sont revenus, et j'ai commencé à leur en parler de mes soupçons et des spécialistes que j'avais consultés. Et là, ça s'est très mal passé. Non seulement ils ne m'ont pas écouté; mais ils m'ont fait placer en garde à vue pour maltraitance animale. On a saisi chez moi 47 de mes vaches. Ils m'ont fait payer la pension des animaux enlevés : 12000 euros. Et ils m'ont ordonné de payer une amende de 5300 euros. Quand ils ont revendu mes bêtes, je n'ai bien entendu rien touché.

Alors j'ai tout fait pour que mes vaches aillent mieux, elles étaient en plein air en permanence, bien nourries, mais le mal était toujours là, et je ne pouvais pas empêcher cette mort lente de mon troupeau.

Le 15 mars 2019, ils sont revenus. Et cette fois ils ont pris la totalité de mon bétail. 160 vaches. Motif: maltraitance, et cette fois on m'a dit: » vous les nourrissez trop ». J'ai dû payer 90 000 euros de pension, et une amende. IL me restait ...mes yeux pour pleurer. Bien entendu, les animaux ont été vendus et je n'ai rien touché pour cette vente. Et comme la fois précédente, je suis resté toute une journée en garde à vue. On n'a rien écouté de ce que j'avais à dire sur les ondes, les champs électromagnétiques, le fait que chacun des aérogénérateurs contient un aimant permanent de plus de 600 kg, pour faire tourner les pales...Je suis resté très calme, mais ils n'ont rien écouté. J'ai refusé de signer le procès-verbal, qui était un tissu de mensonge. Non, je n'ai pas maltraité mes bêtes. Et mon travail je l'aime.

Aujourd'hui je suis placé en liquidation judiciaire.

Les juges qui m'ont accusé de tout cela sauront un jour qu'ils ont fait une belle erreur. Parce que peu à peu, tout cela va se savoir. Vous qui vivez dans les villes, vous ne vous sentez sans doute pas concernés. Mais nous, les agriculteurs, nous voyons bien qu'il y a un problème, et qu'on n'a pas vraiment intérêt à ce que ça se sache. Plantez des éoliennes partout dans les campagnes, ajoutez-y la 5 G, et vous n'aurez plus rien à manger, c'est moi qui vous le dis. Avec toutes ces ondes, on touche au vivant en profondeur, et quand le scandale éclatera, ce sera trop tard pour vos enfants.

Mes vaches dorment le cul en l'air et ma boussole indique 3 Nords différents - Février 2020 Témoignage de Stéphane Le Béchec, Allineuc, Bretagne. (Côtes d'Armor)

Je m'appelle Stéphane le Béchec, et quand on me demande si je suis éleveur ou agriculteur, je réponds : « Ni l'un ni l'autre, je suis paysan. Je suis celui qui aime son pays, sa terre, et son métier». Et devenir paysan, pour moi, ça a toujours été un rêve de gosse. Autrefois j'étais menuisier charpentier, artisan du bois. J'ai parcouru la France pour construire des maisons, j'ai même participé à la restauration de l'Olympia en 95, c'est vous dire si on est loin des champs et des élevages. Alors, lorsque je me suis établi en tant que paysan, il y a 4 ans, j'entendais bien travailler comme le faisaient les anciens, je voulais un élevage en pleine nature, sans pesticides et engrais chimiques, avec le veau sous la mère, comme il y a 50 ans.

Bien sûr, quand j'ai racheté la ferme, on ne m'avait pas dit qu'il y aurait des problèmes. J'étais un peu comme Jean de Florette qui débarque et qui cherche sa source...sauf que...les problèmes ne sont pas venus de la source, ils sont venus des infrasons, de l'électricité et des ondes. Oh ! il ne m'a pas fallu longtemps pour m'apercevoir qu'il y avait un énorme souci, d'une gravité...planétaire...

J'ai démarré en 2016 : le premier janvier, j'appelais déjà le vétérinaire, et le 3 janvier une de mes vaches mourait. Caillot de sang dans l'intestin...voilà ce qu'on m'a dit. Plus tard, j'allais m'apercevoir que cette date du 1er janvier était loin d'être le fruit du hasard...Mais à ce moment-là j'ai seulement pensé « courage, tu débutes, ça peut arriver ».

Sauf que... j'ai très vite compris que ça ne venait pas de moi. J'en ai eu rapidement la preuve, puisque lorsque j'achetais une bête qui fournissait 35 litres de lait, dès le surlendemain, elle ne donnait plus que 25 litres. Et puis c'était toujours le même scénario : elle ne buvait pas assez et elle dépérissait... Un jour, je venais d'acquérir une vache, elle s'est couchée à peine descendue du camion, et elle ne s'est plus jamais relevée. Elle était comme paralysée par le sol.

Alors j'ai commencé à faire des recherches, j'ai fait analyser mon fourrage ...mais rien d'anormal. De toute façon, ça ne pouvait pas venir de la nourriture, puisque j'avais des troupeaux dans quatre champs différents, et au même moment, certaines mouraient d'un coup. C'était donc lié à une zone géographique précise, et non à ce que je leur donnais à manger.

Et puis au mois de mai tout s'est accéléré. On venait de passer à la 4G dans le secteur et j'ai observé que mon troupeau se comportait de plus en plus bizarrement. Une vache, ça dort toujours la tête au Nord. Pas besoin d'avoir 20 ans d'expérience pour le savoir. Les miennes dorment la tête au Sud, à l'Ouest, à l'Est...incompréhensible...pour en avoir le cœur net j'ai placé dans mon étable 3 boussoles différentes : pas une ne m'indique le même Nord. 3 Nords différents pour un même lieu I

Si la boussole est folle, la vache l'est encore plus. Dans les prés, je les regarde s'allonger, elles se couchent avec le cul en l'air, dans le sens de la pente. Vous ne verrez jamais une vache en bonne santé dans une position pareille, c'est un animal qui sait ce qui est naturellement bon pour son transit!

Et leur folie ne s'arrête pas là : lorsque j'étale du fourrage dans le champ, mes bêtes mangent tranquillement jusqu'à une certaine zone, et là soudain elles s'arrêtent, comme frappées par une barrière invisible. Et puis, une à une, elles dépérissent et refusent de boire.

Bien entendu, j'ai fait venir le véto, et on m'a dit tour à tour « vous les nourrissez trop », puis « vous ne les nourrissez pas assez ».....mais de toute façon, dans mon troupeau, j'ai des vaches trop maigres et des vaches trop grosses, sur un même pré. Toutes ont le poil hérissé. Toutes ont des problèmes dans leur sang. Certaines crèvent d'hémorragie en plein champs et le sang pisse par les mamelles.

Alors j'ai fait venir des géobiologues, et ils ont constaté que ma ferme est totalement cernée. Pour que vous compreniez mieux, j'ai réalisé un petit croquis. Imaginez une horloge. Ma ferme est au centre. A midi, c'est le Nord...celui que mes vaches ont perdu...à 14 h, il y a une antenne relais, à 16 heures, un poste de distribution électrique, à 18 heures et à midi, deux lignes électriques de 20 000 volts qui traversent cette horloge de part en part, à 20 heures, une autre antenne relai, à 10 heures, un autre poste de distribution électrique, et à 11 heures, un parc éolien et des aimants gros comme une locomotive dans chaque machine...

J'ai poursuivi mes observations et j'ai constaté que la mort de mes vaches correspond pile poil aux pics de consommations électriques, et aux compteurs heures creuses heures pleines. J'ai pris des notes, et non, je ne suis pas fou: mes animaux sont branchés sur le monde moderne...Plus étonnant encore: ils meurent toujours le week-end...et oui, le week-end les gens ne sont pas au boulot, ils sont chez eux, ils se regardent tranquillou un petit film en streaming, ils téléphonent, ils font tourner une machine, et hop, dans mon sol, dans la terre, je mesure 1 volt 100 en courant continu ...et je peux vous dire qu'au-dessus de 40 millivolts, aucune vache ne boit, aucune ne survit à long terme... Le pire, c'est pendant les vacances scolaires. Du 20 décembre au 6 janvier 2020, c'est le moment des fêtes. On se retrouve autour d'un bon dîner, on s'envoie des selfies et on allume le four...pendant ce temps, mes vaches ne se sont pas couchées une seule fois. Un autre exemple? Le 26 décembre 2016 j'en ai perdu 4. Le 2 janvier 2017, j'en ai perdu encore 2. Six en deux jours.

Bien entendu, je ne suis pas resté les bras croisés. J'ai convoqué tout le monde. Les services vétérinaires, la laiterie, j'ai mis tous ces spécialistes autour d'une table pour en discuter. Sauf que...on a estimé qu'il n'y avait pas de sujet de débat. Le bétail crève mais il n'y a rien à discuter. Pourquoi ? Tout simplement parce que le mal dont souffre mes vaches n'existe pas. Un peu comme si en 1950 vous aviez affirmé vous-même devant des spécialistes que vous avez un cancer à cause de l'amiante. Le juge qui vous écoute enlève ses lunettes, lève les sourcils, et vous dit que vous pouvez déposer toutes les plaintes que vous voulez, elles seront classées sans suite, puisque vous dénoncez quelque chose qui ...n'existe pas. Et bien entendu, on m'a menacé de me saisir mon troupeau pour maltraitance animale...

Aujourd'hui je regarde le noyer centenaire qui pousse à côté de ma ferme. IL meurt, et les sapins autour végètent. Au pied du vieux noyer, un professionnel a mesuré du 60 hertz. En France, la lumière, c'est du 50 hertz, et là, on est carrément au-dessus....faites pousser vos plantes vertes au milieu d'un champs d'ampoules allumées et vous m'en direz des nouvelles.

Aujourd'hui j'observe la nature : la rivière, les flaques, les fleurs, et je ne vois ni grenouilles, ni escargots, ni têtards, ni abeilles, mes vaches sont en hypothermie, et mes génisses sont stériles. J'ai des vertiges, j'ai froid en plein été, des acouphènes, des nausées, les bras qui picotent en permanence. Le vivant se meurt mais en ville on ne le voit pas...

C'est un désastre, mais il n'existe pas. Au Nord, on va planter prochainement d'autres éoliennes. Et la 5G arrive. Tout cela va passer par le sol, par les failles d'eau, par les lignes électriques...et s'abattre sur ma ferme.

Pourtant, je ne regrette pas le choix que j'ai fait devenir paysan. J'ai toujours su que j'aimais la terre. Si je parle aujourd'hui, si je parle demain, et demain encore, je sais que je peux aider. Et c'est ce que je veux faire à présent. Parler, continuer à observer, pour qu'enfin le vivant ne soit plus étouffé par le monde du business.

<u>Les abeilles victimes des éoliennes – Mars</u> 2020

Je m'appelle Daniel Dutour et je suis apiculteur en Normandie depuis 20 ans. J'ai suffisamment d'expérience et de ruches pour avoir un œil critique sur ce qu'il se passe actuellement.

Je tiens aujourd'hui à témoigner, même si je sais que nous avons rarement le dernier mot : nous, les petits exploitants, « petits terriens » comme je nous appelle. La plupart du temps, tous les moyens sont bons pour nous faire taire.

Voici ce que j'ai constaté sur mon exploitation.

Début juin 2019, cinq éoliennes de 145 mètres de haut ont été mises en route autour de chez moi, à une distance de 700 mètres de mes ruches.

Habituellement, la vieille reine est poussée par les abeilles et l'essaim forme une boule compacte à quelques mètres de la ruche. Cet été là, l'essaimage ne s'est pas du tout passé normalement après la mise en route des éoliennes : la moitié des insectes de la ruche a bien essaimé, mais elles ne se sont pas regroupées, elles étaient comme déboussolées, c'était comme si vous aviez donné un coup de pied dans l'essaim. Les abeilles se sont retrouvées posées un peu partout dans ma cour et dans notre haie, sans parvenir à créer un nouvel essaim.

Il faut savoir que les abeilles ont une façon de communiquer bien à elles : elles se parlent entre elles notamment par les vibrations et des infrasons imperceptibles pour nous, entre 0 et 500 HZ. Ce mode de communication est très important notamment entre les ouvrières et la reine. Mais lorsque des éoliennes de plus de 100 mètres de haut se mettent à tourner, ces aérogénérateurs émettent des infrasons de mêmes fréquences et les abeilles ne peuvent plus communiquer... Alors, que faiton ?

Je rappelle que les abeilles sont cruciales pour la survie de l'humanité et qu'elles sont déjà mises à mal par bon nombre de polluants. Mais si on ajoute à cela des aérogénérateurs partout dans les campagnes, il n'y aura bientôt plus d'apiculteurs...ni d'abeilles...

Personnellement, en tant que « petit terrien », je n'ai qu'une seule chose à dire aux industriels de l'agriculture et des campagnes : arrêtons le massacre. Lorsque de belles études prouveront que nous avions raison, il sera trop tard.

Confinée au pied des éoliennes : la double peine - Mars 2020 Témoignage de Sophie Peyron

Je m'appelle Sophie Peyron, et j'habite en Thiérache, dans l'Aisne. C'était une région paisible où il faisait bon vivre, avant l'apparition des aérogénérateurs. Il en pousse actuellement des centaines autour des habitations, et nos campagnes sont transformées en zones industrielles Aujourd'hui, comme tous les Français, je suis assignée à résidence. Comme tous les français, je ne peux plus sortir, je ne peux pas m'enfuir... Et bien entendu je respecte ce confinement à la lettre, pour nos soignants et pour faire barrière à ce maudit virus.

Sauf que ...depuis l'installation des éoliennes tout autour de ma maison, j'ai commencé à ressentir des migraines, et des bourdonnements permanents dans les oreilles. Je me suis mise à avoir également des douleurs sur le poumon droit, dès qu'il y avait du vent. Je suis allée faire un scanner. Le radiologue m'a dit que j'avais une inflammation permanente. Loin de chez moi, loin des éoliennes, l'inflammation disparait. Elle réapparaît dès que je reviens et dès que les aérogénérateurs se mettent à tourner. En fonction de mon état de santé je peux vous dire sans regarder par la fenêtre si les machines sont en route ou pas !

Bien entendu, les nuits sont devenues infernales. Avant le confinement, j'avais donc pris l'habitude de fuir de chez moi en cas de vent. Je partais à 20 km, je dormais dans ma voiture pour soulager mon corps, ou j'allais parfois dormir chez ma mère, à 25 kms de là, pour avoir au moins des nuits paisibles..

Plus je roulais, plus je m'éloignais et plus la douleur s'estompait.

Mais nous voilà confinés en enfer. Je suis obligée de subir les infrasons nuit et jour. Je n'en peux plus de lutter contre ces ondes basse fréquence qui me détruisent.

La seule façon que j'ai trouvée pour me protéger un peu, c'est de me réfugier dans la cave avec mon chien. J'y ai monté une toile de tente pour avoir un peu moins froid. La maison est ancienne, et la cave humide, glacée.

Pourquoi suis-je condamnée à dormir dans un cachot ? Quelle faute ai-je commise pour devoir endurer une peine aussi terrible ?

J'ai cherché à joindre un acousticien de l'ARS mais il m'a dit qu'il ne pouvait rien pour moi, ni pour les autres habitants de nos villages qui vivent la même souffrance que moi. Il est habilité pour tester les sons audibles, mais pas ceux qui ne s'entendent pas. Mon mal est donc invisible et inexistant aux yeux de la loi. Pourtant, dans les usines, une loi protège la santé des ouvriers contre les infrasons. Mais nous qui vivons à demeure au pied des machines, personne ne nous entend.

Les Géobiologues :

Nous sommes en contact avec des géobiologues qui sont tous formels : il ne peut pas y avoir d'autres sites éoliens sur notre secteur, les facteurs de risques sot trop importants compte tenu du contexte sanitaire.

Nous sommes, de plus, surpris de ne pas voir dans le dossier de VOLOREM les conclusions des géobiologues intervenus en 2016 et 2017 sur le site.

Il est indispensable d'avoir accès au contrat pour savoir quelles ont été les questions de VALOREM posées aux géobiologues et les réponses de ceux-ci.

D'autres sujets qui posent question...

Danger projection de débris :

Dans un tableau du projet VALOREM, il est mentionné que pour les voies de circulations, les débris peuvent être projetés à 200 mètres, or au moins 2 éoliennes sont à 60 mètres des routes.

Devrait être pris en compte «une canalisation de gaz nécessitant un recul de 183 m pour l'implantation d'éolienne », or a priori, Sur le plan et tableau le risque d'explosion est évalué jusqu'à 200 m.

Devrait être pris en compte également : « Des secteurs situés à moins de 500 m de zone urbanisables à destination d'habitation à éviter pour l'implantation d'éoliennes » Le hameau les Landes se trouve à 550 m et Chatton ainsi que la Mulonnière se trouvent à 590 m, certes dans la zone à moins de 500 m, mais les risques demeurent tout aussi élevés.

Cout de démantèlement

La loi prévoit un coup de démantèlement par l'exploitant de 50 000 €. Ce coût est sous-estimé, Le cout réel de démentiellement est d'environ 400 000 €. Le surcoût est toujours à la charge du propriétaire du terrain ou de la commune.

Avis de l'armée de l'air consultée en 2013 :

Extrait:

- « Du point de vue des servitudes radioélectriques, une partie de votre projet se situe dans les 20
- 30 km du radar Défense de Corcoué-sur-Logne (...), soit en zone de coordination à partir de l'altitude de 87 mètres NGF.
- (....) En effet, un nombre trop important d'éoliennes dans le même secteur angulaire du radar serait de nature à augmenter les perturbations induites sur celui-ci (...).

En cas de construction, compte tenu de la hauteur totale hors sol des éoliennes, un balisage "diurne et nocturne" devra être mis en place conformément à la règlementation en vigueur. En conséquence, je vous invite à consulter la direction de la sécurité de l'aviation civile Ouest située à Bouguenais (44) afin de prendre connaissance de la technique de balisage appropriée à votre projet.

Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.

Cet avis n'était que consultatif et ne valait pas autorisation. Y a-t-il aujourd'hui un avis favorable de l'armée ?

L'immobilier

Ce projet aura un impact négatif sur la valeur immobilière des habitations à proximité.

Suite à une étude de la mairie de Saint Mars de Coutais, le constat a été identique : « (1) Le dossier ne fait pas mention de l'indemnisation des propriétaires situés à proximité immédiate du périmètre d'implantation des éoliennes (500-1000 mètres), en effet, ce parc est de nature à dévaloriser la valeur foncière des immeubles. »

Plan de Raccordement électrique :

Aucune information n'est donnée sur le lieu de passage des câbles enterrés de chaque éolienne et entre chacune des éoliennes et le trajet au futur raccordement.

Manque de transparence de l'enquête publique :

Le 16 juillet dernier, nous vous interrogions par mail, sur le fait que les avis de l'enquête publique ne soient pas rendus publiques.

Votre réponse : « Les observations adressées par voie informatique à l'adresse dédiée pour cela ne sont pas consultables sur internet, puisque je suis la seule personne habilitée à recevoir et consulter ces mails.

Ces observations sont toutefois consultables dans le registre d'enquête de la mairie, au même titre que les observations annotées directement sur le registre et les courriers adressés en mairie. Les mails reçus sur l'adresse dédiée figurent donc dans une chemise spécifique insérée dans le registre. Pour information, 5 mails ont été reçus jusqu'à présent. »

Il fallait donc se déplacer en mairie, sans avoir la certitude que tous les avis, qui ne sont pas imprimés en temps réel, soit disponibles.

Ces avis sont, depuis ce week end, consultables.

Pour conclure....

Monsieur le Maire de Rouans, lorsqu'il nous avait reçu en mairie, nous avait confié que son programme concernant le site éolien, consistait à garantir aux rouansais et rouansaises, une fois les éoliennes en place, un suivi de la santé humaine, des nuisances sonores, mais rien n'a été prévu pour contrôler les champs électromagnétiques.

Une fois le site éolien en place... il sera trop tard. Ce site ne doit pas voir le jour, c'est aujourd'hui une nécessité et de votre responsabilité de prévenir et d'assurer la santé de la population.

Depuis 2015, il ne se passe pas 6 mois sans qu'un enfant ne déclare un cancer sur notre territoire.

Il n'est pas question de dire que l'éolien déclenche à lui seul des cancers chez les enfants, mais il est important de le prendre en compte comme un facteur de risque supplémentaire réel dans ce cumul d'expositions qui fragilise la santé de nos enfants.

Certaines communes ont pris conscience de l'urgence, le conseil municipal d'une commune voisine, Saint Mars de coutais a émis le 09 juillet un avis défavorable au projet de parc éolien de

Rouans, certaines de leurs constatations sont identiques. D'autres communes suivent cette tendance.

En connaissance de quoi, nous vous alertons et avertissons fortement, votre responsabilité est en jeu. Nous vous demandons impérativement l'application du principe de précaution qui aurait déjà pu antérieurement être appliqué et mis en œuvre.

Vous l'avez compris, nous sommes déterminés, la santé de nos enfants est notre priorité.

Nous vous prions, de recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur, nos considérations distinguées et respectueuses.

Le Collectif Stop aux Cancers de nos Enfants.

DELANGLE SYLVIE
LE BUISSON
50750 SAINTE SUZANNE SUR VIRE

A Monsieur le commissaire enquêteur.

Objet : Demande d'arrêt du site éolien de ROUANS

Monsieur le commissaire enquêteur,

D'un point de vue personnel :

Je tiens aujourd'hui à exprimer mon mécontentement, ou pour être plus précise ma grande inquiétude, au vu de l'installation de ce parc éolien de ROUANS, qui risquerait fortement de perturber la bonne santé de mes deux petits enfants, âgés de 5 et 2 ans 1/2, qui habitent à proximité de ce site, à Port Saint Père.

Non que je sois contre les projets éoliens, mais leur implantation aussi proche des habitations me fait vraiment PEUR, la santé de tous est á mes yeux primordiale, je signe donc CONTRE CE PROJET SUR CE SITE.

Je soutiens le collectif STOP AUX CANCERS DE NOS ENFANTS :



Tous les documents illustrant nos propos ont été envoyés au maire de Rouans, déposés en mairie en dossier papier et envoyés par mail au commissaire enquêteur par le collectif.

Pourquoi ne sommes-nous pas en accord avec l'implantation d'autres éoliennes sur le Pays de Retz ?

En aucun cas il ne s'agit d'être des anti-éoliens, cependant, sur notre secteur, il y a concomitance de facteurs (dont les éoliennes) qui dégradent fortement la santé et favorisent les cancers pédiatriques.

Les champs électromagnétiques et radon :

Dans un article d'Ouest France sorti le 9 février 2020, Jean-Yves Grandidier, patron du groupe français Valorem, indique que les maladies signalées « se manifestent surtout sur un sol granitique".

Là où sont implantées les éoliennes sur tout notre secteur, le sol est incontestablement granitique.

Il est à noter que notre territoire est situé sur des failles. Nous avons d'ailleurs régulièrement des mouvements de la terre, accentués par de nombreuses carrières situées à proximité immédiate du projet de site éolien.

Ce sol fissuré et fracturé est en zone fortement humide. Les problèmes de conduction électrique et des champs magnétiques générés dans les sols sont quasi constants et provoquent des phénomènes vibratoires importants aptes à provoquer des problèmes sanitaires déjà évoqués et des remontées de radon. Pour rappel, nous sommes en zone 3, seuil maximum de remontée de radon. Il n'est d'ailleurs mentionné, à aucun moment, la présence de radon sur le projet du site éolien.

Les forages effectués lors des fondations fissurent d'autant les sols, ce qui peut avoir pour conséquence de modifier et perturber les passages d'eau et nappes phréatiques. Le passage des câbles électriques haute tension, enterrés dans ces sols, avec failles humides, sont de ce fait extrêmement conducteurs des champs électromagnétiques.

Les champs électromagnétiques sont reconnus par le Centre International de Recherche contre le Cancer (CIRC appartenant à l'OMS) comme facteurs de risques de leucémies pédiatriques dès lors qu'ils sont situés entre 0,2 et 0,4 micro tesla.

Dans son dernier rapport d'avril 2019 *(Cf Avis de l'ANSES saisine n° 2013-SA-0038)*, Il est indiqué que :

- « d'après l'ensemble des données disponibles sur les effets sanitaires de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences, les travaux d'expertise collective permettent de conclure à un effet possible de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences sur la leucémie infantile, même si les études publiées après 2010 retrouvent moins fréquemment ce lien » (page 6/15 document 2);
- « l'association entre l'exposition aux basses fréquences et l'apparition de leucémies infantiles a été mise en évidence dans des études épidémiologiques ayant estimé l'exposition aux champs électromagnétiques par la distance aux lignes » (page 10/15 document 2).

<u>Les infrasons :</u>

Nous vous signalons que les éoliennes, en plus des ondes électromagnétiques, génèrent des infrasons inaudibles à une distance pouvant aller jusqu'à 20kms.

Qu'est-il prévu pour les conséquences sanitaires liées aux infrasons ?

Ont-ils été pris en compte ?

Cas concrets et témoignages

Site éolien des 4 seigneurs :

Nous tenons à rappeler les difficultés rencontrées par Mme Bouvet et M. Potiron sur leurs exploitations de Nozay et Puceul au nord de notre département. Les conséquences de l'éolien sur la qualité et quantité de lait produite, sur la santé de leur cheptel et sur leur propre santé sont connues de tous, notamment de notre préfet de Loire-Atlantique et de nombreux députés.

Pour rappel, il est envisagé un arrêt de ce parc éolien. Cet arrêt permettra d'affirmer et confirmer les conséquences sur la santé animale et humaine (déjà démontrées par un arrêt antérieur suite à une panne générale sur le site éolien).

Ce sol autour de Nozay, où se situe ce site éolien des 4 seigneurs, est également granitique, avec des failles humides.

Les cas de cancers pédiatriques recensés ont débuté en 2015, soit très peu de temps après l'implantation du premier site éolien et sa mise en service sur Ste Pazanne.

Témoignages recueillis par Sioux Berger :

« Quand les éoliennes cessent de fonctionner, nos vaches vont bien » Témoignage de Ludovic Ossedat, agriculteur dans l'Allier

Je m'appelle Ludovic Ossedat, et je suis agriculteur à La Prugne, dans l'Allier. Je suis installé en GAEC avec mon frère dans la ferme familiale. Avant nous, mon père et mon grand-père s'occupaient de l'exploitation. A Mousserin, notre hameau, nous n'avons jamais eu de problème avec la santé de nos vaches, jusqu'à l'arrivée du parc éolien, il y a une dizaine d'années : 8 aérogénérateurs, le plus proche à 540 mètres. Depuis, lorsque leurs machines fonctionnent et qu'il y a du vent, nos vaches ne vont pas bien et notre lait n'est plus de bonne qualité. Nous avons des contrôles vétérinaires 3 ou 4 fois dans le mois, et c'est sans appel...quand il y a du vent...notre lait ne vaut plus rien.... Ce sont nos vaches laitières qui sont le plus impactées, car elles restent autour de la ferme, pour la traite. Les autres, surtout l'été, partent pour l'estive dans de petites parcelles que nous possédons loin du parc, et elles vont beaucoup mieux.

Moi, je n'ai rien à cacher : je dis simplement ce que je vois et ce que je constate. Mais ça n'a pas l'air d'être le cas de tout le monde

Le plus étrange, dans cette affaire, c'est quand même l'attitude du promoteur éolien. Il y a quelques années, on a protesté parce que le bruit des éoliennes est infernal. Pour dormir, bon courage, c'est l'enfer. Alors les promoteurs ont envoyé une société indépendante pour faire des mesures sur le bruit. Ils ont bien insisté pour nous expliquer que c'était une boîte indépendante qui allait mesurer les décibels. D'ailleurs, ceux qui sont venus poser les micros ont bien confirmé, les vendeurs d'éoliennes sont leurs meilleurs clients. Jusque-là, tout avait l'air très clean... sauf que...Pendant les 3 semaines où les micros sont restés posés, eh bien les aérogénérateurs sont bizarrement restés à l'arrêt. Toutes les éoliennes étaient immobiles, on avait appuyé sur la touche off...donc, bien sûr, pas un bruit....et bien entendu, la fameuse société indépendante a conclu qu'il n'y avait aucun problème...et, pendant tout le temps de cette expérience, nos vaches se portaient brusquement beaucoup mieux, et notre lait était au top de sa qualité....étrange, pas vrai ?

Eoliennes : les nouvelles vaches folles – Janvier 2020 Témoignage de Philippe Marchandier Mazinghien (59) Je m'appelle Philippe Marchandier, et je suis éleveur et agriculteur. Je cultive du blé, du maïs, et j'élève des vaches allaitantes. Je me suis installé en 1990, et tout allait bien jusqu'à la construction de la ligne à haute tension à proximité de mon étable, en 94. Ma production de lait a baissé, puis ça s'est stabilisé. Pour l'installation de la ligne, on ne nous avait pas demandé notre avis, et pour les éoliennes non plus. Elles sont sorties de terre il y a peu, comme ça, sans qu'on nous en informe. Il y en a 5 en tout, dont une à 800 mètres de ma stabulation. Et depuis, mon troupeau est décimé. Dès qu'ils ont mis en route ces foutus aérogénérateurs ça a été la catastrophe. D'Avril à Août, j'ai perdu 50 000 litres de lait par rapport à ma production d'avant. Et en septembre, quand j'ai commencé à rentrer les bêtes, ça a été pire. En tout, 20 veaux sont morts. Et la semaine dernière, 7 de plus. Ils ne veulent plus téter, et ils se laissent mourir. J'essaie de rester auprès d'eux pour les aider, et je les veille jusqu'à minuit dans l'étable, mais ils sont faibles, ils se mettent à tousser, à avoir des diarrhées. J'ai eu aussi des avortements. En tout, 7 sont mort nés. Alors je rachète des vaches pour tenter de sauver mon exploitation. Elles arrivent en pleine forme, et puis elles perdent peu à peu du poids. J'ai fait venir un spécialiste, il a testé l'électricité qui circule dans le bâtiment. Il y a 12 volts sur les piquets. Normalement, ce devrait être 0,5 volts....

C'est sûr, avec toutes les nappes d'eau qu'il y a dans le coin, et le ruisseau pas loin, comment voulez-vous que toutes ces installations électriques ne nous causent pas de mal.

Je regarde mes bêtes, ça me désole de les voir comme ça. Elles ont en permanence le poil piqué, ; c'est-à-dire qu'il est dressé sur leur tête au lieu d'être lisse...et puis je pense qu'il y a pire encore et ça nous attend tous. Je ne sais pas ce qu'ils mettent dans ces machines, mais depuis qu'elles sont là je n'ai pratiquement plus de naissances de mâles. Que des femelles. Si ça perturbe à ce point les naissances, ça veut dire qu'à terme il n'y aura plus aucune vie là en dessous. Aujourd'hui j'essaie de trouver une autre stabulation pour préserver ma santé et celle de mes bêtes. Mais franchement, est-ce à moi de partir ? On nous pourrit la vie, on nous chasse, et ensuite on ira proposer du lait venu de l'étranger aux consommateurs français qui pensent que tout ça c'est écolo. C'est l'écologie, ça, de faire crever les bêtes et de fermer les yeux sur ce qu'il se passe réellement ?

Bientôt, je n'aurai plus rien à perdre, car j'aurai tout perdu. Je ne vais pas pouvoir tenir longtemps comme ça, à la longue, je vais mettre la clef sous la porte. Mais au moins je ne me serai pas tu. On est en train de détruire des régions entières, et si nos vaches sont malades, si elles avortent, si elles ne mettent pas de mâles au monde, si les veaux meurent, ça je peux vous le dire, nous aussi, les humains, nous allons avoir des problèmes. Je ne suis pas un scientifique, mais mon travail et mes bêtes je les connais, et je peux vous dire que ce n'est pas normal....

Des vaches folles dans le Morbihan : un agriculteur condamné au silence – Février 2020 <u>Témoignage de Jean François Letrionnaire, agriculteur dans le Morbihan (56)</u>

Je m'appelle Jean-François Letrionnaire et j'ai osé parler. Je vis dans le Morbihan depuis toujours, et je travaille sur notre exploitation familiale depuis 25 ans. Pendant toutes ces années, j'ai pris au total 3 semaines de vacances. La ferme, mes animaux, c'est toute ma vie. Et pourtant aujourd'hui je dors dans ma voiture. J'ai tout perdu, et, comme je n'ai vraiment plus rien à perdre, je veux bien parler pour faire entendre la voix de tous les agriculteurs qu'on condamne au silence. C'est ce qui m'est arrivé. Voici mon histoire.

Dans l'élevage, on peut dire que j'ai vraiment eu de belles années. 1999 a été la meilleure. J'élevais des vaches de race Holstein, et j'ai été primé deux fois au salon de l'agriculture, en 95, et 99. J'ai reçu également d'autres prix régionaux. Bref, qu'on ne vienne pas me dire que je ne savais pas m'occuper de mes bêtes. Et puis, peu à peu, j'ai basculé en enfer. Tout a commencé en 2014-2015. Dans le Nord du département, je ne savais pas qu'on était en train de construire des parcs éoliens à tout va. Je ne pouvais pas le savoir, puisque je ne les voyais pas ! Plus de 150 machines ont été peu à peu mises en route. Et moi, j'ai vu mon troupeau dépérir. Ma production de lait s'est mise à baisser sans raison. J'ai reçu la visite de l'inspection sanitaire, la DDPP, qui m'a reproché de sous alimenter mes bêtes. On m'a demandé de me remettre en question, on a commencé à me soupçonner de maltraitance animale.

J'ai alors essayé de chercher ce que je faisais de mal, j'ai revu les rations de nourriture, j'ai fait analyser l'eau. Mais rien n'y faisait. Mes vaches semblaient atteintes par une sorte de folie. Impossible de les faire rentrer dans la stabulation. Et lorsque je leur ouvrais les portes, elles se précipitaient au dehors avec une telle violence qu'elles se montaient les unes sur les autres en s'écrasant, comme si une force invisible les avait poussées au dehors. Le soir, je ne pouvais pas les traire à l'heure habituelle. Impossible ! Vers 18 ou 19 heures, elles étaient comme folles. Je devais accomplir mon travail à 11 heures du soir, ou à minuit. Est-ce que ça correspondait à un pic de production électrique ? Est-ce que ça passait par le sol et les failles d'eau, ou par les airs ? Je ne sais pas. Ce que je sais c'est que certaines génisses se jetaient sur les parois des mangeoires. J'ai même retrouvé des veaux avec les pattes coincées dans le métal, comme s'ils s'étaient débattus sans raison apparente avant de mourir.

En 2018, j'ai perdu 6 vaches en un seul week-end. Alors j'ai fait venir chez moi plusieurs spécialistes des champs électromagnétiques. Ils m'ont tous répondu la même chose : « les ondes viennent de là-bas, c'est plus au Nord, tous ces parcs éoliens ». J'ai trouvé cela curieux, puisque c'est loin, et pourtant, lorsque je quitte ma ferme le matin pour aller boire un petit café et acheter le journal, je me suis rendu compte que je n'entendais plus ce bourdonnement permanent dans ma tête, une sorte de bruit sourd dans mon cerveau. Comme mes bêtes, j'ai l'impression d'être une pile électrique qui se charge et qui se décharge lorsque je m'éloigne de ma ferme.

Les inspecteurs de la DDPP sont revenus, et j'ai commencé à leur en parler de mes soupçons et des spécialistes que j'avais consultés. Et là, ça s'est très mal passé. Non seulement ils ne m'ont pas écouté ; mais ils m'ont fait placer en garde à vue pour maltraitance animale. On a saisi chez moi 47 de mes vaches. Ils m'ont fait payer la pension des animaux enlevés : 12000 euros. Et ils m'ont ordonné de payer une amende de 5300 euros. Quand ils ont revendu mes bêtes, je n'ai bien entendu rien touché.

Alors j'ai tout fait pour que mes vaches aillent mieux, elles étaient en plein air en permanence, bien nourries, mais le mal était toujours là, et je ne pouvais pas empêcher cette mort lente de mon troupeau.

Le 15 mars 2019, ils sont revenus. Et cette fois ils ont pris la totalité de mon bétail. 160 vaches. Motif: maltraitance, et cette fois on m'a dit: » vous les nourrissez trop ». J'ai dû payer 90 000 euros de pension, et une amende. IL me restait ...mes yeux pour pleurer. Bien entendu, les animaux ont été vendus et je n'ai rien touché pour cette vente. Et comme la fois précédente, je suis resté toute une journée en garde à vue. On n'a rien écouté de ce que j'avais à dire sur les ondes, les champs électromagnétiques, le fait que chacun des aérogénérateurs contient un aimant permanent de plus de 600 kg, pour faire tourner les pales...Je suis resté très calme, mais ils n'ont rien écouté. J'ai refusé de signer le procès-verbal, qui était un tissu de mensonge. Non, je n'ai pas maltraité mes bêtes. Et mon travail je l'aime.

Aujourd'hui je suis placé en liquidation judiciaire.

Les juges qui m'ont accusé de tout cela sauront un jour qu'ils ont fait une belle erreur. Parce que peu à peu, tout cela va se savoir. Vous qui vivez dans les villes, vous ne vous sentez sans doute pas concernés. Mais nous, les agriculteurs, nous voyons bien qu'il y a un problème, et qu'on n'a pas vraiment intérêt à ce que ça se sache. Plantez des éoliennes partout dans les campagnes, ajoutez-y la 5 G, et vous n'aurez plus rien à manger, c'est moi qui vous le dis. Avec toutes ces ondes, on touche au vivant en profondeur, et quand le scandale éclatera, ce sera trop tard pour vos enfants.

Mes vaches dorment le cul en l'air et ma boussole indique 3 Nords différents - Février 2020 Témoignage de Stéphane Le Béchec, Allineuc, Bretagne. (Côtes d'Armor)

Je m'appelle Stéphane le Béchec, et quand on me demande si je suis éleveur ou agriculteur, je réponds : « Ni l'un ni l'autre, je suis paysan. Je suis celui qui aime son pays, sa terre, et son métier». Et devenir paysan, pour moi, ça a toujours été un rêve de gosse. Autrefois j'étais menuisier charpentier, artisan du bois. J'ai parcouru la France pour construire des maisons, j'ai même participé à la restauration de l'Olympia en 95, c'est vous dire si on est loin des champs et des élevages. Alors, lorsque je me suis établi en tant que paysan, il y a 4 ans, j'entendais bien travailler comme le faisaient les anciens, je voulais un élevage en pleine nature, sans pesticides et engrais chimiques, avec le veau sous la mère, comme il y a 50 ans.

Bien sûr, quand j'ai racheté la ferme, on ne m'avait pas dit qu'il y aurait des problèmes. J'étais un peu comme Jean de Florette qui débarque et qui cherche sa source...sauf que...les problèmes ne sont pas venus de la source, ils sont venus des infrasons, de l'électricité et des ondes. Oh ! il ne m'a pas fallu longtemps pour m'apercevoir qu'il y avait un énorme souci, d'une gravité...planétaire...

J'ai démarré en 2016 : le premier janvier, j'appelais déjà le vétérinaire, et le 3 janvier une de mes vaches mourait. Caillot de sang dans l'intestin...voilà ce qu'on m'a dit. Plus tard, j'allais m'apercevoir que cette date du 1er janvier était loin d'être le fruit du hasard...Mais à ce moment-là j'ai seulement pensé « courage, tu débutes, ça peut arriver ».

Sauf que... j'ai très vite compris que ça ne venait pas de moi. J'en ai eu rapidement la preuve, puisque lorsque j'achetais une bête qui fournissait 35 litres de lait, dès le surlendemain, elle ne donnait plus que 25 litres. Et puis c'était toujours le même scénario : elle ne buvait pas assez et elle dépérissait... Un jour, je venais d'acquérir une vache, elle s'est couchée à peine descendue du camion, et elle ne s'est plus jamais relevée. Elle était comme paralysée par le sol.

Alors j'ai commencé à faire des recherches, j'ai fait analyser mon fourrage ...mais rien d'anormal. De toute façon, ça ne pouvait pas venir de la nourriture, puisque j'avais des troupeaux dans quatre champs différents, et au même moment, certaines mouraient d'un coup. C'était donc lié à une zone géographique précise, et non à ce que je leur donnais à manger.

Et puis au mois de mai tout s'est accéléré. On venait de passer à la 4G dans le secteur et j'ai observé que mon troupeau se comportait de plus en plus bizarrement. Une vache, ça dort toujours la tête au Nord. Pas besoin d'avoir 20 ans d'expérience pour le savoir. Les miennes dorment la tête au Sud, à l'Ouest, à l'Est...incompréhensible...pour en avoir le cœur net j'ai placé dans mon étable 3 boussoles différentes : pas une ne m'indique le même Nord. 3 Nords différents pour un même lieu!

Si la boussole est folle, la vache l'est encore plus. Dans les prés, je les regarde s'allonger, elles se couchent avec le cul en l'air, dans le sens de la pente. Vous ne verrez jamais une vache en bonne santé dans une position pareille, c'est un animal qui sait ce qui est naturellement bon pour son transit!

Et leur folie ne s'arrête pas là : lorsque j'étale du fourrage dans le champ, mes bêtes mangent tranquillement jusqu'à une certaine zone, et là soudain elles s'arrêtent, comme frappées par une barrière invisible. Et puis, une à une, elles dépérissent et refusent de boire.

Bien entendu, j'ai fait venir le véto, et on m'a dit tour à tour « vous les nourrissez trop », puis « vous ne les nourrissez pas assez ».....mais de toute façon, dans mon troupeau, j'ai des vaches trop maigres et des vaches trop grosses, sur un même pré. Toutes ont le poil hérissé. Toutes ont des problèmes dans leur sang. Certaines crèvent d'hémorragie en plein champs et le sang pisse par les mamelles.

Alors j'ai fait venir des géobiologues, et ils ont constaté que ma ferme est totalement cernée. Pour que vous compreniez mieux, j'ai réalisé un petit croquis. Imaginez une horloge. Ma ferme est au centre. A midi, c'est le Nord...celui que mes vaches ont perdu...à 14 h, il y a une antenne relais, à 16 heures, un poste de distribution électrique, à 18 heures et à midi, deux lignes électriques de 20 000 volts qui traversent cette horloge de part en part, à 20 heures, une autre antenne relai, à 10 heures, un autre poste de distribution électrique, et à 11 heures, un parc éolien et des aimants gros comme une locomotive dans chaque machine...

J'ai poursuivi mes observations et j'ai constaté que la mort de mes vaches correspond pile poil aux pics de consommations électriques, et aux compteurs heures creuses heures pleines. J'ai pris des notes, et non, je ne suis pas fou : mes animaux sont branchés sur le monde moderne...Plus étonnant encore : ils meurent toujours le week-end...et oui, le week-end les gens ne sont pas au boulot, ils sont chez eux, ils se regardent tranquillou un petit film en streaming, ils téléphonent, ils font tourner une machine, et hop, dans mon sol, dans la terre, je mesure 1 volt 100 en courant continu ...et je peux vous dire qu'au-dessus de 40 millivolts, aucune vache ne boit, aucune ne survit à long terme...

Le pire, c'est pendant les vacances scolaires. Du 20 décembre au 6 janvier 2020, c'est le moment des fêtes. On se retrouve autour d'un bon dîner, on s'envoie des selfies et on allume le four...pendant ce temps, mes vaches ne se sont pas couchées une seule fois. Un autre exemple ? Le 26 décembre 2016 j'en ai perdu 4. Le 2 janvier 2017, j'en ai perdu encore 2. Six en deux jours. Bien entendu, je ne suis pas resté les bras croisés. J'ai convoqué tout le monde. Les services vétérinaires, la laiterie, j'ai mis tous ces spécialistes autour d'une table pour en discuter. Sauf que...on a estimé qu'il n'y avait pas de sujet de débat. Le bétail crève mais il n'y a rien à discuter. Pourquoi ? Tout simplement parce que le mal dont souffre mes vaches n'existe pas. Un peu comme si en 1950 vous aviez affirmé vous-même devant des spécialistes que vous avez un cancer à cause de l'amiante. Le juge qui vous écoute enlève ses lunettes, lève les sourcils, et vous dit que vous pouvez déposer toutes les plaintes que vous voulez, elles seront classées sans suite, puisque vous dénoncez quelque chose qui ...n'existe pas. Et bien entendu, on m'a menacé de me saisir mon troupeau pour maltraitance animale...

Aujourd'hui je regarde le noyer centenaire qui pousse à côté de ma ferme. IL meurt, et les sapins autour végètent. Au pied du vieux noyer, un professionnel a mesuré du 60 hertz. En France, la lumière, c'est du 50 hertz, et là, on est carrément au-dessus....faites pousser vos plantes vertes au milieu d'un champs d'ampoules allumées et vous m'en direz des nouvelles.

Aujourd'hui j'observe la nature : la rivière, les flaques, les fleurs, et je ne vois ni grenouilles, ni escargots, ni têtards, ni abeilles, mes vaches sont en hypothermie, et mes génisses sont stériles. J'ai des vertiges, j'ai froid en plein été, des acouphènes, des nausées, les bras qui picotent en permanence. Le vivant se meurt mais en ville on ne le voit pas...

C'est un désastre, mais il n'existe pas. Au Nord, on va planter prochainement d'autres éoliennes. Et la 5G arrive. Tout cela va passer par le sol, par les failles d'eau, par les lignes électriques...et s'abattre sur ma ferme.

Pourtant, je ne regrette pas le choix que j'ai fait devenir paysan. J'ai toujours su que j'aimais la terre. Si je parle aujourd'hui, si je parle demain, et demain encore, je sais que je peux aider. Et c'est ce que je veux faire à présent. Parler, continuer à observer, pour qu'enfin le vivant ne soit plus étouffé par le monde du business.

Les abeilles victimes des éoliennes – Mars 2020

Je m'appelle Daniel Dutour et je suis apiculteur en Normandie depuis 20 ans. J'ai suffisamment d'expérience et de ruches pour avoir un œil critique sur ce qu'il se passe actuellement.

Je tiens aujourd'hui à témoigner, même si je sais que nous avons rarement le dernier mot : nous, les petits exploitants, « petits terriens » comme je nous appelle. La plupart du temps, tous les moyens sont bons pour nous faire taire.

Voici ce que j'ai constaté sur mon exploitation.

Début juin 2019, cinq éoliennes de 145 mètres de haut ont été mises en route autour de chez moi, à une distance de 700 mètres de mes ruches.

Habituellement, la vieille reine est poussée par les abeilles et l'essaim forme une boule compacte à quelques mètres de la ruche. Cet été là, l'essaimage ne s'est pas du tout passé normalement après la mise en route des éoliennes : la moitié des insectes de la ruche a bien essaimé, mais elles ne se sont pas regroupées, elles étaient comme déboussolées, c'était comme si vous aviez donné un coup de pied dans l'essaim. Les abeilles se sont retrouvées posées un peu partout dans ma cour et dans notre haie, sans parvenir à créer un nouvel essaim.

Il faut savoir que les abeilles ont une façon de communiquer bien à elles : elles se parlent entre elles notamment par les vibrations et des infrasons imperceptibles pour nous, entre 0 et 500 HZ. Ce mode de communication est très important notamment entre les ouvrières et la reine. Mais lorsque des éoliennes de plus de 100 mètres de haut se mettent à tourner, ces aérogénérateurs émettent des infrasons de mêmes fréquences et les abeilles ne peuvent plus communiquer... Alors, que fait-on ?

Je rappelle que les abeilles sont cruciales pour la survie de l'humanité et qu'elles sont déjà mises à mal par bon nombre de polluants. Mais si on ajoute à cela des aérogénérateurs partout dans les campagnes, il n'y aura bientôt plus d'apiculteurs...ni d'abeilles...

Personnellement, en tant que « petit terrien », je n'ai qu'une seule chose à dire aux industriels de l'agriculture et des campagnes : arrêtons le massacre. Lorsque de belles études prouveront que nous avions raison, il sera trop tard.

Confinée au pied des éoliennes : la double peine - Mars 2020 <u>Témoignage de Sophie Peyron</u>

Je m'appelle Sophie Peyron, et j'habite en Thiérache, dans l'Aisne. C'était une région paisible où il faisait bon vivre, avant l'apparition des aérogénérateurs. Il en pousse actuellement des centaines autour des habitations, et nos campagnes sont transformées en zones industrielles Aujourd'hui, comme tous les Français, je suis assignée à résidence. Comme tous les français, je ne peux plus sortir, je ne peux pas m'enfuir... Et bien entendu je respecte ce confinement à la lettre, pour nos soignants et pour faire barrière à ce maudit virus.

Sauf que ...depuis l'installation des éoliennes tout autour de ma maison, j'ai commencé à ressentir des migraines, et des bourdonnements permanents dans les oreilles. Je me suis mise à avoir également des douleurs sur le poumon droit, dès qu'il y avait du vent. Je suis allée faire un scanner. Le radiologue m'a dit que j'avais une inflammation permanente. Loin de chez moi, loin des éoliennes, l'inflammation disparait. Elle réapparaît dès que je reviens et dès que les aérogénérateurs se mettent à tourner. En fonction de mon état de santé je peux vous dire sans regarder par la fenêtre si les machines sont en route ou pas !

Bien entendu, les nuits sont devenues infernales. Avant le confinement, j'avais donc pris l'habitude de fuir de chez moi en cas de vent. Je partais à 20 km, je dormais dans ma voiture pour soulager mon corps, ou j'allais parfois dormir chez ma mère, à 25 kms de là, pour avoir au moins des nuits paisibles..

Plus je roulais, plus je m'éloignais et plus la douleur s'estompait.

Mais nous voilà confinés en enfer. Je suis obligée de subir les infrasons nuit et jour. Je n'en peux plus de lutter contre ces ondes basse fréquence qui me détruisent.

La seule façon que j'ai trouvée pour me protéger un peu, c'est de me réfugier dans la cave avec mon chien. J'y ai monté une toile de tente pour avoir un peu moins froid. La maison est ancienne, et la cave humide, glacée.

Pourquoi suis-je condamnée à dormir dans un cachot ? Quelle faute ai-je commise pour devoir endurer une peine aussi terrible ?

J'ai cherché à joindre un acousticien de l'ARS mais il m'a dit qu'il ne pouvait rien pour moi, ni pour les autres habitants de nos villages qui vivent la même souffrance que moi. Il est habilité pour tester les sons audibles, mais pas ceux qui ne s'entendent pas. Mon mal est donc invisible et inexistant aux yeux de la loi. Pourtant, dans les usines, une loi protège la santé des ouvriers contre les infrasons. Mais nous qui vivons à demeure au pied des machines, personne ne nous entend.

Les Géobiologues :

Nous sommes en contact avec des géobiologues qui sont tous formels : il ne peut pas y avoir d'autres sites éoliens sur notre secteur, les facteurs de risques sot trop importants compte tenu du contexte sanitaire.

Nous sommes, de plus, surpris de ne pas voir dans le dossier de VOLOREM les conclusions des géobiologues intervenus en 2016 et 2017 sur le site.

Il est indispensable d'avoir accès au contrat pour savoir quelles ont été les questions de VALOREM posées aux géobiologues et les réponses de ceux-ci.

D'autres sujets qui posent question...

Danger projection de débris :

Dans un tableau du projet VALOREM, il est mentionné que pour les voies de circulations, les débris peuvent être projetés à 200 mètres, or au moins 2 éoliennes sont à 60 mètres des routes.

Devrait être pris en compte «une canalisation de gaz nécessitant un recul de 183 m pour l'implantation d'éolienne », or a priori, Sur le plan et tableau le risque d'explosion est évalué jusqu'à 200 m.

Devrait être pris en compte également : « Des secteurs situés à moins de 500 m de zone urbanisables à destination d'habitation à éviter pour l'implantation d'éoliennes »

Le hameau les Landes se trouve à 550 m et Chatton ainsi que la Mulonnière se trouvent à 590 m, certes dans la zone à moins de 500 m, mais les risques demeurent tout aussi élevés.

Cout de démantèlement

La loi prévoit un coup de démantèlement par l'exploitant de 50 000 €.

Ce coût est sous-estimé, Le cout réel de démentiellement est d'environ 400 000 €.

Le surcoût est toujours à la charge du propriétaire du terrain ou de la commune.

Avis de l'armée de l'air consultée en 2013 :

Extrait:

- « Du point de vue des servitudes radioélectriques, une partie de votre projet se situe dans les 20
- 30 km du radar Défense de Corcoué-sur-Logne (...), soit en zone de coordination à partir de l'altitude de 87 mètres NGF.
- (....) En effet, un nombre trop important d'éoliennes dans le même secteur angulaire du radar serait de nature à augmenter les perturbations induites sur celui-ci (...).

En cas de construction, compte tenu de la hauteur totale hors sol des éoliennes, un balisage "diurne et nocturne" devra être mis en place conformément à la règlementation en vigueur. En conséquence, je vous invite à consulter la direction de la sécurité de l'aviation civile Ouest située à Bouguenais (44) afin de prendre connaissance de la technique de balisage appropriée à votre projet.

Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.

Cet avis n'était que consultatif et ne valait pas autorisation. Y a-t-il aujourd'hui un avis favorable de l'armée ?

L'immobilier

Ce projet aura un impact négatif sur la valeur immobilière des habitations à proximité.

Suite à une étude de la mairie de Saint Mars de Coutais, le constat a été identique : « (1) Le dossier ne fait pas mention de l'indemnisation des propriétaires situés à proximité immédiate du périmètre d'implantation des éoliennes (500-1000 mètres), en effet, ce parc est de nature à dévaloriser la valeur foncière des immeubles. »

Plan de Raccordement électrique :

Aucune information n'est donnée sur le lieu de passage des câbles enterrés de chaque éolienne et entre chacune des éoliennes et le trajet au futur raccordement.

Manque de transparence de l'enquête publique :

Le 16 juillet dernier, nous vous interrogions par mail, sur le fait que les avis de l'enquête publique ne soient pas rendus publiques.

Votre réponse : « Les observations adressées par voie informatique à l'adresse dédiée pour cela ne sont pas consultables sur internet, puisque je suis la seule personne habilitée à recevoir et consulter ces mails.

Ces observations sont toutefois consultables dans le registre d'enquête de la mairie, au même titre que les observations annotées directement sur le registre et les courriers adressés en mairie. Les mails reçus sur l'adresse dédiée figurent donc dans une chemise spécifique insérée dans le

registre. Pour information, 5 mails ont été reçus jusqu'à présent. »

Il fallait donc se déplacer en mairie, sans avoir la certitude que tous les avis, qui ne sont pas imprimés en temps réel, soit disponibles.

Ces avis sont, depuis ce week end, consultables.

Pour conclure....

Monsieur le Maire de Rouans, lorsqu'il nous avait reçu en mairie, nous avait confié que son programme concernant le site éolien, consistait à garantir aux rouansais et rouansaises, une fois les éoliennes en place, un suivi de la santé humaine, des nuisances sonores, mais rien n'a été prévu pour contrôler les champs électromagnétiques.

Une fois le site éolien en place... il sera trop tard. Ce site ne doit pas voir le jour, c'est aujourd'hui une nécessité et de votre responsabilité de prévenir et d'assurer la santé de la population.

Depuis 2015, il ne se passe pas 6 mois sans qu'un enfant ne déclare un cancer sur notre territoire.

Il n'est pas question de dire que l'éolien déclenche à lui seul des cancers chez les enfants, mais il est important de le prendre en compte comme un facteur de risque supplémentaire réel dans ce cumul d'expositions qui fragilise la santé de nos enfants.

Certaines communes ont pris conscience de l'urgence, le conseil municipal d'une commune voisine, Saint Mars de coutais a émis le 09 juillet un avis défavorable au projet de parc éolien de Rouans, certaines de leurs constatations sont identiques. D'autres communes suivent cette tendance.

En connaissance de quoi, nous vous alertons et avertissons fortement, votre responsabilité est en jeu. Nous vous demandons impérativement l'application du principe de précaution qui aurait déjà pu antérieurement être appliqué et mis en œuvre.

Vous l'avez compris, nous sommes déterminés, la santé de nos enfants est notre priorité.

Nous vous prions, de recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur, nos considérations distinguées et respectueuses.

Le Collectif Stop aux Cancers de nos Enfants.

VALERIE ROUSSEAU 6 ROUTE DE COMPOSTELLE LA TINDIERE 44 640 ROUANS

A Monsieur le commissaire enquêteur.

Objet : Demande d'arrêt du site éolien de ROUANS

Monsieur le commissaire enquêteur,

D'un point de vue personnel :

Je m'appelle Valérie Rousseau, j'ai 42 ans, je suis mariée, nous avons une fille de 9 ans. Je me sens très concernée par l'environnement et de ce que nous allons léguer à nos enfants. Je suis, au quotidien, engagée dans mes modes et moyens de consommation et la gestion de nos déchets pour préserver l'environnement.

Je suis convaincue que les énergies renouvelables sont un point stratégique et incontournable pour préserver à long terme notre environnement et les systèmes éoliens font, pour partie, des solutions d'avenir. Le propos qui va suivre n'est pas anti-éolien.

Ma fille est scolarisée à Sainte Pazanne, à l'école privée notre Dame de Lourdes. Deux de ses camarades du même âge ont déclaré un cancer. Au-delà du choc que cela peut représenter, cela donne matière à se poser des questions et quand on creuse, ces cas ne sont pas isolés.

Face à des parents inquiets, le manque d'action et de transparence des autorités dites compétentes en matière de santé, m'a poussé à intégrer le collectif STOP AUX CANCERS DE NOS ENFANTS. Ce collectif a permis de mettre en lumière un certain nombre de facteurs qui pourraient avoir un lien avec l'apparition de cancers chez ces enfants. La présence d'éolienne depuis 2015 s'est imposée comme un facteur évident.

De trop nombreux points m'interpellent et interpellent les spécialistes sur le projet éolien de Rouans (cf documents remis par le collectif et repris ci-dessous) pour que l'on prenne le risque de construire ces éoliennes et dégrader la santé de nos enfants.

Monsieur le Maire de ROUANS nous a reçu. Vous, Monsieur le commissaire enquêteur, vous nous avez reçus. Nous vous avons transmis, à chacun, un dossier complet avec des documents remettant en question ce projet. Une copie des mêmes documents a été envoyée également à Monsieur LE PREFET. Vous ne pourrez pas dire que vous ne saviez pas. Votre responsabilité est engagée.

L'urgence écologique avancée comme argument ne doit pas passer avant la santé de nos enfants et encore moins au profit des municipalités et exploitants.

En parallèle, nous avons depuis de nombreuses années un projet de construction à proximité qui se concrétise enfin, c'est un projet de famille qui nous tient à cœur. Quelles sont les indemnités prévues pour la perte liée à la dépréciation de notre bien ? Qui, en toute connaissance de cause, aurait envie de venir s'installer à 590 m d'éoliennes ? Vous, le feriez-vous ?

Des amis, faisant partie de PORT SAINT PERE, situés proche des éoliennes et donc davantage concernés que le bourg de ROUANS, n'ont même pas été avertis par le projet, quel manque de considération.

L'application du principe de précaution avec l'annulation de ce projet de construction d'éoliennes sur le site de ROUANS est une nécessité. Faites-en sorte que les médias puissent parler de SAINTE PAZANNE et de ses environs avec des sujets plus légers que les cancers pédiatriques.

Je vous prie, monsieur le commissaire enquêteur, de recevoir mes salutations respectueuses.

Je soutiens le collectif STOP AUX CANCERS DE NOS ENFANTS :

Tous les documents illustrant nos propos ont été envoyés au maire de Rouans, déposés en mairie en dossier papier et envoyés par mail au commissaire enquêteur par le collectif.

Pourquoi ne sommes-nous pas en accord avec l'implantation d'autres éoliennes sur le Pays de Retz ?

En aucun cas il ne s'agit d'être des anti-éoliens, cependant, sur notre secteur, il y a concomitance de facteurs (dont les éoliennes) qui dégradent fortement la santé et favorisent les cancers pédiatriques.

Les champs électromagnétiques et radon :

Dans un article d'Ouest France sorti le 9 février 2020, Jean-Yves Grandidier, patron du groupe français Valorem, indique que les maladies signalées « se manifestent surtout sur un sol granitique".

Là où sont implantées les éoliennes sur tout notre secteur, le sol est incontestablement granitique.

Il est à noter que notre territoire est situé sur des failles. Nous avons d'ailleurs régulièrement des mouvements de la terre, accentués par de nombreuses carrières situées à proximité immédiate du projet de site éolien.

Ce sol fissuré et fracturé est en zone fortement humide. Les problèmes de conduction électrique et des champs magnétiques générés dans les sols sont quasi constants et provoquent des phénomènes vibratoires importants aptes à provoquer des problèmes sanitaires déjà évoqués et des remontées de radon. Pour rappel, nous sommes en zone 3, seuil maximum de remontée de radon. Il n'est d'ailleurs mentionné, à aucun moment, la présence de radon sur le projet du site éolien.

Les forages effectués lors des fondations fissurent d'autant les sols, ce qui peut avoir pour conséquence de modifier et perturber les passages d'eau et nappes phréatiques. Le passage des câbles électriques haute tension, enterrés dans ces sols, avec failles humides, sont de ce fait extrêmement conducteurs des champs électromagnétiques.

Les champs électromagnétiques sont reconnus par le Centre International de Recherche contre le Cancer (CIRC appartenant à l'OMS) comme facteurs de risques de leucémies pédiatriques dès lors qu'ils sont situés entre 0,2 et 0,4 micro tesla.

Dans son dernier rapport d'avril 2019 *(Cf Avis de l'ANSES saisine n° 2013-SA-0038)*, Il est indiqué que :

- « d'après l'ensemble des données disponibles sur les effets sanitaires de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences, les travaux d'expertise collective permettent de conclure à un effet possible de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences sur la leucémie infantile, même si les études publiées après 2010 retrouvent moins fréquemment ce lien » (page 6/15 document 2);
- « l'association entre l'exposition aux basses fréquences et l'apparition de leucémies infantiles a été mise en évidence dans des études épidémiologiques ayant estimé l'exposition aux champs électromagnétiques par la distance aux lignes » (page 10/15 document 2).

Les infrasons:

Nous vous signalons que les éoliennes, en plus des ondes électromagnétiques, génèrent des infrasons inaudibles à une distance pouvant aller jusqu'à 20kms.

Qu'est-il prévu pour les conséquences sanitaires liées aux infrasons ?

Ont-ils été pris en compte ?

Cas concrets et témoignages

Site éolien des 4 seigneurs :

Nous tenons à rappeler les difficultés rencontrées par Mme Bouvet et M. Potiron sur leurs exploitations de Nozay et Puceul au nord de notre département. Les conséquences de l'éolien sur la qualité et quantité de lait produite, sur la santé de leur cheptel et sur leur propre santé sont connues de tous, notamment de notre préfet de Loire-Atlantique et de nombreux députés.

Pour rappel, il est envisagé un arrêt de ce parc éolien. Cet arrêt permettra d'affirmer et confirmer les conséquences sur la santé animale et humaine (déjà démontrées par un arrêt antérieur suite à une panne générale sur le site éolien).

Ce sol autour de Nozay, où se situe ce site éolien des 4 seigneurs, est également granitique, avec des failles humides.

Les cas de cancers pédiatriques recensés ont débuté en 2015, soit très peu de temps après l'implantation du premier site éolien et sa mise en service sur Ste Pazanne.

<u>Témoignages recueillis par Sioux Berger :</u>

« Quand les éoliennes cessent de fonctionner, nos vaches vont bien » Témoignage de Ludovic Ossedat, agriculteur dans l'Allier

Je m'appelle Ludovic Ossedat, et je suis agriculteur à La Prugne, dans l'Allier. Je suis installé en GAEC avec mon frère dans la ferme familiale. Avant nous, mon père et mon grand-père s'occupaient de l'exploitation. A Mousserin, notre hameau, nous n'avons jamais eu de problème avec la santé de nos vaches, jusqu'à l'arrivée du parc éolien, il y a une dizaine d'années : 8 aérogénérateurs, le plus proche à 540 mètres. Depuis, lorsque leurs machines fonctionnent et qu'il y a du vent, nos vaches ne vont pas bien et notre lait n'est plus de bonne qualité. Nous avons des contrôles vétérinaires 3 ou 4 fois dans le mois, et c'est sans appel...quand il y a du vent...notre lait ne vaut plus rien.... Ce sont nos vaches laitières qui sont le plus impactées, car elles restent autour de la ferme, pour la traite. Les autres, surtout l'été, partent pour l'estive dans de petites parcelles que nous possédons loin du parc, et elles vont beaucoup mieux.

Moi, je n'ai rien à cacher : je dis simplement ce que je vois et ce que je constate. Mais ça n'a pas l'air d'être le cas de tout le monde

Le plus étrange, dans cette affaire, c'est quand même l'attitude du promoteur éolien. Il y a quelques années, on a protesté parce que le bruit des éoliennes est infernal. Pour dormir, bon courage, c'est l'enfer. Alors les promoteurs ont envoyé une société indépendante pour faire des mesures sur le bruit. Ils ont bien insisté pour nous expliquer que c'était une boîte indépendante qui allait mesurer les décibels. D'ailleurs, ceux qui sont venus poser les micros ont bien confirmé, les vendeurs d'éoliennes sont leurs meilleurs clients. Jusque-là, tout avait l'air très clean... sauf que...Pendant les 3 semaines où les micros sont restés posés, eh bien les aérogénérateurs sont bizarrement restés à l'arrêt. Toutes les éoliennes étaient immobiles, on avait appuyé sur la touche off...donc, bien sûr, pas un bruit....et bien entendu, la fameuse société indépendante a conclu qu'il n'y avait aucun problème...et, pendant tout le temps de cette expérience, nos vaches se portaient brusquement beaucoup mieux, et notre lait était au top de sa qualité....étrange, pas vrai ?

Eoliennes : les nouvelles vaches folles – Janvier 2020 <u>Témoignage de Philippe Marchandier Mazinghien (59)</u>

Je m'appelle Philippe Marchandier, et je suis éleveur et agriculteur. Je cultive du blé, du maïs, et j'élève des vaches allaitantes. Je me suis installé en 1990, et tout allait bien jusqu'à la construction de la ligne à haute tension à proximité de mon étable, en 94. Ma production de lait a baissé, puis ça s'est stabilisé. Pour l'installation de la ligne, on ne nous avait pas demandé notre avis, et pour

les éoliennes non plus. Elles sont sorties de terre il y a peu, comme ça, sans qu'on nous en informe. Il y en a 5 en tout, dont une à 800 mètres de ma stabulation. Et depuis, mon troupeau est décimé. Dès qu'ils ont mis en route ces foutus aérogénérateurs ça a été la catastrophe. D'Avril à Août, j'ai perdu 50 000 litres de lait par rapport à ma production d'avant. Et en septembre, quand j'ai commencé à rentrer les bêtes, ça a été pire. En tout, 20 veaux sont morts. Et la semaine dernière, 7 de plus. Ils ne veulent plus téter, et ils se laissent mourir. J'essaie de rester auprès d'eux pour les aider, et je les veille jusqu'à minuit dans l'étable, mais ils sont faibles, ils se mettent à tousser, à avoir des diarrhées. J'ai eu aussi des avortements. En tout, 7 sont mort nés. Alors je rachète des vaches pour tenter de sauver mon exploitation. Elles arrivent en pleine forme, et puis elles perdent peu à peu du poids. J'ai fait venir un spécialiste, il a testé l'électricité qui circule dans le bâtiment. Il y a 12 volts sur les piquets. Normalement, ce devrait être 0,5 volts....

C'est sûr, avec toutes les nappes d'eau qu'il y a dans le coin, et le ruisseau pas loin, comment voulezvous que toutes ces installations électriques ne nous causent pas de mal.

Je regarde mes bêtes, ça me désole de les voir comme ça. Elles ont en permanence le poil piqué, ; c'est-à-dire qu'il est dressé sur leur tête au lieu d'être lisse...et puis je pense qu'il y a pire encore et ça nous attend tous. Je ne sais pas ce qu'ils mettent dans ces machines, mais depuis qu'elles sont là je n'ai pratiquement plus de naissances de mâles. Que des femelles. Si ça perturbe à ce point les naissances, ça veut dire qu'à terme il n'y aura plus aucune vie là en dessous. Aujourd'hui j'essaie de trouver une autre stabulation pour préserver ma santé et celle de mes bêtes. Mais franchement, est-ce à moi de partir ? On nous pourrit la vie, on nous chasse, et ensuite on ira proposer du lait venu de l'étranger aux consommateurs français qui pensent que tout ça c'est écolo. C'est l'écologie, ça, de faire crever les bêtes et de fermer les yeux sur ce qu'il se passe réellement ?

Bientôt, je n'aurai plus rien à perdre, car j'aurai tout perdu. Je ne vais pas pouvoir tenir longtemps comme ça, à la longue, je vais mettre la clef sous la porte. Mais au moins je ne me serai pas tu. On est en train de détruire des régions entières, et si nos vaches sont malades, si elles avortent, si elles ne mettent pas de mâles au monde, si les veaux meurent, ça je peux vous le dire, nous aussi, les humains, nous allons avoir des problèmes. Je ne suis pas un scientifique, mais mon travail et mes bêtes je les connais, et je peux vous dire que ce n'est pas normal....

Des vaches folles dans le Morbihan : un agriculteur condamné au silence – Février 2020 <u>Témoignage de Jean François Letrionnaire, agriculteur dans le Morbihan (56)</u>

Je m'appelle Jean-François Letrionnaire et j'ai osé parler. Je vis dans le Morbihan depuis toujours, et je travaille sur notre exploitation familiale depuis 25 ans. Pendant toutes ces années, j'ai pris au total 3 semaines de vacances. La ferme, mes animaux, c'est toute ma vie. Et pourtant aujourd'hui je dors dans ma voiture. J'ai tout perdu, et, comme je n'ai vraiment plus rien à perdre, je veux bien parler pour faire entendre la voix de tous les agriculteurs qu'on condamne au silence. C'est ce qui m'est arrivé. Voici mon histoire.

Dans l'élevage, on peut dire que j'ai vraiment eu de belles années. 1999 a été la meilleure. J'élevais des vaches de race Holstein, et j'ai été primé deux fois au salon de l'agriculture, en 95, et 99. J'ai reçu également d'autres prix régionaux. Bref, qu'on ne vienne pas me dire que je ne savais pas m'occuper de mes bêtes. Et puis, peu à peu, j'ai basculé en enfer. Tout a commencé en 2014-2015. Dans le Nord du département, je ne savais pas qu'on était en train de construire des parcs éoliens à tout va. Je ne pouvais pas le savoir, puisque je ne les voyais pas ! Plus de 150 machines ont été peu à peu mises en route. Et moi, j'ai vu mon troupeau dépérir. Ma production de lait s'est mise à baisser sans raison. J'ai reçu la visite de l'inspection sanitaire, la DDPP, qui m'a reproché de sous

alimenter mes bêtes. On m'a demandé de me remettre en question, on a commencé à me soupçonner de maltraitance animale.

J'ai alors essayé de chercher ce que je faisais de mal, j'ai revu les rations de nourriture, j'ai fait analyser l'eau. Mais rien n'y faisait. Mes vaches semblaient atteintes par une sorte de folie. Impossible de les faire rentrer dans la stabulation. Et lorsque je leur ouvrais les portes, elles se précipitaient au dehors avec une telle violence qu'elles se montaient les unes sur les autres en s'écrasant, comme si une force invisible les avait poussées au dehors. Le soir, je ne pouvais pas les traire à l'heure habituelle. Impossible ! Vers 18 ou 19 heures, elles étaient comme folles. Je devais accomplir mon travail à 11 heures du soir, ou à minuit. Est-ce que ça correspondait à un pic de production électrique ? Est-ce que ça passait par le sol et les failles d'eau, ou par les airs ? Je ne sais pas. Ce que je sais c'est que certaines génisses se jetaient sur les parois des mangeoires. J'ai même retrouvé des veaux avec les pattes coincées dans le métal, comme s'ils s'étaient débattus sans raison apparente avant de mourir.

En 2018, j'ai perdu 6 vaches en un seul week-end. Alors j'ai fait venir chez moi plusieurs spécialistes des champs électromagnétiques. Ils m'ont tous répondu la même chose : « les ondes viennent de là-bas, c'est plus au Nord, tous ces parcs éoliens ». J'ai trouvé cela curieux, puisque c'est loin, et pourtant, lorsque je quitte ma ferme le matin pour aller boire un petit café et acheter le journal, je me suis rendu compte que je n'entendais plus ce bourdonnement permanent dans ma tête, une sorte de bruit sourd dans mon cerveau. Comme mes bêtes, j'ai l'impression d'être une pile électrique qui se charge et qui se décharge lorsque je m'éloigne de ma ferme.

Les inspecteurs de la DDPP sont revenus, et j'ai commencé à leur en parler de mes soupçons et des spécialistes que j'avais consultés. Et là, ça s'est très mal passé. Non seulement ils ne m'ont pas écouté; mais ils m'ont fait placer en garde à vue pour maltraitance animale. On a saisi chez moi 47 de mes vaches. Ils m'ont fait payer la pension des animaux enlevés : 12000 euros. Et ils m'ont ordonné de payer une amende de 5300 euros. Quand ils ont revendu mes bêtes, je n'ai bien entendu rien touché.

Alors j'ai tout fait pour que mes vaches aillent mieux, elles étaient en plein air en permanence, bien nourries, mais le mal était toujours là, et je ne pouvais pas empêcher cette mort lente de mon troupeau.

Le 15 mars 2019, ils sont revenus. Et cette fois ils ont pris la totalité de mon bétail. 160 vaches. Motif: maltraitance, et cette fois on m'a dit: » vous les nourrissez trop ». J'ai dû payer 90 000 euros de pension, et une amende. IL me restait ...mes yeux pour pleurer. Bien entendu, les animaux ont été vendus et je n'ai rien touché pour cette vente. Et comme la fois précédente, je suis resté toute une journée en garde à vue. On n'a rien écouté de ce que j'avais à dire sur les ondes, les champs électromagnétiques, le fait que chacun des aérogénérateurs contient un aimant permanent de plus de 600 kg, pour faire tourner les pales...Je suis resté très calme, mais ils n'ont rien écouté. J'ai refusé de signer le procès-verbal, qui était un tissu de mensonge. Non, je n'ai pas maltraité mes bêtes. Et mon travail je l'aime.

Aujourd'hui je suis placé en liquidation judiciaire.

Les juges qui m'ont accusé de tout cela sauront un jour qu'ils ont fait une belle erreur. Parce que peu à peu, tout cela va se savoir. Vous qui vivez dans les villes, vous ne vous sentez sans doute pas concernés. Mais nous, les agriculteurs, nous voyons bien qu'il y a un problème, et qu'on n'a pas vraiment intérêt à ce que ça se sache. Plantez des éoliennes partout dans les campagnes, ajoutez-y la 5 G, et vous n'aurez plus rien à manger, c'est moi qui vous le dis. Avec toutes ces ondes, on touche au vivant en profondeur, et quand le scandale éclatera, ce sera trop tard pour vos enfants.

Mes vaches dorment le cul en l'air et ma boussole indique 3 Nords différents - Février 2020 <u>Témoignage de Stéphane Le Béchec, Allineuc, Bretagne. (Côtes d'Armor)</u>

Je m'appelle Stéphane le Béchec, et quand on me demande si je suis éleveur ou agriculteur, je réponds : « Ni l'un ni l'autre, je suis paysan. Je suis celui qui aime son pays, sa terre, et son métier». Et devenir paysan, pour moi, ça a toujours été un rêve de gosse. Autrefois j'étais menuisier charpentier, artisan du bois. J'ai parcouru la France pour construire des maisons, j'ai même participé à la restauration de l'Olympia en 95, c'est vous dire si on est loin des champs et des élevages. Alors, lorsque je me suis établi en tant que paysan, il y a 4 ans, j'entendais bien travailler comme le faisaient les anciens, je voulais un élevage en pleine nature, sans pesticides et engrais chimiques, avec le veau sous la mère, comme il y a 50 ans.

Bien sûr, quand j'ai racheté la ferme, on ne m'avait pas dit qu'il y aurait des problèmes. J'étais un peu comme Jean de Florette qui débarque et qui cherche sa source...sauf que...les problèmes ne sont pas venus de la source, ils sont venus des infrasons, de l'électricité et des ondes. Oh! il ne m'a pas fallu longtemps pour m'apercevoir qu'il y avait un énorme souci, d'une gravité...planétaire...

J'ai démarré en 2016 : le premier janvier, j'appelais déjà le vétérinaire, et le 3 janvier une de mes vaches mourait. Caillot de sang dans l'intestin...voilà ce qu'on m'a dit. Plus tard, j'allais m'apercevoir que cette date du 1er janvier était loin d'être le fruit du hasard...Mais à ce moment-là j'ai seulement pensé « courage, tu débutes, ça peut arriver ».

Sauf que... j'ai très vite compris que ça ne venait pas de moi. J'en ai eu rapidement la preuve, puisque lorsque j'achetais une bête qui fournissait 35 litres de lait, dès le surlendemain, elle ne donnait plus que 25 litres. Et puis c'était toujours le même scénario : elle ne buvait pas assez et elle dépérissait... Un jour, je venais d'acquérir une vache, elle s'est couchée à peine descendue du camion, et elle ne s'est plus jamais relevée. Elle était comme paralysée par le sol.

Alors j'ai commencé à faire des recherches, j'ai fait analyser mon fourrage ...mais rien d'anormal. De toute façon, ça ne pouvait pas venir de la nourriture, puisque j'avais des troupeaux dans quatre champs différents, et au même moment, certaines mouraient d'un coup. C'était donc lié à une zone géographique précise, et non à ce que je leur donnais à manger.

Et puis au mois de mai tout s'est accéléré. On venait de passer à la 4G dans le secteur et j'ai observé que mon troupeau se comportait de plus en plus bizarrement. Une vache, ça dort toujours la tête au Nord. Pas besoin d'avoir 20 ans d'expérience pour le savoir. Les miennes dorment la tête au Sud, à l'Ouest, à l'Est...incompréhensible...pour en avoir le cœur net j'ai placé dans mon étable 3 boussoles différentes : pas une ne m'indique le même Nord. 3 Nords différents pour un même lieu I

Si la boussole est folle, la vache l'est encore plus. Dans les prés, je les regarde s'allonger, elles se couchent avec le cul en l'air, dans le sens de la pente. Vous ne verrez jamais une vache en bonne santé dans une position pareille, c'est un animal qui sait ce qui est naturellement bon pour son transit!

Et leur folie ne s'arrête pas là : lorsque j'étale du fourrage dans le champ, mes bêtes mangent tranquillement jusqu'à une certaine zone, et là soudain elles s'arrêtent, comme frappées par une barrière invisible. Et puis, une à une, elles dépérissent et refusent de boire.

Bien entendu, j'ai fait venir le véto, et on m'a dit tour à tour « vous les nourrissez trop », puis « vous ne les nourrissez pas assez ».....mais de toute façon, dans mon troupeau, j'ai des vaches trop maigres et des vaches trop grosses, sur un même pré. Toutes ont le poil hérissé. Toutes ont des problèmes dans leur sang. Certaines crèvent d'hémorragie en plein champs et le sang pisse par les mamelles.

Alors j'ai fait venir des géobiologues, et ils ont constaté que ma ferme est totalement cernée. Pour que vous compreniez mieux, j'ai réalisé un petit croquis. Imaginez une horloge. Ma ferme est au centre. A midi, c'est le Nord...celui que mes vaches ont perdu...à 14 h, il y a une antenne relais, à 16 heures, un poste de distribution électrique, à 18 heures et à midi, deux lignes électriques de 20 000 volts qui traversent cette horloge de part en part, à 20 heures, une autre antenne relai, à 10 heures, un autre poste de distribution électrique, et à 11 heures, un parc éolien et des aimants gros comme une locomotive dans chaque machine...

J'ai poursuivi mes observations et j'ai constaté que la mort de mes vaches correspond pile poil aux pics de consommations électriques, et aux compteurs heures creuses heures pleines. J'ai pris des notes, et non, je ne suis pas fou : mes animaux sont branchés sur le monde moderne...Plus étonnant encore : ils meurent toujours le week-end...et oui, le week-end les gens ne sont pas au boulot, ils sont chez eux, ils se regardent tranquillou un petit film en streaming, ils téléphonent, ils font tourner une machine, et hop, dans mon sol, dans la terre, je mesure 1 volt 100 en courant continu ... et je peux vous dire qu'au-dessus de 40 millivolts, aucune vache ne boit, aucune ne survit à long terme... Le pire, c'est pendant les vacances scolaires. Du 20 décembre au 6 janvier 2020, c'est le moment des fêtes. On se retrouve autour d'un bon dîner, on s'envoie des selfies et on allume le four...pendant ce temps, mes vaches ne se sont pas couchées une seule fois. Un autre exemple ? Le 26 décembre 2016 j'en ai perdu 4. Le 2 janvier 2017, j'en ai perdu encore 2. Six en deux jours. Bien entendu, je ne suis pas resté les bras croisés. J'ai convoqué tout le monde. Les services vétériorires la laiterie j'ai mis tour cos spécialistes que qu'une table pour en discuter. Sauf

Bien entendu, je ne suis pas resté les bras croisés. J'ai convoqué tout le monde. Les services vétérinaires, la laiterie, j'ai mis tous ces spécialistes autour d'une table pour en discuter. Sauf que...on a estimé qu'il n'y avait pas de sujet de débat. Le bétail crève mais il n'y a rien à discuter. Pourquoi ? Tout simplement parce que le mal dont souffre mes vaches n'existe pas. Un peu comme si en 1950 vous aviez affirmé vous-même devant des spécialistes que vous avez un cancer à cause de l'amiante. Le juge qui vous écoute enlève ses lunettes, lève les sourcils, et vous dit que vous pouvez déposer toutes les plaintes que vous voulez, elles seront classées sans suite, puisque vous dénoncez quelque chose qui ...n'existe pas. Et bien entendu, on m'a menacé de me saisir mon troupeau pour maltraitance animale...

Aujourd'hui je regarde le noyer centenaire qui pousse à côté de ma ferme. IL meurt, et les sapins autour végètent. Au pied du vieux noyer, un professionnel a mesuré du 60 hertz. En France, la lumière, c'est du 50 hertz, et là, on est carrément au-dessus....faites pousser vos plantes vertes au milieu d'un champs d'ampoules allumées et vous m'en direz des nouvelles.

Aujourd'hui j'observe la nature : la rivière, les flaques, les fleurs, et je ne vois ni grenouilles, ni escargots, ni têtards, ni abeilles, mes vaches sont en hypothermie, et mes génisses sont stériles. J'ai des vertiges, j'ai froid en plein été, des acouphènes, des nausées, les bras qui picotent en permanence. Le vivant se meurt mais en ville on ne le voit pas...

C'est un désastre, mais il n'existe pas. Au Nord, on va planter prochainement d'autres éoliennes. Et la 5G arrive. Tout cela va passer par le sol, par les failles d'eau, par les lignes électriques...et s'abattre sur ma ferme.

Pourtant, je ne regrette pas le choix que j'ai fait devenir paysan. J'ai toujours su que j'aimais la terre. Si je parle aujourd'hui, si je parle demain, et demain encore, je sais que je peux aider. Et c'est ce que je veux faire à présent. Parler, continuer à observer, pour qu'enfin le vivant ne soit plus étouffé par le monde du business.

Les abeilles victimes des éoliennes – Mars 2020

Je m'appelle Daniel Dutour et je suis apiculteur en Normandie depuis 20 ans. J'ai suffisamment d'expérience et de ruches pour avoir un œil critique sur ce qu'il se passe actuellement.

Je tiens aujourd'hui à témoigner, même si je sais que nous avons rarement le dernier mot : nous, les petits exploitants, « petits terriens » comme je nous appelle. La plupart du temps, tous les moyens sont bons pour nous faire taire.

Voici ce que j'ai constaté sur mon exploitation.

Début juin 2019, cinq éoliennes de 145 mètres de haut ont été mises en route autour de chez moi, à une distance de 700 mètres de mes ruches.

Habituellement, la vieille reine est poussée par les abeilles et l'essaim forme une boule compacte à quelques mètres de la ruche. Cet été là, l'essaimage ne s'est pas du tout passé normalement après la mise en route des éoliennes : la moitié des insectes de la ruche a bien essaimé, mais elles ne se sont pas regroupées, elles étaient comme déboussolées, c'était comme si vous aviez donné un coup de pied dans l'essaim. Les abeilles se sont retrouvées posées un peu partout dans ma cour et dans notre haie, sans parvenir à créer un nouvel essaim.

Il faut savoir que les abeilles ont une façon de communiquer bien à elles : elles se parlent entre elles notamment par les vibrations et des infrasons imperceptibles pour nous, entre 0 et 500 HZ. Ce mode de communication est très important notamment entre les ouvrières et la reine. Mais lorsque des éoliennes de plus de 100 mètres de haut se mettent à tourner, ces aérogénérateurs émettent des infrasons de mêmes fréquences et les abeilles ne peuvent plus communiquer... Alors, que faiton ?

Je rappelle que les abeilles sont cruciales pour la survie de l'humanité et qu'elles sont déjà mises à mal par bon nombre de polluants. Mais si on ajoute à cela des aérogénérateurs partout dans les campagnes, il n'y aura bientôt plus d'apiculteurs...ni d'abeilles...

Personnellement, en tant que « petit terrien », je n'ai qu'une seule chose à dire aux industriels de l'agriculture et des campagnes : arrêtons le massacre. Lorsque de belles études prouveront que nous avions raison, il sera trop tard.

Confinée au pied des éoliennes : la double peine - Mars 2020 Témoignage de Sophie Peyron

Je m'appelle Sophie Peyron, et j'habite en Thiérache, dans l'Aisne. C'était une région paisible où il faisait bon vivre, avant l'apparition des aérogénérateurs. Il en pousse actuellement des centaines autour des habitations, et nos campagnes sont transformées en zones industrielles Aujourd'hui, comme tous les Français, je suis assignée à résidence. Comme tous les français, je ne peux plus sortir, je ne peux pas m'enfuir... Et bien entendu je respecte ce confinement à la lettre, pour nos soignants et pour faire barrière à ce maudit virus.

Sauf que ...depuis l'installation des éoliennes tout autour de ma maison, j'ai commencé à ressentir des migraines, et des bourdonnements permanents dans les oreilles. Je me suis mise à avoir également des douleurs sur le poumon droit, dès qu'il y avait du vent. Je suis allée faire un scanner. Le radiologue m'a dit que j'avais une inflammation permanente. Loin de chez moi, loin des éoliennes, l'inflammation disparait. Elle réapparaît dès que je reviens et dès que les aérogénérateurs se mettent à tourner. En fonction de mon état de santé je peux vous dire sans regarder par la fenêtre si les machines sont en route ou pas !

Bien entendu, les nuits sont devenues infernales. Avant le confinement, j'avais donc pris l'habitude de fuir de chez moi en cas de vent. Je partais à 20 km, je dormais dans ma voiture pour soulager mon corps, ou j'allais parfois dormir chez ma mère, à 25 kms de là, pour avoir au moins des nuits paisibles..

Plus je roulais, plus je m'éloignais et plus la douleur s'estompait.

Mais nous voilà confinés en enfer. Je suis obligée de subir les infrasons nuit et jour. Je n'en peux plus de lutter contre ces ondes basse fréquence qui me détruisent.

La seule façon que j'ai trouvée pour me protéger un peu, c'est de me réfugier dans la cave avec mon chien. J'y ai monté une toile de tente pour avoir un peu moins froid. La maison est ancienne, et la cave humide, glacée.

Pourquoi suis-je condamnée à dormir dans un cachot ? Quelle faute ai-je commise pour devoir endurer une peine aussi terrible ?

J'ai cherché à joindre un acousticien de l'ARS mais il m'a dit qu'il ne pouvait rien pour moi, ni pour les autres habitants de nos villages qui vivent la même souffrance que moi. Il est habilité pour tester les sons audibles, mais pas ceux qui ne s'entendent pas. Mon mal est donc invisible et inexistant aux yeux de la loi. Pourtant, dans les usines, une loi protège la santé des ouvriers contre les infrasons. Mais nous qui vivons à demeure au pied des machines, personne ne nous entend.

Les Géobiologues :

Nous sommes en contact avec des géobiologues qui sont tous formels : il ne peut pas y avoir d'autres sites éoliens sur notre secteur, les facteurs de risques sot trop importants compte tenu du contexte sanitaire.

Nous sommes, de plus, surpris de ne pas voir dans le dossier de VOLOREM les conclusions des géobiologues intervenus en 2016 et 2017 sur le site.

Il est indispensable d'avoir accès au contrat pour savoir quelles ont été les questions de VALOREM posées aux géobiologues et les réponses de ceux-ci.

D'autres sujets qui posent question...

Danger projection de débris :

Dans un tableau du projet VALOREM, il est mentionné que pour les voies de circulations, les débris peuvent être projetés à 200 mètres, or au moins 2 éoliennes sont à 60 mètres des routes.

Devrait être pris en compte «une canalisation de gaz nécessitant un recul de 183 m pour l'implantation d'éolienne », or a priori, Sur le plan et tableau le risque d'explosion est évalué jusqu'à 200 m.

Devrait être pris en compte également : « Des secteurs situés à moins de 500 m de zone urbanisables à destination d'habitation à éviter pour l'implantation d'éoliennes »

Le hameau les Landes se trouve à 550 m et Chatton ainsi que la Mulonnière se trouvent à 590 m, certes dans la zone à moins de 500 m, mais les risques demeurent tout aussi élevés.

Cout de démantèlement

La loi prévoit un coup de démantèlement par l'exploitant de 50 000 €.

Ce coût est sous-estimé, Le cout réel de démentiellement est d'environ 400 000 €.

Le surcoût est toujours à la charge du propriétaire du terrain ou de la commune.

Avis de l'armée de l'air consultée en 2013 :

Extrait:

- « Du point de vue des servitudes radioélectriques, une partie de votre projet se situe dans les 20
- 30 km du radar Défense de Corcoué-sur-Logne (...), soit en zone de coordination à partir de l'altitude de 87 mètres NGF.
- (....) En effet, un nombre trop important d'éoliennes dans le même secteur angulaire du radar serait de nature à augmenter les perturbations induites sur celui-ci (...).

En cas de construction, compte tenu de la hauteur totale hors sol des éoliennes, un balisage "diurne et nocturne" devra être mis en place conformément à la règlementation en vigueur. En conséquence, je vous invite à consulter la direction de la sécurité de l'aviation civile Ouest située à Bouguenais (44) afin de prendre connaissance de la technique de balisage appropriée à votre projet.

Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.

Cet avis n'était que consultatif et ne valait pas autorisation. Y a-t-il aujourd'hui un avis favorable de l'armée ?

L'immobilier

Ce projet aura un impact négatif sur la valeur immobilière des habitations à proximité.

Suite à une étude de la mairie de Saint Mars de Coutais, le constat a été identique : « (1) Le dossier ne fait pas mention de l'indemnisation des propriétaires situés à proximité immédiate du périmètre d'implantation des éoliennes (500-1000 mètres), en effet, ce parc est de nature à dévaloriser la valeur foncière des immeubles. »

Plan de Raccordement électrique :

Aucune information n'est donnée sur le lieu de passage des câbles enterrés de chaque éolienne et entre chacune des éoliennes et le trajet au futur raccordement.

Manque de transparence de l'enquête publique :

Le 16 juillet dernier, nous vous interrogions par mail, sur le fait que les avis de l'enquête publique ne soient pas rendus publiques.

Votre réponse : « Les observations adressées par voie informatique à l'adresse dédiée pour cela ne sont pas consultables sur internet, puisque je suis la seule personne habilitée à recevoir et consulter ces mails.

Ces observations sont toutefois consultables dans le registre d'enquête de la mairie, au même titre que les observations annotées directement sur le registre et les courriers adressés en mairie.

Les mails reçus sur l'adresse dédiée figurent donc dans une chemise spécifique insérée dans le registre. Pour information, 5 mails ont été reçus jusqu'à présent. »

Il fallait donc se déplacer en mairie, sans avoir la certitude que tous les avis, qui ne sont pas imprimés en temps réel, soit disponibles.

Ces avis sont, depuis ce week end, consultables.

Pour conclure....

Monsieur le Maire de Rouans, lorsqu'il nous avait reçu en mairie, nous avait confié que son programme concernant le site éolien, consistait à garantir aux rouansais et rouansaises, une fois les éoliennes en place, un suivi de la santé humaine, des nuisances sonores, mais rien n'a été prévu pour contrôler les champs électromagnétiques.

Une fois le site éolien en place... il sera trop tard. Ce site ne doit pas voir le jour, c'est aujourd'hui une nécessité et de votre responsabilité de prévenir et d'assurer la santé de la population.

Depuis 2015, il ne se passe pas 6 mois sans qu'un enfant ne déclare un cancer sur notre territoire.

Il n'est pas question de dire que l'éolien déclenche à lui seul des cancers chez les enfants, mais il est important de le prendre en compte comme un facteur de risque supplémentaire réel dans ce cumul d'expositions qui fragilise la santé de nos enfants.

Certaines communes ont pris conscience de l'urgence, le conseil municipal d'une commune voisine, Saint Mars de coutais a émis le 09 juillet un avis défavorable au projet de parc éolien de Rouans, certaines de leurs constatations sont identiques. D'autres communes suivent cette tendance.

En connaissance de quoi, nous vous alertons et avertissons fortement, votre responsabilité est en jeu. Nous vous demandons impérativement l'application du principe de précaution qui aurait déjà pu antérieurement être appliqué et mis en œuvre.

Vous l'avez compris, nous sommes déterminés, la santé de nos enfants est notre priorité.

Nous vous prions, de recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur, nos considérations distinguées et respectueuses.

Le Collectif Stop aux Cancers de nos Enfants.